ART. 6. LES peines en matière criminelle ne se prescrivent que par vingt années révolues, à compter du jour de la date du dernier acte de poursuite, s'il n'a été fait dans cet intervalle; et les peines prononcées par jugement en dernier ressort, ou contre lesquelles il a été permis de se pourvoir en cassation, par vingt années révolues, à compter de la date de la prononciation du jugement.

ART. 7. LES peines en matière correctionnelle se prescrivent par cinq années révolues, à compter du jour de la date du dernier acte de poursuite, s'il n'a été fait dans cet intervalle; et les peines prononcées par jugement en dernier ressort, ou contre lesquelles il a été permis de se pourvoir en cassation, par cinq années révolues, à compter de la date de la prononciation du jugement.

ART. 8. LES peines prononcées pour simple police se prescrivent par deux années révolues, à compter du jour de la date du dernier acte de poursuite, s'il n'a été fait dans cet intervalle; et les peines prononcées par jugement en dernier ressort, ou contre lesquelles il a été permis de se pourvoir en cassation, par deux années révolues, à compter de la date de la prononciation du jugement.

ART. 9. LA prescription de l'action civile est réglée par les mêmes époques de temps que celle de l'action publique, à laquelle elle est attachée.

ART. 10. LA prescription de l'action civile, lorsque l'action publique a été éteinte par la mort du prévenu, ne sera acquise que par le laps de trois années révolues, à compter du jour de la date du dernier acte de poursuite, s'il n'a été fait dans cet intervalle; et les condamnations civiles prononcées par jugement en dernier ressort, ou contre lesquelles il a été permis de se pourvoir en cassation, par trois années révolues, à compter de la date de la prononciation du jugement.

ART. 11. LA prescription de l'action civile est interrompue de trois manières: par la citation donnée en conciliation devant le juge de paix; par l'ajournement donné devant le tribunal compétent, même en référé; par la reconnaissance que le débiteur fait du droit de celui contre lequel il prescrivait.

ART. 12. LA prescription de l'action civile est suspendue par les mêmes causes que celle de l'action publique.

ART. 13. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a mis en mouvement l'action publique.

ART. 14. LA prescription de l'action civile est acquise au profit de la caution, lorsque celle-ci peut opposer la prescription de l'action principale.

ART. 15. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a obtenu un jugement définitif, lorsque ce jugement a été anéanti par la voie de la cassation ou de la révision.

ART. 16. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a obtenu un jugement définitif, lorsque ce jugement a été anéanti par la voie de la cassation ou de la révision.

ART. 17. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a obtenu un jugement définitif, lorsque ce jugement a été anéanti par la voie de la cassation ou de la révision.

ART. 18. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a obtenu un jugement définitif, lorsque ce jugement a été anéanti par la voie de la cassation ou de la révision.

ART. 19. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a obtenu un jugement définitif, lorsque ce jugement a été anéanti par la voie de la cassation ou de la révision.

ART. 20. LA prescription de l'action civile ne peut être opposée à la partie civile qui a obtenu un jugement définitif, lorsque ce jugement a été anéanti par la voie de la cassation ou de la révision.

terminés par la loi.

8. Les peines infamantes sont,

1°. Le carcan;

2°. Le bannissement;

3°. La dégradation civique.

9. Les peines en matière correctionnelle sont,

1°. L'emprisonnement à temps, dans un lieu de correction;

2°. L'interdiction à temps de certains droits civiques, civils ou de famille;

3°. L'amende.

10. La condamnation aux peines établies par la loi, est toujours prononcée sans préjudice des restitutions et dommages-intérêts qui peuvent être dus aux parties.

11. Le renvoi sous la surveillance spéciale de la haute police, l'amende, et la confiscation spéciale, soit du corps du délit, quand la propriété en appartient au condamné, soit des choses produites par le délit, soit de celles qui ont servi ou qui ont été destinées à le commettre, sont des peines communes aux matières criminelle et correctionnelle.

CHAPITRE PREMIER.

Des Peines en matière criminelle.

12. Tout condamné à mort aura la tête tranchée.

13. Le coupable condamné à mort pour parricide sera conduit sur le lieu de l'exécution, en chemise, nu-pieds, et la tête couverte d'un voile noir.

exposé sur l'échafaud pendant qu'un huissier fera au ture de l'arrêt de condamnation; il aura ensuite le t coupé, et sera immédiatement exécuté à mort.

corps des suppliciés seront délivrés à leurs familles, réclament, à la charge par elles de les faire inhumer aucun appareil.

15. Les hommes condamnés aux travaux forcés seront em- és aux travaux les plus pénibles; ils traîneront à leurs pieds ulet, ou seront attachés deux à deux avec une chaîne, la nature du travail auquel ils seront employés le per-

567. L'arrêt de la cour impériale qui renvoie à la co ciale, et l'acte d'accusation, seront, dans les trois jour gnifiés à l'accusé.

568. Le procureur général impérial adressera, dans le délai, expédition de l'arrêt au grand-juge ministre de la tice, pour être transmise à la cour de cassation.

569. La section criminelle de cette cour prendra con sance de tous les arrêts de renvoi aux cours spéciales qu auront été déférés, et y statuera, toutes autres affaires santes.

570. La cour de cassation, en prononçant sur la co tence, prononcera en même temps et p ît su nullités qui, d'après l'article 299, p ver l'arrêt de renvoi.

571. Aussitôt que l'accusation aura attendre l'arrêt de la cour de cassation tinuée sans délai jusqu'à l'ouverture de et dans les formes ci-après.

572. Les dispositions contenues aux 294, 295, au dernier paragraphe de l' 302, 303, 304, 305, 307 et 308, des procès de la compétence des cours cables à l'instruction des procès de la spéciales.

Section III. — *De l'Examen.*

573. Dans les trois jours de la réception de l'arrêt de la de cassation, le ministère public près la cour impériale ses diligences pour la convocation la plus prompte de la spéciale.

574. Les dispositions contenues aux articles 310, 311, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326 et 327, relatifs à l'examen et aux débats de cour d'assises, seront observées dans l'examen et les déba la cour spéciale.

Chaque témoin, après sa déposition, restera

EXERCICES

D'ANALYSE GRAMMATICALE

ET

D'ANALYSE LOGIQUE,

PAR CHARLES-CONSTANT LETELLIER,

Professeur de Belles-Lettres.

PREMIÈRE PARTIE,

COMPRENANT LES EXERCICES D'ANALYSE GRAMMATICALE, PRÉCÉDÉS D'UN TRAITÉ DE LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE.

Comment oser se dire Grammairien? si l'on ne se sent pas assez fort pour répondre à cette question: Étant donné un mot quelconque dans telle ou telle phrase, dire quel en est le rapport? (LEMARE.)

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, boulevart Saint-Antoine, n°. 71.
LE PRIEUR, Libraire, rue des Noyers, n°. 45.
BELIN, Libraire, quai des Augustins, n°. 55.
BLANCHARD, Libraire, au Palais-Royal, galerie de bois, n°. 249.
BRUNOT-LABBE, Libraire, quai des Augustins, n°. 33.

1812.

Note des Abréviations employées dans cet Ouvrage.

a.	actif.	locut.	locution.
abs.	absolu.	m.	masculin.
activ.	activement.	modif.	modifie.
adj.	adjectif.	nég.	négation.
adv.	adverbe.	n.	neutre.
adverb.	adverbial.	nomb.	nombre.
adversat.	adversative.	numér.	numéral.
apostr.	apostrophe.	optat.	optatif, ive.
art.	article.	ord.	ordre.
auxil.	auxiliaire.	ordin.	ordinal.
card.	cardinal.	part.	participe.
causat.	causative.	partic.	particule.
circonst.	circonstantiel.	partit.	partitif.
collect.	collectif.	pass.	passé.
comp.	composé.	pers.	personne.
compar.	comparaison.	pl.	pluriel.
comparat.	comparatif.	poss.	possessif.
condit.	conditionnel.	prép.	préposition.
conj.	conjonction.	prés.	présent.
conjug.	conjugaison.	prét.	prétérit.
copul.	copulative.	princip.	principal.
déf.	défini.	pron.	pronom.
dém.	démonstratif.	pronomin.	pronominal.
dét.	détermine.	prop.	propre.
dir.	direct.	qualif.	qualifie.
disjonct.	disjonctif, ive.	quant.	quantité.
ellipt.	elliptique.	réfl.	réfléchi.
explét.	explétive.	rég.	régime.
f.	féminin.	règ.	règle.
fut.	futur.	rel.	relatif.
genr.	genres.	simp.	simple.
Gr. Gramm.	Grammaire.	sing.	singulier.
imparf.	imparfait.	sous-ent.	sous-entendu.
impér.	impératif.	s. subst.	substantif.
indéf.	indéfini.	substantiv.	substantivement.
indic.	indicatif.	subj.	subjonctif.
inf.	infinitif.	superl.	superlatif.
interj.	interjection.	unip.	unipersonnel.
interr.	interrogatif. interrogation.	unipersonn.	unipersonnelle-ment.
invar.	invariable.	v.	verbe.

Bayerische Staatsbibliothek München

EXERCICES

D'ANALYSE GRAMMATICALE.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

1. La *construction* est l'arrangement des mots dans l'ordre le plus convenable à l'expression de la pensée.

2. On distingue deux espèces de *constructions*, la construction directe, et la construction inverse.

3. La construction est *directe*, lorsque touts les mots de la phrase sont disposés selon l'ordre de subordination ou de succession qu'ils doivent avoir entr'eux. On énonce d'abord le *sujet* ou *nominatif*, ensuite le *verbe*, puis le *régime* ou *complément*, et enfin les *modificatifs*, qui marquent le temps, le lieu, la cause, et les autres circonstances de l'action que le verbe exprime.

Exemple :

Condé vainquit Merci à Nordlingue, en 1645.

Voilà l'ordre direct : 1°. le sujet qui fait l'action, *Condé;* 2°. le *verbe* qui exprime l'action faite par le sujet, *vainquit;* 3°. l'objet sur lequel tombe l'action, *Merci;* 4°. les circonstances de lieu et de temps, *à Nordlingue, en 1645.*

CODE D'INSTRUCTION

4. Quand l'ordre de subordination est interrompu, la construction est *indirecte* ou *inverse*.

Exemple :

Loin de la cour alors, en cette grotte obscure,
De ma religion je vins pleurer l'injure..

(Henriade, chant 1^er^.)

Il faudroit dire, dans l'ordre naturel, *je vins alors pleurer l'injure de ma religion, loin de la cour, dans cette grotte obscure.*

5. Nous avons fait connoître dans la Grammaire, p. 140 et suiv., les principaux cas dans lesquels le sujet se transporte après le verbe : nous y ajouterons encore les cas suivants :

1°. Lorsque le subjonctif est employé sans la conjonction *que*. Ainsi, l'on dit : *Fasse Jupiter! Fasse le ciel! Puissent vos jours sereins ignorer la tristesse !*

2°. Lorsque le sujet est suivi de longs compléments, et que le verbe ne commence point la phrase. Boileau nous fournit cet exemple :

Dans le réduit obscur d'une alcove enfoncée
S'élève un lit de plume à grands frais amassée.

(Lutrin, chant 1^er^.)

La Fontaine a dit :

Jadis vivoit en Lombardie
Un prince aussi beau que le jour.

et Voltaire :

Là gît la sombre envie, à l'œil timide et louche,

6. La transposition des autres parties de la phrase n'a guère lieu que dans la poésie.

7. La *construction* se divise encore en construction pleine, et en construction elliptique.

La construction est *pleine* lorsqu'elle contient explicitement touts les mots nécessaires à l'expression de la pensée : *Dieu a créé touts les hommes.*

8. Si la phrase contient plus de mots que n'en exige rigoureusement l'expression de la pensée, il y a *pléonasme.*

9. La construction est *elliptique*, quand on a retranché dans la phrase quelques mots que la régularité semble demander, mais que l'usage permet de supprimer. (Voyez la Grammaire, p. 179 et suiv.)

10. Pour faciliter aux élèves l'intelligence de la *méthode analytique*, nous croyons devoir nous arrêter particulièrement sur le pléonasme et sur l'ellipse.

DU PLÉONASME.

11. *Pléonasme* vient du grec et signifie *surabondance de paroles.*

12. Le pléonasme est *légitime*, quand les paroles surabondantes sont requises ou autorisées par l'usage; ou bien, lorsqu'elles ajoutent à la phrase, de la force ou de la grâce.

Exemple :

Et moi qui l'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai seule et désespérée.

(Racine.)

Je, moi, voilà le même sujet répété. Mais cette

répétition est nécessaire, parce que les pronoms *je, me, tu, te, on*, etc., ne peuvent jamais servir d'antécédents aux relatifs *qui* ou *que*. Ainsi le veut le génie de notre langue. La construction a donc demandé le double emploi du pronom de la première personne *je* et *moi*, pour sujet du verbe *m'en retournerai*. Ce pléonasme est donc légitime.

13. De même, dans cet exemple :

Il *a donc été déchiré ce matin*, ce voile *qui te couvroit les yeux*.

Il et *voile* sont le même sujet répété du verbe *a été déchiré ;* mais cette répétition donne plus d'énergie, plus de grâce au discours. Le pléonasme doit donc être encore admis.

14. Enfin, dans ce vers si connu :

Je le *tiens, ce* nid *de fauvette !*

Nous trouvons le même régime répété, *le* pronom relatif à *nid*, et le substantif *nid* lui-même. Mais le double emploi de ce régime ajoute de la grâce au vers. Ce pléonasme est donc légitime.

15. Au contraire, le pléonasme est *vicieux*, lorsqu'il est réprouvé par l'usage, ou qu'il n'ajoute rien à la phrase : comme si l'on disoit, *les conquêtes d'Alexandre donnèrent lieu à ses capitaines de s'entr'égorger les uns les autres*. Ces mots *les uns les autres* sont inutiles avec le verbe s'*entr'égorger*. Le pléonasme doit donc être rejeté.

16. D'après ces notions, les élèves analyseront sans peine les phrases suivantes, qui leur serviront de règles pour touts les exemples semblables.

Les honneurs du triomphe lui furent décernés, honneurs dont personne n'avoit encore joui avant lui.

Le substantif *honneurs*, qui commence la phrase, est le sujet du verbe *furent décernés*. Ce substantif, dans le second membre, est encore le sujet du même verbe, et il est répété *par pléonasme*.

17. (On pourroit aussi regarder le substantif *honneurs* du second membre comme le sujet du verbe *étoient* sous-entendu : ces honneurs *étoient* des honneurs dont personne n'avoit encore joui avant lui.)

18. *Cette grandeur qui vous étonne si fort, il la doit à votre nonchalance.*

Cette grandeur et le pronom relatif *la*, représentent le même régime du verbe *doit*. Ainsi, *la* est un régime répété *par pléonasme*.

19. (On pourroit encore analyser cette phrase en regardant les mots *cette grandeur* comme régime d'un verbe ou d'une préposition sous-entendue : *remarquons, considérons* cette grandeur ; ou bien : *quant à* cette grandeur qui vous étonne si fort, etc.)

20. Analysez de même la phrase : *moi, je t'aime !* dans laquelle vous trouvez le même sujet répété *moi* et *je ;* et celle-ci : *je t'aime, toi !* dans laquelle le même régime *te* et *toi* est également répété *par pléonasme*.

Enfin, cette phrase : *tu m'aimes ; moi ; et lui, tu le détestes !....* Le premier membre offre le même régime répété *me* et *moi ;* le second présente pareillement le même régime répété *lui* et *le*.

DE L'ELLIPSE.

21. *Ellipse* vient du grec, et signifie *omission*. Notre langue est pleine d'ellipses ; il n'y a presque pas de phrase qui n'en offre une ou plusieurs.

ELLIPSE DE L'ARTICLE.

22. Nous avons fait connoître dans la Grammaire quels sont les cas dans lesquels l'article doit se supprimer. (Voyez Gramm., p. 110 et suiv.) Il nous reste à indiquer les adjectifs déterminatifs qui tiennent lieu d'articles. Les voici :

Adjectifs déterminatifs.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Tout,	Toute.	Touts,	Toutes.
Chaque,	Chaque.	»	»
Aucun,	Aucune.	»	»
Nul,	Nulle.	»	»
Un,	Une.	»	»
Quelque,	Quelque.	Quelques,	Quelques.
»	»	Plusieurs,	Plusieurs.
Certain,	Certaine.	Certains,	Certaines.
Maint,	Mainte.	Maints,	Maintes.
Ce, cet,	Cette.	Ces,	Ces.
Mon,	Ma *ou* mon.	Mes,	Mes.
Ton,	Ta *ou* ton.	Tes,	Tes.
Son,	Sa *ou* son.	Ses,	Ses.
Notre,	Notre.	Nos,	Nos.
Votre,	Votre.	Vos,	Vos.
Leur,	Leur.	Leurs,	Leurs.

Il faut ajouter à cette liste touts les adjectifs de nombre cardinal, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, *mille*, etc.

23. Lorsque l'on supprime l'article, comme dans ces phrases, *j'ai vu* de *belles maisons*, *j'ai bu* de *bon vin* (Gramm., p. 110), la préposition *de* cesse de faire la fonction de préposition. Elle est employée alors comme un *article partitif*, et fait prendre le substantif qui suit dans un sens d'extrait : elle équivaut à *quelques*. Ainsi, dans l'analyse de la phrase, *j'ai vu* de *belles maisons*, dites : *de*, particule employée comme article partitif, équivaut à *quelques*, et fait prendre le substantif *maisons* dans un sens d'extrait.

24. Les mots *des* et *du* doivent s'analyser de la même manière dans les phrases : des *hommes sont venus ; j'ai rencontré* des *femmes qui m'ont dit.... j'ai acheté* du *vin*.... Ces mots ne se décomposent point alors en *de les*, *de le*. Dites donc dans l'analyse : *des*, article partitif pluriel des deux genres, mis pour *quelques*, fait prendre le substantif *hommes*, le substantif *femmes*, dans un sens d'extrait. *Du*, article partitif masculin singulier, mis pour *quelque*, une *certaine quantité*, fait prendre le substantif *vin* dans un sens d'extrait.

25. Quand un substantif est employé sans article, parce qu'il a un sens indéfini, il faut l'indiquer dans l'analyse. Ainsi, dans l'exemple : *il a trahi parents*, *amis*, etc., dites : *parents*, substantif masculin plu-

riel, régime du verbe *a trahi*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indéfini.

ELLIPSE DU SUJET.

26. *Je plie et ne romps pas* (LA FONTAINE), pour je plie et *je* ne romps pas.

Ci gît qui ne fut rien, pour ci gît *celui*, *un homme*, qui ne fut rien.

Ces sujets se suppléent aisément, et doivent être mentionnés dans l'analyse.

ELLIPSE DU RÉGIME.

27. *Devinez qui vous a frappé*, pour devinez *celui* qui vous a frappé.

Et j'aimerai qui m'aimera, au lieu de : et j'aimerai *celui* ou *celle* qui m'aimera.

Voilà de quoi il s'agit entre nous, au lieu de voilà *ce* dont il s'agit.

Corneille étonne, Racine touche, Voltaire instruit et amuse; suppléez : Corneille étonne l'*esprit*, Racine touche le *cœur*, Voltaire instruit les *hommes*, etc.

ELLIPSE DE L'ADJECTIF.

28. *Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.* (RACINE.)

Au lieu de : le fer est *prêt*, le bandeau est *prêt*, etc.

ELLIPSE DU VERBE.

29. *Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens; et notre étoile celle du public* : il faut suppléer, et notre étoile *nous attire* celle du public.

Le cœur est pour Pyrrhus, et les vœux pour Oreste.

(RACINE.)

Et les vœux *sont* pour Oreste.

Le bruit cesse, on se retire, *rats en campagne aussitôt.*

(LA FONTAINE.)

Les rats *sont* ou *se mettent* aussitôt en campagne.

Le monde est vieux, dit-on, je le crois; cependant
Il le faut amuser encor comme un enfant.

(LA FONTAINE.)

Il le faut amuser, comme *on amuse* un enfant.

Ainsi parla le loup, et flatteurs d'applaudir!

(LA FONTAINE.)

Et *les* flatteurs *s'empressèrent* d'applaudir.

Chat et vieux pardonner! cela n'arrive guère!

(LA FONTAINE.)

Il arrive d'être chat et vieux et de pardonner, cela n'arrive guère.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?... qu'il mourût!

(CORNEILLE.)

Je voulois qu'il mourût.

Il est plus savant que moi, suppléez que moi *je ne suis savant.* Moi est donc sujet du verbe *suis* sous-entendu.

3o. *Ils s'encensent l'un l'autre*, tournez la phrase en cette sorte : ils s'encensent, l'un *encense* l'autre.

ELLIPSE DE LA PRÉPOSITION.

31. *Par un orgueil et une vanité insupportable* (VOLTAIRE); par un orgueil et *par* une vanité, etc.

32. *La nuit quel vacarme horrible!* (Beaumarch.)
Dans la nuit, quel vacarme! etc.

33. *Certain âge accompli,*
Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli.
(La Fontaine.)
Après certain âge accompli, etc.

34. *La garnison sortit, tambour battant, mèche allumée* (Acad.); *avec* le tambour battant, et *après* la mèche allumée.

35. *Les parts étant faites, le lion parla ainsi.*
Après les parts étant faites, être faites.

Le bruit des exploits de Clovis étant parvenu jusqu'à Constantinople, l'empereur Anastase lui envoya, etc. *Après* le bruit étant, être parvenu, etc.

Dans toutes ces phrases, il y a nécessairement ellipse d'une préposition. Les substantifs *parts*, *bruit*, etc., ne peuvent pas être les sujets de *étant faites*, *étant parvenu;* car les verbes, à l'infinitif, n'ont ni nombres, ni personnes. (Gramm., p. 41.) Il faut donc suppléer les prépositions *après*, *depuis*, *en*, *pendant*, *à cause*, *jusqu'à*, etc. *Paris étant la capitale de la France, l'usage a prévalu de ne mettre au rang des rois de France, que ceux qui ont régné à Paris....* à cause de Paris étant la capitale, etc.

36. *Paris, rue de Rivoli.... boulevart de la Madelène;* au lieu de *à* Paris, *dans* la rue de Rivoli.... *sur* le boulevart de la Madelène.

37. *Il* me *parle*, pour il parle *à* moi.

Il leur *a parlé*, pour il a parlé *à* eux, *à* elles.

*T'u m'*en *donneras*, pour tu me donneras *de* ceci, *de* cela.

*J'*y *ai pensé*, pour j'ai pensé *à* ceci, *à* cela.

38. *Je vais jouer*, au lieu de je vais *à* jouer, ou *pour* jouer. On dit : *je vais* à *Rome ; je vais* à *la comédie ; je vais* au *jeu.* On devroit dire de même : *je vais* à *jouer.* Mais après les verbes *aller, courir, venir* et quelques unipersonnels, tels que *il faut*, etc., on supprime la préposition devant l'infinitif.... Dans les autres cas, l'infinitif est régime du verbe qui le précède ou d'une préposition exprimée ; *je veux jouer. Il vous importe de partir promptement.*

39. On comprend ordinairement en une seule règle, touts les infinitifs mis à la suite d'un verbe précédent, soit comme régimes de ce verbe, soit comme régimes d'une préposition sous-entendue ; et l'on dit, pour les deux cas : *je* veux *partir*, *je* vais *partir*, que *partir* est à l'infinitif, parce que *quand deux verbes sont placés par apposition, le second doit se mettre à l'infinitif.*

ELLIPSE SIMULTANÉE DE PLUSIEURS PARTIES DE LA PHRASE.

40. *Endormi sur le trône, au sein de la mollesse,*
Le poids de sa couronne accabloit sa foiblesse.

(VOLTAIRE, Henr. chant 1^er^.)

Tournez ainsi cette phrase :

Le poids de sa couronne, *de lui* endormi, etc.

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

(RACINE.)

Sa croupe *de lui* taureau, *de lui* dragon, etc.

C'est ainsi qu'occupé de mon nouvel amour,
Mes yeux, sans se fermer, ont attendu le jour.

(RACINE.)

C'est ainsi que mes yeux, *de moi* occupé, etc.

(Des critiques, faute d'être assez versés dans l'analyse, ont osé condamner ces phrases de *Racine* et de *Voltaire*.)

41. *Le premier janvier, an 1812*, pour dire : *dans* le, ou bien *au* premier *jour* de janvier *de* l'an *faisant* dix-huit cent douze *ans*.

Il est arrivé sur les une heure, il est arrivé sur les *parties du jour faisant* une heure.

42. *Un chapeau à la françoise*, pour dire : un chapeau *retapé* suivant la *mode* françoise.

43. *Le Danube*, pour le *fleuve appelé* Danube. (Quand l'article est placé devant un nom *propre*, il y a toujours un nom *commun* sous-entendu. En effet, l'usage de l'article est de déterminer le substantif devant lequel on le place ; mais comme les noms *propres* sont nécessairement déterminés par eux-mêmes, l'article qui les précède ne peut être destiné qu'à déterminer le nom *commun* sous-entendu.)

44. *Fasse Jupiter, fasse le ciel ; puissent touts ses voisins ensemble conjurés*, au lieu de : *je souhaite que* Jupiter fasse, *que* le ciel fasse, *que* touts *ses voisins* puissent, etc. (Gramm. p. 180.)

45. *Que de berceaux pour eux aux arbres suspendus!*
Sur le plus doux coton que de lits étendus!

(Poëme de la Religion.)

Combien, quel grand nombre de berceaux *sont* suspendus aux arbres!

Combien, quel grand nombre de lits *sont* étendus sur le plus doux coton!

(Les adverbes de quantité *combien, que, beaucoup, peu, assez, trop, plus, moins, tant*, etc., s'emploient quelquefois comme noms *collectifs*, et soumettent toujours au genre et au nombre du substantif qui les suit, les mots correspondants.

Exemples.

Jamais tant de beauté fut-elle couronnee?

(Racine.)

Tant de témérité seroit bientôt punie.

(Voltaire.)

Dans l'analyse des deux vers du *Poëme de la Religion, que* sera donc considéré comme substantif, et sujet des verbes *sont suspendus, sont étendus.*

Dans l'analyse du vers de Racine et de celui de Voltaire, *tant* est un substantif collectif qui sert de sujet aux verbes *fut couronnée*, et *seroit punie.* (Gramm. p. 124 et suiv.)

46. *C'est moi qui suis venu;* suppléez : *cette personne* qui est venue, moi *je suis cette personne.*

(Le pronom *ce*, faisant la fonction de sujet, tient lieu de *cette personne* ou *ces personnes*, de *cette chose* ou *ces choses.* Il rappelle un nom quelconque singu-

lier ou pluriel ; mais alors il faut que le verbe soit suivi d'un nom ou d'un pronom. Le pronom *ce* règle l'accord du verbe, quoiqu'il soit en concurrence avec un autre sujet. *C'*est *nous qui sommes venus*.... Le verbe *est,* reste au singulier à cause du sujet singulier *ce*. La phrase se décompose ainsi : *ces personnes* qui sont venues, nous *sommes ces personnes*.... Quand on dit : *ce sont eux qui sont venus*, *ce* fait toujours la loi. Il est regardé alors comme un collectif. En effet, il présente une idée de pluralité.)

Dans *c'est nous*, *c'est vous*, le pronom *ce* présente pareillement une idée de collection, et cependant le verbe *est,* reste au singulier. La raison est que *ce*, sujet *primaire,* est de la troisième personne, et que tout seroit renversé, si l'on disoit *c'êtes vous*, *ce sommes nous*. Le sujet primaire doit toujours faire la loi.... Mais le verbe *est* se met au singulier après *ce*, dans *si ce n'est,* signifiant *excepté*, comme : *je ne connois personne*, si ce n'est *vos frères*. Il en est de même dans quelques phrases où l'*harmonie* s'oppose à ce qu'on mette le pluriel, comme dans ces exemples : *Fut-ce vos frères* qui firent cela?... *Fût-ce nos propres frères*, *s'ils sont tyrans*, *Brutus*, *ils sont nos adversaires*. On ne pourroit point dire : *furent-ce*, *fussent-ce* vos frères, etc.

47. Ainsi, toutes les phrases de cette espèce pourront s'analyser de la manière suivante : *c'est vous qui nous avez maltraités*. *Ce* sert de sujet au verbe *est*. *Vous* est le sujet du verbe *êtes* sous-entendu. (*Vous* êtes *ces personnes*.)

48. *Il arrivera deux femmes*, suppléez : *ce que je vais dire*, *ceci* arrivera, deux femmes *arriveront.*

(Il résulte trois choses de l'emploi de *il* absolu, 1°. il annonce un sujet subséquent : *deux femmes ;* 2°. le verbe de ce sujet est sous-entendu : *arriveront ;* 3°. le sujet factice *il* fait la loi, quoiqu'il y ait dans la phrase un autre sujet plus naturel. En effet, si l'on demande *qui est-ce qui arrivera?* La réponse doit être *deux femmes.* Cependant on met le verbe au singulier, en accord avec le sujet *il.*)

49. D'après ces principes, les élèves analyseront ainsi les phrases suivantes :

Il viendra dix hommes ;.... ceci viendra, dix hommes *viendront.*

Il se trouvera ici dix hommes ;.... ceci se trouvera ici, dix hommes *se trouveront* ici.

Il se tiendra ici, il tiendra ici dix hommes ;.... ceci se tiendra ici, tiendra ici, dix hommes *se tiendront, tiendront* ici.

50. *Il y aura dix hommes*, tournez : *ceci se* aura, dix hommes *se auront.* (On néglige la particule explétive *y.*)

Il est des contre-temps ;.... ceci est, des contre-temps *sont.*

Plusieurs Grammairiens disent que le verbe unipersonnel *il y a* doit se changer en *est. Il y a* des hommes, c'est-à-dire, des hommes *sont... il y eut* un homme qui, c'est-à-dire, un homme *fut*, qui, etc. Cette dernière explication me semble devoir être pré-

férée. La langue latine exprime : *il y a des hommes*, de la même manière que *des hommes sont*, etc.

51. *Il y va de ma gloire ;.... ceci* va, *l'objet* de ma gloire *va.*

Il s'agit du bonheur ;.... ceci se agit, *l'objet* du bonheur *se agit.*

52. *Il fait beau, il fait froid, il fait chaud*, etc., suppléez : *ceci se* fait, le beau *temps se fait ;* le *temps* froid *se fait ;* le *temps* chaud *se fait.*

Il pleut, il tonne, il neige, il éclaire, etc., tournez : *ceci* pleut, le *ciel* pleut, ou le *nuage* pleut, etc.

On se sert si souvent du pronom *il* pour rappeler dans l'esprit la personne déjà nommée, que ce pronom a passé ensuite par imitation dans plusieurs façons de parler, où il ne rappelle l'idée d'aucun individu particulier ; le mot *il* est alors un nom métaphysique idéal ou d'imitation. C'est un pronom *absolu*, c'est-à-dire, qui ne se rapporte à rien. Il est employé par analogie. C'est ainsi qu'on dit : il *pleut*, il *tonne*, il *faut*, il *y a*, etc.

53. *Il faut être juste ;.... ceci* faut, *l'homme être juste faut.*

(Les verbes *falloir* et *faillir* viennent d'un verbe latin qui signifie *manquer*. Ainsi, quand on dit : *il faut être juste*, c'est comme si l'on disoit : *ceci manque, l'homme être juste manque.* Quand on dit : *il me faut mille francs*, c'est comme si l'on disoit : *ceci me manque, mille francs me manquent.*)

54. Sans décomposer ainsi le verbe *il faut*, et quelques autres verbes unipersonnels, on pourroit

les analyser en joignant ensemble le pronom absolu *il* et le verbe lui-même. Ainsi, on diroit : *il faut*, verbe unipersonnel au présent de l'indicatif. Alors l'infinitif qui suit est censé le régime d'une préposition non exprimée (38); et s'il suit un substantif, ce substantif peut être regardé comme le régime d'un verbe sous-entendu; *il me faudroit mille francs*, ... il me faudroit *avoir*, il faudroit *que j'eusse mille francs*.

55. Lorsque les verbes unipersonnels sont construits avec la conjonction elliptique *que*, la décomposition est plus difficile. Ainsi, pour analyser les phrases, *les maladies qu'il y a eu, les chaleurs qu'il a fait*, il faut se rappeler que ces locutions connues sous le nom de *gallicismes* sont contraires au bon sens. (Gramm. p. 170 et 171.) On doit alors suppléer les mots qui manquent. *Les maladies qu'il y a eu ;....* c'est-à-dire, *qui ont eu lieu ;.... les chaleurs qu'il a fait ;* c'est-à-dire, *qui ont été faites, produites* par le temps, etc. Disons donc : *que*, conjonction elliptique qui tient la place de plusieurs mots, *il y a eu, il a fait*, verbe unipersonnel au prétérit indéfini, etc.

EXERCICES

D'ANALYSE GRAMMATICALE.

PREMIER EXERCICE.

L'ÉTUDE et les connoissances propres à former l'esprit et le cœur, doivent occuper avant tout les jeunes demoiselles. On a suivi trop peu jusqu'ici l'éducation des jeunes personnes du sexe. L'ignorance est également honteuse et funeste pour touts. Les femmes tiennent un rang distingué dans la société ; elles ont la plus grande influence sur les destinées du genre humain.

ANALYSE.

La	art. simp. f. sing. détermine *étude*.
étude	s. f. sing. l'un des sujets du verbe *doivent*.
et	conj. copul. qui joint deux subst.
les	art. simp. p. des deux genres, dét. *connoissances*.
connoissance	ss. f. pl. autre sujet du v. *doivent*.
propres	adj. pl. des deux genres, qualif. *connoissances*.
à	prép. régit *former*. (Toutes les prépositions qui régissent un verbe, le veulent à l'infinitif.)
former	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *à*.

	Il a pour rég. l'*esprit et le cœur.*
le	art. simp. m. sing. dét. *esprit.*
esprit	s. m. sing. rég. du v. *former.*
et	conj. copul. joint deux subst.
le	art. simp. m. sing. dét. *cœur.*
cœur,	s. m. sing. rég. du v. *former.*
doivent	v. a. *devoir*, 3e. conjug. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Il a pour sujet *étude* et *connoissances*, et pour rég. l'inf. *occuper.*
occuper	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *doivent.* Il régit *demoiselles.*
avant	prép. régit *tout.*
tout	s. m. sing. pour *toutes choses*, rég. de la prép. *avant.*
les	art. simp. pl. des deux genres, dét. *demoiselles.*
jeunes	adj. pl. des deux genres, qualif. *demoiselles.*
demoiselles.	s. f. pl. rég. du v. *occuper.*
On	pron. indéf. sujet du v. *a suivi.*
a suivi	v. a. *suivre*, 4e. conjug. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *on*; son rég. est *éducation.*
trop	adv. de quant. modif. l'adv. *peu.*
peu	adv. de quant. modif. le v. *a suivi.*
jusqu'ici	adv. de temps, modif. le v. *a suivi.*
la	art. simp. f. sing. dét. *éducation.*
éducation	s. f. sing. rég. du v. *a suivi.*
des	art. comp. pour *de les. de* régit *personnes.*
jeunes	adj. pl. des deux genres, qualif. *personnes.*
personnes	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le. De* régit *sexe.*

sexe.	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
La	art. simp. fém. sing. dét. *ignorance.*
ignorance	s. f. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. *être* au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. son sujet est *ignorance.*
également	adv. de manière qui modifie les adj. *honteuse* et *funeste.*
honteuse	adj. f. sing. attribut de *ignorance.*
et	conj. copul. qui joint deux adjectifs.
funeste	adj. sing. des deux genres, attribut de *ignorance.*
pour	prép. régit *touts.*
touts.	s. collect. m. pl. pour *toutes les personnes*, rég. de la prép. *pour.*
Les	art. simp. pl. des deux genres, dét. *femmes.*
femmes	s. f. pl. sujet du v. *tiennent.*
tiennent	v. a. *tenir*, 2e. conjug. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *femmes*; son rég. est *rang.*
un	adj. numéral m. sing. dét. *rang*, parce qu'il tient lieu d'article.
rang	s. m. sing. rég. du v. *tiennent.*
distingué	part. adj. m. sing. qualif. *rang.*
dans	prép. qui régit *société.*
la	art. simp. f. sing. qui dét. *société.*
société;	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
elles	pron. pers. rel. f. pl. tient la place de *femmes*, sujet du v. *ont.*
ont	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *elles* pour *femmes*, et son rég. est *influence.*
la	art. simp. f. sing. dét. *influence.*
plus	adv. de compar. qui modif. l'adject. *grande*, et qui, précédé de l'art. *la*, marque le superl. relatif. (Gr. p. 27.)

grande	adj. f. sing. qualif. *influence.*
influence	s. f. sing. rég. du v. *ont.*
sur	prép. régit *destinées.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *destinées.*
destinées	s. f. pl. rég. de la prép. *sur.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... De* régit *genre.*
genre	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
humain.	adj. m. sing. qualif. *genre.*

IIe. EXERCICE.

Les connoissances inspirent les goûts sérieux et solides, écartent les amusements frivoles, attachent aux devoirs domestiques. Quel esprit fin et délié, quelle étendue, quelle variété de connoissances n'exige pas l'éducation des enfants, dont le premier âge est confié aux mères ! et quels charmes ne répandent pas dans la vie ces femmes estimables, dont l'esprit orné réunit aux connoissances, une douce aménité de caractère et touts les attraits d'une aimable modestie !

ANALYSE.

Les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *connoissances,*
connoissances	s. f. pl. sujet de *inspirent, écartent,* etc.
inspirent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *connoissances,* son rég. est *goûts.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *goûts.*
goûts	s. m. pl. rég. de *inspirent.*

sérieux	adj. m. pl. qualif. *goûts.*
et	conj. copul. qui lie deux adj.
solides,	adj. pl. des deux genr. qualif. *goûts.*
écartent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *connoissances,* son rég. est *amusements.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *amusements.*
amusements	s. m. pl. rég. de *écartent.*
frivoles,	adj. pl. des deux genr. qualif. *amusements.*
attachent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *connoissances,* le rég. n'est pas énoncé (27).
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les; à* régit *devoirs.*
devoirs	s. m. pl. rég. de *à* dans l'art. comp. *aux.*
domestiques.	adj. pl. des deux genr. qualif. *devoirs.*
Quel	adj. interr. m. sing. qualif. *esprit.*
esprit	s. m. sing. rég. de *exige.*
fin	adj. m. sing. qualif. *esprit.*
et	conj. copul. lie deux adjectifs.
délié,	adj. m. sing. qualif. *esprit.*
quelle	adj. interr. f. sing. qualif. *étendue.*
étendue,	s. f. sing. rég. de *exige.*
quelle	adj. interr. fém. sing. qualif. *variété.*
variété	s. f. sing. rég. de *exige.*
de	prép. régit *connoissances.*
connoissances	s. f. pl. rég. de la prép. *de.*
exige	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *éducation,* son rég. est *esprit, étendue, variété.*
ne pas	adv. de nég. , modif. le v. *exige.*
la	art. simp. f. sing. dét. *éducation.*
éducation	s. f. sing. sujet de *exige,* placé après le verbe, parce qu'il y a interrogation. (Gramm. p. 140.)

des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les.... de* régit *enfants.*
enfants,	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
dont	pron. rel. *à enfants*, pour *de lesquels*, toujours invar.
le	art. simp. m. sing. dét. *âge.*
premier	adj. ord. m. sing. qualif. *âge.*
âge	s. m. sing. sujet de *est confié.*
est confié	v. passif au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *âge.* Le participe passé *confié* s'accorde avec ce sujet. (1re. règle, Gramm. p. 149.)
aux	art. comp. pl. des deux genres pour *à les*, *à* régit *mères.*
mères!	s. f. pl. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux.*
et	conj. copul. lie deux phrases.
quels	adj. interr. m. pl. qualif. *charmes.*
charmes	s. m. pl. rég. de *répandent.*
répandent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *femmes*, son régime est *charmes.*
ne pas	adv. de nég. modif. *répandent.*
dans	prép. régit *vie.*
la	art. simp. f. sing. dét. *vie.*
vie	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
ces	adj. démonst. pl. des deux genres, dét. *femmes*, parce qu'il tient lieu d'art.
femmes	s. f. pl. sujet de *répandent*, placé après le verbe, parce qu'il y a interrogation.
estimables,	adj. pl. des deux genres, qualif. *femmes.*
dont	pron. rel. à *femmes*, pour *de lesquelles*, ne change point.
le	art. simp. m. sing. dét. *esprit.*
esprit	s. m. sing. sujet de *réunit.*

orné	part. adj (Gramm. p. 149.) m. sing. qualif. *esprit.*
réunit	v. a. au prés. de l'ind. 3ᵉ. pers. sing. Son sujet est *esprit.* Il a pour rég. *aménité* et *attraits.*
aux	art. comp. pl. des deux genres pour *à les*, *à* régit *connoissances.*
connoissances,	s. f. pl. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux,*
une	adj. numér. f. sing. dét. *aménité,* parce qu'il tient lieu d'article.
douce	adj. f. sing. qualif. *aménité.*
aménité	s. f. sing. rég. de *réunit.*
de	prép. régit *caractère.*
caractère	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul. lie deux substantifs.
touts	adj. collect. m. pl. qualif. *attraits.*
les	art. simp. pl. des deux genres, dét. *attraits.*
attraits	s. m. pl. autre rég. de *réunit.*
de	prép. régit *modestie.*
une	adj. numér. f. sing. dét. *modestie,* parce qu'il tient lieu d'article.
aimable	adj. sing. des deux genres, qualif. *modestie.*
modestie !	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*

IIIᵉ. EXERCICE.

Des matelots étoient en mer pendant une violente tempête. Les flots s'élevoient par-dessus le navire. Les mâts étoient rompus, les voiles déchirées. Il faisoit des éclairs épouvantables, et la foudre tomboit du ciel. Les pauvres gens se croyant perdus, jetoient à la mer une partie de la charge du vaisseau, afin

qu'il pût résister à la tempête. Il y eut un matelot qui voyant qu'on jetoit ce qu'il y avoit de plus pesant, prit sa femme pour la précipiter dans les flots, parce qu'il n'avoit jamais trouvé un plus lourd fardeau.

ANALYSE.

Des	art. partit. pl. des deux genr. employé pour *quelques*, fait prendre le subst. *matelots* dans un sens d'extrait.
matelots	s. m. pl. sujet du v. *étoient*.
étoient	v. subst. *être* à l'imparf. de l'ind. 3°. pers. pl. Son sujet est *matelots*.
en	prép. régit *mer*.
mer	s. f. sing. rég. de la prép. *en*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indéfini.
pendant	prépos. qui régit *tempête*.
une	adj. numér. f. sing., dét. *tempête*, parce qu'il tient lieu d'article.
violente	adj. f. sing. qualif. *tempête*.
tempête.	s. f. sing. rég. de la prép. *pendant*.
Les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *flots*.
flots	s. m. pl. sujet du v. *s'élevoient*.
s'élevoient	v. pron. à l'imparf. de l'ind. 3°. pers. pl. Son sujet est *flots*.
par-dessus	prép. régit *navire*.
le	art. simp. m. sing. dét. *navire*.
navire.	s. m. sing. rég. de la prép. *par-dessus*.
Les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *mâts*.
mâts	s. m. pl. sujet du v. *étoient rompus*.
étoient rompus,	v. passif *être rompu*, à l'imparf. de l'ind. 3°. pers. pl. Son sujet est *mâts*; le part. *rompus* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *voiles*.

voiles étoient déchirées.	s. f. pl. sujet de *étoient déchirées.* v. passif *être déchiré,* à l'imparf. de l'ind. 3^e^. pers. pl. Son sujet est *voiles.* Le part. *déchirées* s'accorde avec ce sujet. (Première règle, Gramm. p. 149.)
Il faisoit	v. unip. à l'imparf. de l'ind. pour *cela se faisoit,* ou *étoit fait* (52) (*).
des	art. partit. pl. des deux genr., fait prendre le subst. *éclairs* dans un sens d'extrait.
éclairs	s. m. pl. sujet du v. *se faisoient, se faisoient voir,* à suppléer.
épouvantables, et	adj. pl. des deux genr. qualif. *éclairs.* conj. copul. lie deux memb. de phrase.
la	art. simp. fém. sing. dét. *foudre.*
foudre	s. f. sing. sujet du v. *tomboit.*
tomboit	v. n. à l'imparf. de l'ind. 3^e^. pers. sing. Son sujet est *foudre.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le.* La prép. *de* régit *ciel.*
ciel.	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
Les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *gens.*
pauvres	adj. pl. des deux genr. qualif. *gens.*
gens	s. m. et f. pl. sujet du v. *jetoient.*
se	pron. réfl. qui se rapporte à *gens,* rég. de *croyant.*
croyant	v. a. au part. prés. rég. d'une prép. sous-ent. *en* (35). Son rég. est *se* pour *eux, les gens.*
perdus,	part. adj. m. pl. qualif. *se* pour *gens.*

(*) Ces chiffres indiquent ceux du *Traité de la Construction,* où nous avons donné l'analyse de la difficulté qui se présente à résoudre.

jetoient	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *gens*, son rég. est *partie*.
à	prép. régit *mer*.
la	art. simp. fém. sing. dét. *mer*.
mer	s. f. sing. rég. de la prép. *à*.
une	adj. numér. f. sing. dét. *partie*, parce qu'il tient lieu d'article.
partie	s. f. sing. rég. du v. *jetoient*.
de	prép. régit *charge*.
la	art. simp. fém. sing. dét. *charge*.
charge	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *vaisseau*.
vaisseau,	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du*.
afin que	conj. causat. qui régit le subjonctif.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée de vaisseau, sujet du v. *pût*.
pût	v. n. pris activ. à l'imparf. du subj. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *vaisseau*. Il est à l'imparf. du subj., parce que le v. *jetoient* de la prop. princip. est à l'imparf. de l'ind. (Gr. p. 146.) Il régit *résister*.
résister	v. n. au prés. de l'inf. rég. du v. *pût*.
à	prép. régit *tempête*.
la	art. simp. f. sing. dét. *tempête*.
tempête.	s. f. sing. rég. de la prép. *à*.
Il y eut	v. unip. au prét. déf. pour *cela se eut*, ou *cela fut* (50).
un	adj. numér. m. sing. dét. *matelot*, parce qu'il tient lieu d'article.
matelot	s. m. sing. sujet du v. *se eut*, ou *fut* (un matelot fut) (50).
qui	pron. rel. à *matelot*, sujet du v. *prit*.
voyant	part. prés. du v. a. *voir*, rég. d'une prép. sous-ent. *en* (35).

que	conj. déterminat.
on	pron. indéf. sujet du v. *jetoit.*
jetoit	v. a. *jeter* à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son suj. est *on*, son rég. est *ce.*
ce	pron. dém. m. sing. rég. de *jetoit.*
que	conj. ellipt. devant l'unip. *il y avoit*, tient la place de *qui*, relatif à *ce* et suj. du v. *se avoit*, ou bien *étoit* (55).
il y avoit	v. unip. à l'imparf. de l'ind. mis pour *se avoit*, ou *étoit* (50).
de	partic. explét.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *pesant.*
pesant,	adj. m. sing. qualif. *ce* dans la phrase rétablie : on jetoit *ce* qui étoit *le plus pesant.* On pourroit dire aussi qu'il qualifie le mot *objet* sous-ent. On jetoit *l'objet* le plus *pesant* parmi les objets, etc.
prit	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *matelot*, son rég. est *femme.*
sa	adj. poss. f. sing., dét. *femme*, parce qu'il tient lieu d'article.
femme	s. f. sing. rég. du v. *prit.*
pour	prép. régit *précipiter.*
la	pron. pers. rel. à *femme*, f. sing. rég. du v. *précipiter.*
précipiter	v. a. au prés. de l'inf. Il est rég. de la prép. *pour*, et il régit *la* pour *femme.*
dans	prép. régit *flots.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *flots.*
flots,	s. m. pl. rég. de la prép. *dans.*
parce que	conj. causat.
il	pron. pers. m. s. tient la place de *matelot.* Il est sujet de *avoit trouvé.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *avoit trouvé.*
avoit trouvé	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers.

	sing. Son sujet est *il* pour *matelot*, son rég. est *fardeau*.
jamais	adv. de temps, modif. le v. *avoit trouvé*.
un	adj. numér. m. sing., dét. *fardeau*, parce qu'il tient lieu d'article.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *lourd*.
lourd	adj. m. s. qualif. *fardeau*.
fardeau.	s. m. sing. rég. de *avoit trouvé*.

IV^e. EXERCICE.

A Athènes et dans Rome, touts ceux qui mouroient pour la patrie avoient droit aux éloges de leurs concitoyens ; et les orateurs ou les poëtes qui jetoient des fleurs sur leurs tombeaux excitoient toujours l'attention publique.

L'assassinat de Jumonville, simple officier, n'est point un de ces meurtres qui doivent être confondus dans la liste des crimes obscurs et vulgaires. C'est un crime qui doit exciter l'indignation de touts les peuples, puisqu'il attaque les lois primitives des nations, qu'il renverse touts les fondements du droit politique établi entre les hommes.

ANALYSE.

A	prép. régit *Athènes*.
Athènes	nom prop. d'une ville de la Grèce, rég. de la prép. *à*.
et	conj. copul.
dans	prép. régit *Rome*.
Rome,	nom prop. de ville, rég. de la prép. *dans*.

touts	adj. collect. m. pl. qualif. *ceux*.
ceux	pron. dém. m. pl. sujet du v. *avoient*.
qui	pron. rel. à *ceux*, sujet du v. *mouroient*.
mouroient	v. n. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *ceux*.
pour	prép. régit *patrie*.
la	art. simp. f. sing. dét. *patrie*.
patrie	s. f. sing. rég. de la prép. *pour*.
avoient	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son suj. est *ceux*, son rég. est *droit*.
droit	s. m. sing. rég. de *avoient*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indéfini.
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *éloges*.
éloges	s. m. pl. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux*.
de	prép. régit *concitoyens*.
leurs	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *concitoyens*, parce qu'il tient lieu d'article.
concitoyens ;	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
et	conj. copul. qui lie deux propositions.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *orateurs*.
orateurs	s. m. pl. sujet de *excitoient*.
ou	conj. disjonct.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *poëtes*.
poëtes	s. m. pl. autre sujet du v. *excitoient*.
qui	pron. rel. à *poëtes* et à *orateurs*, sujet du v. *jetoient*.
jetoient	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *poëtes* et *orateurs*, son rég. est *fleurs*.
des	art. partit. mis pour *quelques*, fait

prendre le subst. *fleurs* dans un sens d'extrait.

fleurs — s. f. pl. rég. de *jetoient*.

sur — prép. régit *tombeaux*.

leurs — adj. poss. pl. des deux genr. dét. *tombeaux*, parce qu'il tient lieu d'art.

tombeaux — s. m. pl. rég. de la prép. *sur*.

excitoient — v. a. à l'imparf. de l'ind. 3°. pers. pl. Son sujet est *orateurs* et *poëtes*, son rég. est *attention*.

toujours — adv. de temps, modif. *excitoient*.

la — art. simp. f. sing. déterm. *attention*.

attention — s. f. sing. rég. de *excitoient*.

publique. — adj. f. sing. qualif. *attention*.

Le — art. simp. m. sing. dét. *assassinat*.

assassinat — s. m. sing. sujet du v. *est*.

de — prép. régit *Jumonville*.

Jumonville, — nom prop. d'homme, rég. de la prép. *de*.

simple — adj. sing. des deux genr. qualif. *officier*.

officier, — s. m. sing. attribut de *Jumonville*. (Gramm. p. 25.)

ne point — adv. de nég. modif. le v. *est*.

est — v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3°. pers. sing. Son sujet est *assassinat*.

un — adj. numér. m. sing. dét. le subst. *meurtre* sous-ent. (*n'est point un meurtre de ces meurtres.*)

de — prép. régit *meurtres*.

ces — adj. dém. pl. des deux genr., dét. *meurtres*, parce qu'il tient lieu d'art.

meurtres — s. m. pl. rég. de la prép. *de*.

qui — pron. rel. à *meurtres*, sujet du v. *doivent*.

doivent — v. a. *devoir*, au prés. du subj. 3°. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *meurtres*, son rég. est *être confondus*. (Gr. p. 144.)

être confondus	v. passif au prés. de l'infin. rég. de *doivent ;* le part. *confondus* s'accorde avec le sujet *qui* pour *meurtres.* (Première règle des part.)
dans	prép. régit *liste.*
la	art. simp. fém. sing. dét. *liste.*
liste	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *crimes.*
crimes	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
obscurs	adj. m. pl. qualif. *crimes.*
et	conj. copul. lie deux adjectifs.
vulgaires.	adj. pl. des deux genr. qualif. *crimes.*
Ce	pron. dém. m. s. sujet du v. *est.*
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *crime,* parce qu'il tient lieu d'article.
crime	s. m. sing. sujet du verbe *est* (censé répété).
qui	pron. rel. à *crime*, et sujet du v. *doit.*
doit	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *crime*, son rég. est *exciter.*
exciter	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *doit.* Il régit *indignation.*
la	art. simp. f. sing. dét. *indignation.*
indignation	s. f. sing. rég. du v. *exciter.*
de	prép. régit *peuples.*
touts	adj. collect. m. pl. qualif. *peuples.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *peuples.*
peuples ,	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
puisque	conj. causat.
il	pron. rel. à *crime*, m. sing. sujet du v. *attaque.*

attaque	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *lois.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *lois.*
lois	s. f. pl. rég. du v. *attaque.*
primitives	adj. f. pl. qualif. *lois.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *nations.*
nations,	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
que	pour *puisque*, conj. causat.
il	pron. rel. à *crime*, m. sing. sujet du v. *renverse.*
renverse	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *fondements.*
touts	adj. collect. m. pl. qualif. *fondements.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *fondements.*
fondements	s. m. pl. rég. de *renverse.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *droit.*
droit	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
politique	adj. sing. des deux genr. qualif. *droit.*
établi	part. adj. m. s. qualif. *droit.*
entre	prép. régit *hommes.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *hommes.*
hommes.	s. m. pl. rég. de la prép. *entre.*

Ve. EXERCICE.

La réputation du plus grand capitaine étoit déjà accordée à Turenne, lorsqu'il fut battu à Réthel. Quand on lui demanda comment il avoit perdu cette

bataille, il répondit simplement : *par ma faute ;* mais *un homme qui n'a pas fait de fautes à la guerre, ne l'a pas faite long-temps.* Il n'en battit pas moins *Condé.* Après la prise de Dunkerque, il écrivit à sa femme : *Les ennemis sont venus à nous*, ils ont été battus ; Dieu soit loué ! J'ai eu de la fatigue toute la journée. Je vous donne le bonsoir et je vais me coucher.

ANALYSE.

La	art. simp. f. sing. dét. *réputation.*
réputation	s. f. sing. sujet du v. *étoit accordée.*
du	art. compar. m. sing. pour *de le... de* régit *capitaine.*
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *grand.*
grand	adj. m. sing. qualif. *capitaine.*
capitaine	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
étoit accordée	v. passif *être accordé*, à l'imparf. de l'ind, 3e. pers. sing. Son sujet est *réputation.* Le part. *accordée* s'accorde avec ce sujet. (Prem. règle.)
déjà	adv. de temps, modif. le v. *étoit accordée.*
à	prép. régit *Turenne.*
Turenne,	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *à.*
lorsque	conj. circonst.
il	pron. pers. m. sing. tient la place de *Turenne*, sujet du v. *fut battu.*
fut battu	v. passif *être battu*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *Turenne.* Le part. *battu* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
à	prép. régit *Réthel.*
Réthel.	nom prop. de ville, rég. de la prép. *à.*

Quand	conj. circonst.
on	pron. indéf. m. sing. sujet de *demanda*.
lui	pron. pers. pour *à lui*, m. sing. rég. de la prép. sous-ent.
demanda	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *on*.
comment	adv. de manière, modif. le v. *avoit perdu*.
il	pron. pers. m. sing. tient la place de *Turenne*, sujet du v. *avoit perdu*.
avoit perdu	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *bataille*.
cette	adj. dém. f. sing. dét. *bataille*, parce qu'il tient lieu d'article.
bataille,	s. f. sing. rég. de *avoit perdu*.
il	pron. pers. m. sing. tient la place de *Turenne*, sujet de *répondit*.
répondit	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *Turenne*.
simplement :	adv. de manière, modif. le v. *répondit*.
par	prép. régit *faute*.
ma	adj. poss. f. sing. dét. *faute*, parce qu'il tient lieu d'article.
faute ;	s. f. sing. rég. de la prép. *par*.
mais	conj. adversat.
un	adj. numér. m. sing. dét. *homme*, parce qu'il tient lieu d'article.
homme	s. m. sing. sujet du v. *a faite*.
qui	pron. rel. à *homme*, sujet du v. *a fait*.
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *a fait*.
a fait	v. a. 4e. conj. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *homme*, son rég. est *fautes*.
de	partic., mise pour *quelques*, fait prendre le subst. *fautes* dans un sens d'extrait.

fautes	s. f. pl. rég. du v. *a fait.*
à	prép. régit *guerre.*
la	art. simp. f. sing. dét. *guerre.*
guerre,	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *a faite.*
la	pron. rel. à *guerre,* f. s. rég. du v. *a faite.*
a faite	v. a. *faire*, 4e. conj. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *homme,* son rég. est *la* pour *guerre.* Le part. *faite* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
long-temps.	adv. de temps, modif. le v. *a faite.*
Il	pron. pers. m. sing. tient la place de *Turenne*, sujet du v. *battit.*
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *battit.*
en	pron. rel. m. sing. tient la place de *pour cela.*
battit	v. a. *battre,* au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *Condé.*
moins	adv. de compar. modif. *battit.*
Condé.	nom prop. d'homme, rég. du v. *battit.*
Après	prép. régit *prise.*
la	art. simp. f. sing. dét. *prise.*
prise	s. f. sing. rég. de la prép. *après.*
de	prép. régit *Dunkerque.*
Dunkerque,	nom prop. de ville, rég. de la prép. *de.*
il	pron. pers. m. sing., tient la place de *Turenne*, sujet du v. *écrivit.*
écrivit	v. a. *écrire,* 4e. conj. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il.*
à	prép. régit *femme.*
sa	adj. poss. f. sing., dét. *femme*, parce qu'il tient lieu d'article.
femme :	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
Les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *ennemis.*
ennemis	s. m. pl. sujet du v. *sont venus.*

sont venus	v. n. *venir*, au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *ennemis*. Le part. *venus* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
à	prép. régit *nous*.
nous,	pron. pers. 1re. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. *à*.
ils	pron. de la 3e. pers. masc. pl. sujet de *ont été battus*.
ont été battus;	v. passif *être battu*, au prét. indéf. 3e. pers. pl. Le sujet est *ils* pour *ennemis*. Le part. *battus* s'accorde avec ce sujet. (Prem. règ. Gramm. p. 149.)
Dieu	s. m. sing. sujet du v. *soit loué*.
soit loué !	v. passif *être loué*, au prés. du subj. 3e. pers. sing. Son sujet est *Dieu*. Le part. *loué* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.) Le v. est au subj. parce que la phrase est *optative*. Suppléez les mots : *je souhaite que* (44).
Je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet de *ai eu*.
ai eu	v. a. *avoir*, au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *fatigue*.
de la	art. partit., équivaut à *quelque*, et fait prendre le subst. *fatigue* dans un sens d'extrait (23).
fatigue	s. f. sing. rég. de j'*ai eu*.
toute	adj. collect. fém. sing. qualif. *journée*.
la	art. simp. f. sing. dét. *journée*.
journée.	s. f. sing. rég. de la prép. *dans* ou *pendant* sous-ent. (41).
Je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet de *donne*.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. pour *à vous*, rég. de la prép. sous-ent.

donne	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *bonsoir*.
le	art. simp. m. sing. dét. *bonsoir*.
bonsoir,	s. m. sing. rég. du v. *donne*.
et	conj. copul. joint deux membres de phrase.
je	pron. de la 1re. personne sing. des deux genr. sujet du v. *vais*.
vais	v. n. *aller*, au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*.
me coucher.	v. réfl. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'infinitif (38 et 39).

VIe. EXERCICE.

Ce sang froid, Turenne le conservoit et dans les batailles et dans les conseils. Par-tout il fut sensible, compatissant. Guerrier tutélaire, il protégeoit le vaincu par une discipline sévère. On ne doit point lui imputer les incendies du Palatinat ; c'est à l'inflexible *Louvois*, qu'il devoit renvoyer le cartel de l'électeur de Bavière, qui demandoit raison, l'épée à la main, au général du saccagement de ses états.

ANALYSE.

Ce	adj. dém. m. sing., dét. *sang*, parce qu'il tient lieu d'article.
sang	s. m. sing. rég. du v. *conservoit*. On peut aussi le regarder comme rég. d'un verbe ou d'une prép. sous-ent. (18 et 19).
froid,	adj. m. sing. qualif. *sang*.

Turenne	nom prop. d'homme, sujet du v. *conservoit.*
le	pron. rel. à *sang froid*, m. sing. rég. du v. *conservoit ;* ce rég. est répété par pléonasme (18).
conservoit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *Turenne*, son rég. est *sang froid.*
et	conj. copul.
dans	prép. régit *batailles.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *batailles.*
batailles	s. f. pl. rég. de la prép. *dans.*
et	conj. copul.
dans	prép. régit *conseils.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *conseils.*
conseils.	s. m. pl. rég. de la prép. *dans.*
Par-tout	adv. de lieu, modif. le v. *fut.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing., tient la place de *Turenne*, sujet du v. *fut.*
fut	v. subst. *être*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *Turenne.*
sensible,	adj. sing. des deux genr. attribut de *il* pour *Turenne.*
compatissant.	adj. m. sing. attribut de *il* pour *Turenne.*
Guerrier	s. m. sing. attribut de *il* sujet de la proposition, *il protégeoit.*
tutélaire,	adj. sing. des deux genr. qualif. *guerrier.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *protégeoit.*
protégeoit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il,* son rég. est *vaincu.*
le	art. simp. m. sing. dét. *vaincu.*
vaincu	s. m. sing. rég. de *protégeoit.*

par	prép. régit *discipline.*
une	adj. numér. f. sing. dét. *discipline*, parce qu'il tient lieu d'article.
discipline	s. f. sing. rég. de la prép. *par.*
sévère.	adj. sing. des deux genr. qual. *discipline.*
On	pron. indéf. m. sing. sujet du v. *doit.*
ne point	adv. de nég. modif. le v. *doit.*
doit	v. a. *devoir,* au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *on*, son rég. est *imputer.*
lui	pour *à lui*, pron. de la 3e. pers. m. sing. rég. de la prép. sous-ent.
imputer	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *doit.* Il régit *incendies.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *incendies.*
incendies	s. m. pl. rég. du v. *imputer.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *pays* sous-ent. (du pays appelé *Palatinat*) (43).
Palatinat;	nom prop. attribut du subst. *pays* sous-ent.
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. *être,* au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
à	prép. régit le subst. *homme* sous-ent. (C'est à l'*homme*, au *ministre* inflexible appelé *Louvois.*)
le	art. simp. m. sing. dét. *homme* ou *ministre* sous-ent. (43).
inflexible	adj. sing. des deux genr. qualif. *homme* ou *ministre* sous-ent.
Louvois,	nom prop., attribut du subst. *homme* ou *ministre.*
que	conj. déterminat.

il	pron. pers. m. sing. tient la place de *Turenne*, sujet du v. *devoit.*
devoit	v. a. *devoir*, à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *renvoyer.*
renvoyer	v. a. au prés. de l'infin. rég. de *devoit.* Il régit *cartel.*
le	art. simp. m. sing. dét. *cartel.*
cartel	s. m. sing. rég. de *renvoyer.*
de	prép. régit *électeur.*
le	art. simp. m. sing. dét. *électeur.*
électeur	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
de	prép. régit *Bavière.*
Bavière,	nom prop. de pays, rég. de la prép. *de.*
qui	pron. rel. à *électeur*, et sujet du v. *demandoit.*
demandoit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *électeur*, son rég. est *raison.*
raison,	s. f. sing. rég. du v. *demandoit*, employé sans article, parce qu'il n'exprime avec le v. *demandoit* qu'une seule idée. (Gramm. p. 112.)
la	art. simp. f. sing. dét. *épée.*
épée	s. f. sing. rég. de la prép. *avec* sous-ent. (34).
à	prép. régit *main.*
la	art. simp. f. sing. dét. *main.*
main,	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
au	art. comp. pour *à le*, m. sing.; *à* régit *général.*
général	s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au.*
du	art. comp. pour *de le*, m. sing... *de* régit *saccagement.*
saccagement	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*

de	prép. régit *états*.
ses	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *états*, parce qu'il tient lieu d'article.
états.	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.

VII^e. EXERCICE.

Oui, c'est un Dieu caché, que le Dieu qu'il faut croire.
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
Quels témoins éclatants devant moi rassemblés !
Répondez, cieux et mers; et vous, terre, parlez.
Quel bras peut vous suspendre, innombrables étoiles?
Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles ?
O cieux! que de grandeur, et quelle majesté!
J'y reconnois un maître à qui rien n'a coûté.

ANALYSE.

Oui,	partic. qui sert à l'affirmation.
ce	pron. dém. m. sing. sujet du verbe *est* (cela *est*).
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
un	adj. numér. m. sing. dét. *Dieu*, parce qu'il tient lieu d'article.
Dieu	s. m. sing., sujet du v. *est* censé répété. (Cela *est*, le Dieu qu'il faut croire, *est* caché.)
caché,	part. adj. m. s. qualif. *Dieu*.
que	conj. déterminat.
le	art. simp. m. sing. dét. *Dieu*.
Dieu	s. m. sing., sujet du v. *est* répété par pléonasme.
que	pron. rel. à *Dieu*, et rég. du v. *croire*.
il faut	v. unip. au prés. de l'ind.

croire.	v. a. auprés. de l'infinitif. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf. (38, 39 et 53.) Le v. *croire* régit ici *que* pour *Dieu.*
Mais	conj. adversat.
tout	adv. qui signifie *à quelque point que*, et modif. *caché.*
caché	part. pass. m. sing. joint au v. *est*, s'accorde avec le sujet *il.* (Prem. règle.)
que	partic. qui, avec le mot *tout*, forme une locut. adverb. qui équivaut à celle-ci : *à quelque point, à quelque degré que.*
il	pron. pers. m. sing. tient la place du subst. *Dieu*, sujet du v. *est caché.*
est,	v. auxil. *être,* au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *Dieu.*
pour	prép. qui régit *révéler.*
révéler	v. a. au prés. de l'inf. régime de la prép. *pour.* Il régit *gloire.*
sa	adj. poss. f. sing. dét. *gloire*, parce qu'il tient lieu d'article.
gloire,	s. f. sing. rég. du v. *révéler.*
quels	adj. m. pl. qualif. *témoins.*
témoins	s. m. pl. sujet du v. *sont rassemblés.*
éclatants	adj. m. pl. qualif. *témoins.*
devant	prép. régit *moi.*
moi	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., rég. de la prép. *devant.*
rassemblés!	part. pass. m. pl. Il est censé joint au v. *sont* sous-ent. Il s'accorde avec le sujet *témoins.* (Première règle.)
Répondez,	v. a. à l'impér. 2e. pers. pl.
cieux	s. m. pl. (fait au sing. *ciel.*) Il est ici en apostr.
et	conj. copul. qui joint deux substantifs.

mers ;	s. f. pl. mis en apostr.
et	conj. copul. joint deux membres de phrase.
vous,	pron. de la 2e. pers. pl. mis en apostr.
terre,	s. f. sing. placé en apostr.
parlez.	v. n. à l'impér. 2e. pers. pl.
Quel	adj. interr. m. sing. qualif. *bras.*
bras	s. m. sing. sujet du v. *peut.*
peut	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *bras.* Il régit *suspendre.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. rég. de *suspendre.*
suspendre,	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *peut.* Il régit *vous.*
innombrables	adj. pl. des deux genr. qualif. *étoiles.*
étoiles ?	s. f. pl. mis en apostr.
Nuit	s. f. sing. mis en apostr.
brillante,	adj. f. sing. qualif. *nuit.*
dis-	v. a. *dire* à l'impér. 2e. pers. sing.
nous	pron. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. *à* sous-ent. (37) (dis *à* nous).
qui	pron. interr. m. sing. sujet. du v. *a donné.*
te	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. pour *à toi,* rég. de la prép. *à* sous-ent (37).
a donné	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui ;* son rég. est *voiles.*
tes	adj. poss. pl. des deux genres, dét. *voiles,* parce qu'il tient lieu d'art.
voiles ?	s. m. pl. rég. de *a donné.*
O	partic. qui sert à l'apostr.
cieux !	s. m. pl. mis en apostr.
que	subst. collect. sujet du v. *est* sous-ent. (*Que, combien* de grandeur *est*

	en vous !) (45.) On peut aussi le regarder comme le rég. du v. *vous avez* sous-ent. (*Que, combien* de grandeur *vous avez !*)
de	prép. régit *grandeur.*
grandeur,	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul.
quelle	adj. f. sing. qualif. *majesté.*
majesté !	s. f. sing. sujet du v. *est* sous-ent. ou rég. du v. *vous avez.*
Je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *reconnois.*
y	adv. de lieu, mis pour *en eux*, modif. le v. *reconnois.*
reconnois	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je ;* son rég. est *maître.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *maître,* parce qu'il tient lieu d'article.
maître	s. m. sing. rég. du v. *reconnois.*
à	prép. régit *qui.*
qui	pron. rel. à *maître*, rég. de la prép. *à.*
rien	s. m. sing. sujet du v. *a coûté.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *a coûté.*
a coûté.	v. n. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *rien.*

VIIIe. EXERCICE.

Ce Dieu dans nos déserts a semé la lumière,
Ainsi que dans nos champs il sème la poussière.
Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau,
Astre toujours le même, astre toujours nouveau,
Par quel ordre, ô soleil! viens-tu du sein de l'onde,
Nous rendre les rayons de ta clarté féconde?

Tous les jours je t'attends, tu reviens tous les jours;
Est-ce moi qui t'appelle, et qui règle ton cours ?

ANALYSE.

Ce	adj. dém. m. sing. dét. *Dieu*, parce qu'il tient lieu d'article.
Dieu	s. m. sing. sujet du v. *a semé.*
dans	prép. régit *déserts.*
nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *déserts*, parce qu'il tient lieu d'art.
déserts	s. m. pl. rég. de la prép. *dans.*
a semé	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Dieu*, son rég. est *lumière.*
la	art. simp. f. sing. dét. *lumière.*
lumière,	s. f. sing. rég. de *a semé.*
ainsi que	adv. de compar., modif. le v. *a semé.*
dans	prép. régit *champs.*
nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *champs*, parce qu'il tient lieu d'art.
champs	s. m. pl. rég. de la prép. *dans.*
il	pron. pers. m. sing. tient la place de *Dieu*, sujet du v. *sème.*
sème	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *poussière.*
la	art. simp. f. sing. dét. *poussière.*
poussière.	s. f. sing. rég. du v. *sème.*
Toi	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *viens.*
que	pron. rel. à toi, des deux genres et des deux nomb., rég. du v. *annonce.*
annonce	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *aurore*, son rég. est *que* pour *toi.*
la	art. simp. f. sing. dét. *aurore.*
aurore,	s. f. sing. sujet du v. *annonce.*

admirable	adj. sing. des deux genr., qualif. *flambeau.*
flambeau ,	s. m. sing. attribut de *soleil.*
astre	s. m. sing. attribut de *soleil.*
toujours	adv. de temps, modif. l'adj. *même.*
le	art. simp. m. sing. dét. *astre* censé répété (toujours le même *astre*).
même ,	adj. sing. des deux genr., qualif. le subst. *astre.*
astre	s. m. sing. attribut de *soleil.*
toujours	adv. de temps, modif. l'adj. *nouveau.*
nouveau ,	adj. m. sing. qualif. *astre.*
par	prép. régit *ordre.*
quel	adj. interr. m. sing. qualif. *ordre.*
ordre ,	s. m. sing. rég. de la prép. *par.*
ô	partic. qui sert à l'apostr.
soleil !	s. m. sing. placé en apostr.
viens-	v. n. au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Il a pour sujet *toi* et *tu* répétés par pléonasme.
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet répété du v. *viens*, et placé après le v. pour marquer interr.
du	art. comp. m. sing. pour *de le.... de* régit *sein.*
sein	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
de	prép. régit *onde.*
la	art. simp. fém. sing. dét. *onde.*
onde ,	s. f. sing. rég. de la prép. *de*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., pour *à nous*, rég. de la prép. *à* sous-ent.
rendre	v. a. au prés. de l'inf. rég. d'une prép. sous-ent. (38 et 39.) Il régit *rayons.*
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *rayons.*

rayons	s. m. pl. rég. du v. *rendre.*
de	prép. régit *clarté.*
ta	adj. poss. f. sing. dét. *clarté*, parce qu'il tient lieu d'article.
clarté	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
féconde ?	adj. f. sing. qualif. *clarté.*
Touts	adj. collect. m. pl. qualif. *jours.*
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *jours.*
jours	s. m. pl. (C'est le nom de *temps*, il est rég. d'une prép. sous-ent. *dans*, *en*, *pendant*, etc.) (32.)
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *attends.*
te	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., rég. de *attends.*
attends,	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je ;* son rég. est *te* pour *toi.*
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *reviens.*
reviens	v. n. au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu.*
touts	adj. collect. m. pl. qualif. *jours.*
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *jours.*
jours ;	s. m. pl. rég. d'une prép. sous-ent.
est-	v. subst. *être* au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
ce	pron. dém. mis pour *cette personne* (46), sujet du v. *est*, et placé après ce verbe, parce qu'il y a interr.
moi	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du verbe *suis* sous-ent. (46)... *moi, suis-je cette personne?*
qui	pron. rel. à *moi*, et sujet du verbe *appelle.*

te	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., mis pour *toi*, et rég. de *appelle*.
appelle,	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *moi* (Gramm. p. 135), son rég. est *te* pour *toi*.
et	conj. copul. joint deux membres de phrase.
qui	pron. rel. à *moi*, sujet du v. *règle*.
règle	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *moi*, son rég. est *cours*.
ton	adj. poss. m. sing., dét. *cours*, parce qu'il tient lieu d'article.
cours ?	s. m. sing. rég. du v. *règle*.

IXe. EXERCICE.

Un homme de la maison de Thibault, roi d'Austrasie, s'étoit fort enrichi aux dépens du monarque; et pour jouir de ses larcins, il demandoit sa retraite. Le prince le fait venir. — Écoute : un serpent se glissa un jour dans une bouteille remplie de vin, et en but tant, qu'il s'enfla au point de ne pouvoir plus sortir; alors le maître de la bouteille dit au serpent : rends ce que tu as pris, et tu sortiras ensuite tout aussi aisément que tu es entré : c'est le seul secret qui te reste.

ANALYSE.

Un	adj. numér. m. sing., dét. *homme*, parce qu'il tient lieu d'article.
homme	s. m. sing. sujet du v. *s'étoit enrichi*.
de	prép. régit *maison*.
la	art. simp. fém. sing. dét. *maison*.

maison	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
de	prép. régit *Thibault*.
Thibault,	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *de*.
roi	s. m. sing. attribut de *Thibault*.
de	prép. régit *Austrasie*.
Austrasie,	nom prop. de pays, rég. de la prép. *de*.
s'étoit enrichi	v. réfl. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *homme*. Le part. *enrichi* s'accorde avec le pron. réfl. *se* qui en est le rég. dir. (*avoit enrichi lui.*) (Gramm. p. 154).
fort	adv. de quant., modif. le v. *s'étoit enrichi*.
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *dépens*.
dépens	s. m. pl. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux*.
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *monarque*.
monarque;	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du*.
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
pour	prép. régit *jouir*.
jouir	v. n. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *pour*.
de	prép. régit *larcins*.
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *larcins*, paree qu'il tient lieu d'article.
larcins,	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
il	pron. pers. m. sing. sujet du v. *demandoit*.
demandoit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *homme*, son rég. est *retraite*.

sa	adj. poss. f. sing., dét. *retraite*, parce qu'il tient lieu d'article.
retraite.	s. f. sing. rég. du v. *demandoit.*
Le	art. simp. m. sing. dét. *prince.*
prince	s. m. sing. sujet de *fait.*
le	pron. rel. à *homme*, m. sing., rég. des deux verbes réunis et inséparables *fait venir.* (Gramm. p. 165.)
fait	v. a. *faire*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *prince.*
venir.	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second doit se mettre à l'inf. (39).
Écoute :	v. a. à l'impér. 2e. pers. sing.
un	adj. numér. m. sing., dét. *serpent*, parce qu'il tient lieu d'article.
serpent	s. m. sing. sujet des v. *se glissa* et *but.*
se glissa	v. réfl. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *serpent.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *jour*, parce qu'il tient lieu d'article.
jour	s. m. sing. rég. d'une prép. sous-ent. (C'est le nom de temps ; la prép. sous-ent. est *en, dans, pendant.*)
dans	prép. régit *bouteille.*
une	adj. numér. f. sing., dét. *bouteille*, parce qu'il tient lieu d'article.
bouteille	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
remplie	part. adj. f. sing. qualif. *bouteille.*
de	prép. régit *vin.*
vin,	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul. lie deux membres de phrase.
en	pron. rel. à *vin*, équivaut à *de ceci*, de *cela*, toujours invar.
but	v. a. *boire*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son suj. est *serpent*, son rég. est *tant.*

tant,	adv. de quant., employé comme subst. collect. pour *une si grande quantité*, rég. du v. *but.*
qui	conj. dét.
il	pron. pers. m. sing. pour *serpent*, sujet du v. *s'enfla.*
s'enfla	v. pronomin. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *serpent.*
au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *point.*
point	s. m. sing. rég. de *à* dans l'art. comp. *au.*
de	prép. régit *pouvoir.*
ne	adv. de nég. modif. *pouvoir.*
pouvoir	v. a. au prés. de l'inf., rég. de *de;* il régit *sortir.*
plus	adv. qui marque cessation, et modif. *pouvoir.*
sortir;	v. n. au prés. de l'inf. rég. de *pouvoir.*
alors	adv. de temps, modif. le v. *dit.*
le	art. simp. m. sing. dét. *maître.*
maître	s. m. sing. sujet du v. *dit.*
de	prép. régit *bouteille.*
la	art. simp. f. sing. dét. *bouteille.*
bouteille	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
dit	v. a. *dire,* au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *maître.*
au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *serpent.*
serpent :	s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au.*
rends	v. a. à l'impér. 2e. pers. sing. Son rég. est *ce.*
ce	pron. dém. m. sing. pour *cela,* rég. du v. *rends.*
que	pron. rel. à *ce*, rég. du v. *tu as pris.*
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *as pris.*

as pris,	v. a. *prendre*, au prét. indéf. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *que* pour *cela*.
et	conj. copul. qui joint deux memb. de phrase.
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *sortiras*.
sortiras	v. n. au futur simp. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*.
ensuite	adv. de temps, d'ord., modif. *sortiras*.
tout	adv. de quant., modif. *aussi*.
aussi	adv. de compar., modif. *aisément*.
aisément	adv. de manière, modif. *sortiras*.
que	conj. copul.
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *es entré*.
es entré :	v. n. au prét. indéf. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu* pour *serpent*. Le part. *entré* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
ce	pron. dém. m. sing. pour *cela*, sujet du v. *est*.
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
le	art. simp. m. sing. dét. *secret*.
seul	adj. m. sing. qualif. *secret*.
secret	s. m. sing. sujet du v. *est* censé répété (46 et 47).
qui	pron. relat. à *secret*, sujet du verbe *reste*.
te	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. pour *à toi*, rég. de la prép. *à* sous-ent. (37).
reste.	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *secret*.

X^e. EXERCICE.

Il ne manquoit rien à *Turgot* de ce que les lettres peuvent désirer dans un homme en place : lumières étendues, savoir profond, probité sévère, mépris des préjugés de toute espèce, zèle actif pour l'avancement des connoissances en tout genre, sur-tout pour le progrès des lumières. Que faut-il davantage pour être contrôleur-général? Il le fut. Tout le monde connoît sa lettre à Louis XV : *Point de banqueroute, point d'augmentations d'impôts, point d'emprunts.* — Il n'y a que monsieur Turgot et moi qui aimions le peuple ; ce fut la réponse du roi.

ANALYSE.

Il	pron. abs. m. sing. pour *ceci* (*ceci* ne manquoit), sujet du v. *manquoit.*
ne	adv. de nég. modif. *manquoit.*
manquoit	v. n. à l'imparf. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *ceci.*
rien	s. m. sing. sujet du v. *manquoit* censé répété (rien ne manquoit) (49).
à	prép. régit *Turgot.*
Turgot	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *à.*
de	prép. régit *ce.*
ce	pron. dém. m. sing. rég. de la prép. *de.*
que	pron. rel. à *ce*, rég. du v. *désirer.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *lettres.*
lettres	s. f. pl. sujet du v. *peuvent.*
peuvent	v. n. pris activ. 3^e. pers. pl. du prés.

	de l'ind. Son sujet est *lettres*, son rég. est *désirer*.
désirer	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *peuvent*. Il régit *que* rel. de *ce*.
dans	prép. régit *homme*.
un	adj. numér. m. sing. ; dét. *homme* ; parce qu'il tient lieu d'article.
homme	s. m. sing. rég. de la prép. *dans*.
en	prép. régit *place*.
place :	s. f. sing. rég. de la prép. *en*.
lumières	s. f. pl. sujet du v. *manquoient* sous-ent. (lumières ne *manquoient* point) ; employé sans article ; parce qu'il est pris dans un sens indéterminé.
étendues,	adj. f. pl. qualif. *lumières*.
savoir	s. m. sing. sujet du v. *manquoit* sous-ent. (savoir ne *manquoit* point), employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indéterminé.
profond,	s. m. sing. qualif. *savoir*.
probité	s. f. sing. sujet du v. *manquoit*, etc.
sévère,	adj. sing. des deux genr. qualif. *probité*.
mépris	s. m. sing. sujet du v. *manquoit*, etc.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les*... la prép. *de* régit *préjugés*.
préjugés	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
de	prép. régit *espèce*.
toute	adj. f. sing., qualif. *espèce*, et le dét. parce qu'il tient lieu d'article.
espèce,	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
zèle	s. m. sing. sujet du v. *manquoit*, etc.
actif	adj. m. sing. qualif. *zèle*.
pour	prép. régit *avancement*.
le	art. simp. m. sing. dét. *avancement*.
avancement	s. m. sing. rég. de la prép. *pour*.

des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *connoissances.*
connoissances	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
en	prép. régit *genre.*
tout	adj. collect. m. sing., dét. *genre,* parce qu'il tient lieu d'article.
genre,	s. m. sing. rég. de la prép. *en.*
sur-tout	adv. qui modif. *manquoit.* (Le zèle ne *manquoit* sur-tout, etc.)
pour	prép. régit *progrès.*
le	art. simp. m. sing. dét. *progrès.*
progrès	s. m. sing. rég. de la prép. *pour.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *lumières.*
lumières.	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
Que	pron. interr. pour *quelle chose*, rég. du v. *avoir* sous-ent. (Que faut-il *avoir* davantage?) (54.)
faut-il	v. unip. au prés. de l'ind. Le pron. abs. *il* est placé après le verbe, parce qu'on interroge.
davantage	adv. de quant., modif. le v. *avoir* sous-ent.
pour	prép. régit *être.*
être	v. subst. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *pour.*
contrôleur-général?	subst. comp. m. sing., attribut du subst. *homme* ou *quelqu'un* sous-ent. (Que faut-il davantage à un *homme*, à *quelqu'un*, pour être, pour qu'il soit contrôleur-général?)
Il	pron. pers. m. sing. sujet du v. *fut.*
le	pron. rel. à *contrôleur-général*, m. sing. attribut de *il.* (Il fut cela, contrôleur-général).

fut.	v. subst. *être*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il.*
Tout	adj. collect. m. sing. qualif. *monde.*
le	art. simp. m. sing. dét. *monde.*
monde	s. m. sing. sujet du v. *connoît.*
connoît	v. a. *connoître*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *monde*, son rég. est *lettre.*
sa	adj. poss. f. sing., dét. *lettre*, parce qu'il tient lieu d'article.
lettre	s. f. sing. rég. du v. *connoît.*
à	prép. régit *Louis XV.*
Louis	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *à.*
XV:	adj. ordin. m. sing. pour *quinzième*, qualif. *Louis.*
Point	adv. de nég. modif. le v. *faites* sous-ent. (Ne *faites* point de banqueroute.)
de	partic. employée pour *quelque*, *une*, fait prendre le subst. *banqueroute* dans un sens d'extrait.
banqueroute,	s. f. sing. rég. de *faites* sous-ent.
point	adv. de nég. modif. le v. *faites* sous-ent. (Ne *faites* point d'augmentations, etc.)
de	partic. employée pour *quelques*, fait prendre le subst. *augmentations* dans un sens d'extrait.
augmentations	s. f. pl. rég. de *faites* sous-ent.
de	prép. régit *impôts.*
impôts,	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
point	adv. de nég. modif. le v. *faites* sous-ent. (Ne *faites* point d'emprunts.)
de	partic. employée pour *quelques*, fait prendre le subst. *emprunts* dans un sens d'extrait.
emprunts.	s. m. pl. rég. de *faites* sous-ent.

Il	pron. abs. m. sing. sujet du v. *se a* ou *est* (50).
y a	v. unip. au prés. de l'ind. pour *se a* ou *est* (50).
ne que	adv. qui modif. le v. *il y a*, et équivaut à *seulement* (il y a *seulement*).
monsieur	s. m. sing. sujet du v. *sommes*. (Monsieur Turgot et moi *sommes* les seuls qui, etc.)
Turgot	nom prop. d'homme, attribut de *monsieur*.
et	conj. copul. qui joint deux subst.
moi	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *sommes*.
qui	pron. rel. à *Turgot* et à *moi*, des deux genr. et des deux nomb., est ici de la 1re. pers. et sujet du v. *aimions*.
aimions	v. a. au prés. du subj. 1re. pers. pl., prend la 1re. pers. parce qu'il se rapporte à deux sujets, dont l'un est de la 1re. pers. et l'autre de la 3e., et que la 1re. pers. l'emporte sur les deux autres. Son rég. est *peuple*.
le	art. simp. m. sing. dét. *peuple*.
peuple ;	s. m. sing. rég. de *aimions*.
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *fut*.
fut	v. subst. *être*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce* pour *cela*.
la	art. simp. f. sing. dét. *réponse*.
réponse	s. f. sing. sujet du v. *fut* censé répété (la réponse du roi *fut* telle) (46 et 47).
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *roi*.
roi.	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du*.

XI^e. EXERCICE.

La vie a des attraits pour les cœurs innocents ;
Qui peut haïr la vie est mal avec soi-même.
Douce vertu ! celui qui t'aime,
De la nature en paix sait goûter les présents :
Il n'est rien dont il ne jouisse.
Ah ! c'est le remords et le vice,
Qui du tableau des champs ternissent les couleurs,
Au chant du rossignol assourdissent l'oreille,
Flétrissent la rose vermeille ;
Le parfum des vertus embaume encor les fleurs.

ANALYSE.

La	art. simp. f. sing. dét. *vie.*
vie	s. f. sing. sujet du v. *a.*
a	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. s. Son sujet est *vie*, son rég. est *attraits.*
des	art. partit. pl. des deux genr. mis pour *quelques*, fait prendre le subst. *attraits* dans un sens d'extrait.
attraits	s. m. pl. rég. du v. *a.*
pour	prép. régit *cœurs.*
les	art. simp. pl. des deux genres, dét. *cœurs.*
cœurs	s. m. pl. rég. de la prép. *pour.*
innocents ;	adj. m. pl. qualif. *cœurs.*
qui	pron. rel. à *celui* ou *homme* sous-ent. (*celui*, l'*homme* qui peut, etc.) (26).
peut	v. n. *pouvoir*, pris activ., au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* relatif à *celui*, son rég. est *haïr.*

haïr	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *peut.* Il régit *vie.*
la	art. simp. f. sing. dét. *vie.*
vie	s. f. sing. rég. de *haïr.*
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. du sing. Son sujet est *celui* sous-ent. (*Celui* qui peut haïr la vie est mal, etc.) (26.)
mal	adv. de manière, modif. *est.*
avec	prép. régit *soi-même.*
soi-même.	pron. de la 3e. pers. m. sing. rég. de *avec.*
Douce	adj. f. sing. qualif. *vertu.*
vertu !	s. f. sing. mis en apostr.
celui	pron. dém. m. sing. sujet du v. *sait.*
qui	pron. rel. à *celui*, sujet du v. *aime.*
te	pron. de la 2e. pers. sing., tient la place de *vertu*, rég. du v. *aime.*
aime,	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui*, son rég. est *te* pour *toi.*
de	prép. régit *nature.*
la	art. simp. f. sing. dét. *nature.*
nature	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
en	prép. régit *paix.*
paix	s. f. sing. rég. de la prép. *en.*
sait	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *celui*, son rég. est *goûter.*
goûter	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *sait.* Il régit *présents.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *présents.*
présents :	s. m. pl. rég. du v. *goûter.*
il	pron. m. sing. mis pour *cela*, sujet du v. *est.*
ne	adv de négat. modif. *est.*

est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *cela*.
rien	s. m. sing. sujet du v. *est* censé répété (rien n'*est*) (48 et 49).
dont	pour *de lequel*, pron. rel. à *rien*, et toujours invar.
il	pron. pers. rel. à *celui*, m. sing., sujet du v. *jouisse*.
ne	adv. de nég. modif. *jouisse*.
jouisse.	v. n. au prés. du subj. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*. Le v. est au subj., à cause de l'unip. *il est* qui le précède, et du pron. rel. *dont*, etc. (Gramm. p. 145.)
Ah!	interj. qui marque une vive émotion dans celui qui parle.
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est*.
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce* pour *cela*.
le	art. simp. m. sing. dét. *remords*.
remords	s. m. sing. sujet du v. *est* censé répété (46 et 47).
et	conj. copul. qui lie deux subst.
le	art simp. m. sing dét. *vice*.
vice,	s. m. sing sujet du v. *est* censé répété (46 et 47)
qui	pron. rel. à *remords* et à *vice*, et sujet des v. *ternissent*, *assourdissent* et *flétrissent*.
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *tableau*.
tableau	s. m. sing. rég de la prép. *de* dans l'art. comp *du*.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *champs*.
champs	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.

ternissent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *remords* et *vice*, son rég. est *couleurs*.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *couleurs*.
couleurs,	s. f. pl. rég. du v. *ternissent*.
au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *chant*.
chant	s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au*.
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *rossignol*.
rossignol	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du*.
assourdissent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *remords* et *vice*, son rég. est *oreille*.
la	art. simp. f. sing. dét. *oreille*.
oreille,	s. f. sing. rég. de *assourdissent*.
flétrissent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *remords* et *vice*, son rég. est *rose*.
la	art. simp. f. sing. dét. *rose*.
rose	s. f. sing. rég. du v. *flétrissent*.
vermeille;	adj. f. sing. qualif. *rose*.
le	art. simp. m. sing. dét. *parfum*.
parfum	s. m. sing. sujet du v. *embaume*.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *vertus*.
vertus	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
embaume	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *parfum*, son rég. est *fleurs*.
encor	adv. de quant. modif. *embaume*.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *fleurs*.
fleurs.	s. f. pl. rég. du v. *embaume*.

XII^e. EXERCICE.

Qu'elle est belle cette nature cultivée ! que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement ; il en est la production la plus noble : en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux ; elle-même aussi semble se multiplier avec lui ; il met au jour par son art tout ce qu'elle recéloit dans son sein. Que de trésors ignorés ! que de richesses nouvelles !

ANALYSE.

Que	adv. de quant. pour *combien*, modif. l'adj. *belle*.
elle	pron. pers. f. sing. pour *nature*, sujet du v. *est*, répété par pléonasme (13).
est	v. subst. *être* au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *nature*.
belle	adj. f. sing. attribut de *nature*.
cette	adj. dém. f. sing., dét *nature*, parce qu'il tient lieu d'article.
nature	s. f. sing. sujet du v. *est*.
cultivée!	part. adj. f. sing. qualif. *nature*.
que,	adv. de quant. pour *combien*, modif. l'adj. *brillante*.
par	prép. régit *soins*.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *soins*.
soins	s. m. pl. rég. de la prép. *par*.
de	prép. régit *homme*.
le	art. simp. m. sing. dét. *homme*.
homme,	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.
elle	pron. pers. f. sing. tient la place de *nature*, sujet du v. *est*.

est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle* pour *nature*.
brillante	adj. f. sing. attribut de *elle* pour *nature*.
et	conj. copul. joint deux adjectifs.
pompeusement	adv. de manière, modif. *parée*.
parée!	part. adj. f. sing. attribut de *elle* pour *nature*.
Il	pron. pers. m. sing. rappelle l'idée d'*homme*, sujet du v. *fait*.
en	pron. rel. à *nature*, mis pour d'*elle*, toujours invar.
fait	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *homme*, son rég. est *ornement*.
lui-même	pron. pers. m. sing. qui se rapporte à *homme*, sujet du v. *fait*. Il fait avec *il* un même sujet répété par pléonasme.
le	art. simp. m. sing. dét. *ornement*.
principal	adj. m. s. qualif. *ornement*.
ornement ;	s. m. sing. rég. du v. *fait*.
il	pron. pers. m. sing. rappelle l'idée d'*homme*, sujet du v. *est*.
en	pron. rel. à *nature*, mis pour d'*elle*, ne change point.
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *homme*.
la	art. simp. f. sing. dét. *production*.
production	s. f. sing. attribut du sujet *il*.
la	art. simp. f. sing. dét. le subst. *production* censé répété.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *noble*.
noble :	adj. sing. des deux genr. qualif. *production*.
en	prép. régit le v. *se multipliant*.
se multi-	v. réfl. au part. prés. rég. de la prép.
pliant ,	*en*.

il	pron. pers. m. sing. rappelle l'idée d'*homme*, sujet du v. *multiplie*.
en	pron. rel. à *nature*, mis pour *de elle*. Il est toujours invar.
multiplie	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *homme*, son rég. est *germe*.
le	art. simp. m. sing. dét. *germe*.
germe	s. m. sing. rég. du v. *multiplie*.
le	art. simp. m. sing. dét. *germe* censé répété.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *précieux*.
précieux ;	adj. m. sing. qualif. *germe*.
elle-même	pron, pers. f. sing. pour *nature*, sujet du v. *semble*.
aussi	adv. qui modif. *se multiplier*.
semble	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle-même*.
se multiplier	v. réfl. au prés. de l'inf. Quand deux v. sont placés par apposition, le second se met à l'infinitif (39).
avec	prép. régit *lui*.
lui ;	pron. pers. m. sing. pour *homme*, rég. de *avec*.
il	pron. pers. m. sing., tient la place d'*homme*, sujet du v. *met*.
met	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *homme*, son rég. est *ce*.
au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *jour*.
jour	s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au*.
par	prép. régit *art*.
son	adj. poss. m. sing., dét. *art*, parce qu'il tient lieu d'article.
art	s. m. sing. rég. de la prép. *par*.

tout	adj. collect. m. sing. qualif. *ce.*
ce	pron. dém. m. sing. pour *cela*, rég. du v. *met.*
que	pron. rel. à *ce*, et rég. du v. *recéloit.*
elle	pron. pers. f. sing. pour *nature*, sujet du v. *recéloit.*
recéloit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*, son rég. est *que* pour *cela.*
dans	prép. régit *sein.*
son	adj. poss. m. sing., dét. *sein*, parce qu'il tient lieu d'article.
sein.	s. m. sing. rég. de la prép. *dans.*
Que	adv. de quant. pour *combien*, employé comme subst. collect., sujet du v. *sont* sous-ent. (45).
de	prép. régit *trésors.*
trésors	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
ignorés !	part. pass. m. pl. censé joint au verbe *être*, s'accorde avec *trésors*, parce que les noms collect. *que, tant,* etc. soumettent toujours au genre et au nomb. du subst. qui les suit, les mots correspondants (45).
que	adv. de quant. employé comme nom collect., sujet du v. *sont* sous-ent.
de	prép. régit *richesses.*
richesses	s. f. pl. rég. de la prép. *de.*
nouvelles !	adj. f. pl. attribut de *richesses.*

XIIIe. EXERCICE.

En examinant avec plus d'attention, nous voyons des montagnes affaissées, des rochers fendus et brisés, des contrées englouties, des îles nouvelles,

des terrains submergés, des cavernes comblées; nous trouvons des matières pesantes souvent posées sur des matières légères, des corps durs environnés de substances molles, des choses sèches, humides, chaudes, froides, solides, friables, toutes mêlées, et dans une espèce de confusion qui ne nous présente d'autre image que celle d'un amas de débris et d'un monde en ruine.

ANALYSE.

En	prép. régit *examinant.*
examinant	v. a. au part. prés. rég. de la prép. *en.*
avec	prép. régit *plus.*
plus	adv. de quant., employé comme subst. collect. (45), rég. de la prép. *avec.*
de	prép. régit *attention.*
attention,	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *voyons.*
voyons	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous,* son rég. est *montagnes, rochers,* etc.
des	art. partit. pl. des deux genr., pour *quelques,* fait prendre le subst. *montagnes* dans un sens d'extrait.
montagnes	s. f. pl. rég. du v. *voyons.*
affaissées,	part. adj. f. pl. qualif. *montagnes.*
des	art. partit. pl. des deux genr., fait prendre le subst. *rochers* dans un sens d'extrait.
rochers	s. m. pl. rég. du v. *voyons.*
fendus	part. adj. m. pl. qualif. *rochers.*
et	conj. copul. lie deux part. adj.
brisés,	part. adj. m. pl. qualif. *rochers.*
des	art. partit. pl. des deux genr., fait

	prendre le subst. *contrées* dans un sens d'extrait.
contrées englouties, des	s. f. pl. rég. de *voyons*. part. adj. f. pl. qualif. *contrées*. art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *îles* dans un sens d'extrait.
îles nouvelles, des	s. f. pl. rég. du v. *voyons*. adj. f. pl. qualif. *îles*. art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *terrains* dans un sens d'extrait.
terrains submergés, des	s. m. pl. rég. de *voyons*. part. adj. m. pl. qualif. *terrains*. art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *cavernes* dans un sens d'extrait.
cavernes comblées; nous	s. f. pl. rég. de *voyons*. part. adj. f. pl. qualif. *cavernes*. pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *trouvons*.
trouvons	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous*, son rég. est *matières*, *corps*, etc.
des	art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *matières* dans un sens d'extrait.
matières pesantes souvent posées sur des	s. f. pl. rég. du v. *trouvons*. adj. verbal f. pl. qualif. *matières*. adv. de temps, modif. *posées*. part. adj. f. pl. qualif. *matières*. prép. régit *matières*. art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *matières* dans un sens d'extrait.
matières légères, des	s. f. pl. rég. de la prép. *sur*. adj. f. pl. qualif. *matières*. art. partit. pl. des deux genr. fait pren-

	dre le subst. *corps* dans un sens d'extrait.
corps	s. m. pl. rég. de *trouvons.*
durs	adj. m. pl. qualif. *corps.*
environnés	part. adj. m. pl. qualif. *corps.*
de	prép. régit *substances.*
substances	s. f. pl. rég. de la prép. *de.*
molles,	adj. f. pl. qualif. *substances.*
des	art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *choses* dans un sens d'extrait.
choses	s. f. pl. rég. de *trouvons.*
sèches,	adj. f. pl. qualif. *choses.*
humides,	adj. pl. des deux genr. qualif. *choses.*
chaudes,	adj. f. pl. qualif. *choses.*
froides,	adj. f. pl. qualif. *choses.*
solides,	adj. pl. des deux genr. qualif. *choses.*
friables,	adj. pl. des deux genr. qualif. *choses.*
toutes	adj. collect. f. pl. qualif. *choses.*
mêlées,	part. adj. f. pl. qualif. *choses.*
et	conj. copul.
dans	prép. régit *espèce.*
une	adj. numér. f. sing. dét. *espèce*, parce qu'il tient lieu d'article.
espèce	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
de	prép. régit *confusion.*
confusion	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
qui	pron. rel. à *confusion*, sujet du v. *présente.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *présente.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. pour *à nous*, rég. de la prép. sous-ent. (37).
présente	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *confusion*, son rég. est *image.*
de	partic. employée comme art. partit.,

	fait prendre le subst. *image* dans un sens d'extrait (23).
autre	adj. sing. des deux genr. qual. *image*.
image	s. f. sing. rég. du v. *présente*.
que	sorte de prép. exceptive, régit *celle*.
celle	pron. dém. f. sing., tient la place d'*image*, rég. de *que* employé comme prép. (ne nous présente point d'image *excepté* celle, d'autre image *avec* celle, etc.)
de	prép. régit *amas*.
un	adj. numér. m. sing. dét. *amas*, parce qu'il tient lieu d'article.
amas	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.
de	prép. régit *débris*.
débris	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
et	conj. copul.
de	prép. régit *monde*.
un	adj. numér. m. sing. dét. *monde*, parce qu'il tient lieu d'article.
monde	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.
en	prép. régit *ruine*.
ruine.	s. f. sing. rég. de la prép. *en*.

XIV^e. EXERCICE.

Et toi dont le courroux veut engloutir la terre,
Mer terrible, en ton lit quelle main te resserre ?
Pour forcer ta prisou tu fais de vains efforts;
La rage de tes flots expire sur tes bords.
Fais sentir ta vengeance à ceux dont l'avarice
Sur ton perfide sein va chercher son supplice.
Hélas ! près de périr, t'adressent-ils leurs vœux ?
Ils regardent le ciel, secours des malheureux !

ANALYSE.

Et	conj. copul.
toi	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. rég. du v. *resserre* (20).
dont	pron. rel. à *toi* pour *de laquelle* (mer), ne change point.
le	art. simp. m. sing. dét. *courroux*.
courroux	s. m. sing. sujet du v. *veut*.
veut	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. Son sujet est *courroux*, son rég. est *engloutir*.
engloutir	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *veut*. Il régit *terre*.
la	art. simp. f. sing. dét. *terre*.
terre,	s. f. sing. rég. du v. *engloutir*.
mer	s. f. sing. placé en apostr.
terrible,	adj. sing. des deux genr. qualif. *mer*.
en	prép. régit *lit*.
ton	adj. poss. m. s., dét. *lit*, parce qu'il tient lieu d'article.
lit	s. m. sing. rég. de la prép. *en*.
quelle	adj. interr. f. sing. qualif. *main*.
main	s. f. sing. sujet du v. *resserre*.
te	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. rég. du v. *resserre*. *Toi* et *te* sont le même régime répété par pléonasme (20).
resserre ?	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *main*, son rég. est *toi*.
Pour	prép. régit *forcer*.
forcer	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *pour*. Il régit *prison*.
ta	adj. poss. f. sing., dét. *prison*, parce qu'il tient lieu d'article.
prison	s. f. sing. rég. de *forcer*.

tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *fais.*
fais	v. a. *faire*, au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *efforts.*
de	partic. employée comme art. partit. pour *quelques*, fait prendre le subst. *efforts* dans un sens d'extrait.
vains	adj. m. pl. qualif. *efforts.*
efforts ;	s. m. pl. rég. du v. *fais.*
la	art. simp. f. sing. dét. *rage.*
rage	s. f. sing. sujet du v. *expire.*
de	prép. régit *flots.*
tes	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *flots*, parce qu'il tient lieu d'article.
flots	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
expire	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *rage.*
sur	prép. régit *bords.*
tes	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *bords*, parce qu'il tient lieu d'article.
bords.	s. m. pl. rég. de la prép. *sur.*
F'ais	v. a. *faire*, à l'impér. 2e. pers. sing. Le v. *faire* et l'inf. qui le suit sont deux mots inséparables, et le rég. qui les précède ou qui les suit est le rég. des deux v. à la fois. (Gramm. p. 165.)
sentir	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux v. sont placés par apposition, le second se met à l'inf.
ta	adj. poss. f. sing., dét. *vengeance*, parce qu'il tient lieu d'article.
vengeance	s. f. sing. rég. des deux verbes réunis et inséparables *fais sentir.*
à	prép. régit *ceux.*
ceux	pron. dém. m. pl. rég. de la prép. *à.*

dont	pron. rel. à *ceux*, pour *de lesque's*, toujours invar.
la	art. simp. f. sing. dét. *avarice.*
avarice	s. f. sing. sujet du v. *va.*
sur	prép. régit *sein.*
ton	adj. poss. m. sing., dét. *sein*, parce qu'il tient lieu d'article.
perfide	adj. sing. des deux genr. qualif. *sein.*
sein	s. m. sing. rég. de la prép. *sur.*
va	v. n. *aller*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *avarice.*
chercher	v. a. au prés. de l'inf. rég. d'une prép. sous-ent. (38 et 39). Il régit *supplice.*
son	adj. poss. m. sing., dét. *supplice*, parce qu'il tient lieu d'article.
supplice.	s. m. sing. rég. du v. *chercher.*
Hélas!	interj. de *plainte.*
près de	prép. régit *périr.*
périr,	v. n. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *près de.*
te	pour *à toi*, pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. rég. de la prép. sous-ent.
adressent-	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils*, son rég. est *vœux*,
ils	pron. pers. m. pl. se rapporte à *ceux*, sujet du v. *adressent*, et placé après le verbe, parce qu'il y a interr.
leurs	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *vœux*, parce qu'il tient lieu d'article.
vœux ?	s. m. pl. rég. de *adressent.*
ils	pron. pers. m. pl. sujet du v. *regardent.*
regardent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils*, son rég. est *ciel.*
le	art. simp. m. sing. dét. *ciel.*

ciel,	s. m. sing. rég. du v. *regardent.*
secours	s. m. sing. attribut de *ciel.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *malheureux.*
malheureux !	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*

XV^e. EXERCICE.

La nature, qui parle en ce péril extrême,
Leur fait lever les mains vers l'asile suprême :
Hommage que toujours rend un cœur effrayé,
Au Dieu que jusqu'alors il avoit oublié.
La voix de l'univers à ce Dieu me rappelle ;
La terre le publie. Est-ce moi, me dit-elle,
Est-ce moi qui produis mes riches ornements ?
C'est celui dont la main posa mes fondements.
Si je sers tes besoins, c'est lui qui me l'ordonne ;
Les présents qu'il me fait, c'est à toi qu'il les donne.

ANALYSE.

La	art. simp. f. sing. dét. *nature.*
nature,	s. f. sing. sujet du v. *fait.*
qui	pron. rel. à *nature*, sujet du v. *parle.*
parle	v. n. au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *nature.*
en	prép. régit *péril.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *péril*, parce qu'il tient lieu d'article.
péril	s. m. sing. rég. de la prép. *en.*
extrême,	adj. sing. des deux genr. qualif. *péril.*
leur	pour *à eux*, pron. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. sous-ent.
fait	v. a. au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing.

lever

les

mains

vers
le
asile
suprême :
hommage

que

toujours
rend

un

cœur
effrayé,
au

Dieu

que

jusqu'alors
il

Son sujet est *qui* pour *nature*. Le v. *faire* et l'inf. qui le suit sont deux mots inséparables, et le rég. tombe sur les deux verbes à la fois. (Gramm. p. 165).

v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf.

art. simp. pl. des deux genr. dét. *mains.*

s. f. pl. rég. des deux verbes réunis et inséparables *fait lever.*

prép. régit *asile.*

art. simp. m. sing. dét. *asile.*

s. m. sing. rég. de la prép. *vers.*

adj. sing. des deux genr. qualif. *asile.*

s. m. sing. sujet du v. *est* sous-ent. (c'*est* un hommage, ou cet hommage *est* celui que, etc.) (17).

pron. rel. à *hommage*, et rég. du v. *rend.*

adv. de temps, modif. *rend.*

v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *cœur*, son rég. est *que* pour *hommage.*

adj. numér. m. sing., dét. *cœur*, parce qu'il tient lieu d'article.

s. m. sing. sujet du v. *rend.*

part. adj. m. sing. qualif. *cœur.*

art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *Dieu.*

s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au.*

pron. rel. à *Dieu*, et rég. du v. *avoit oublié.*

adv. de temps, modif. *avoit oublié.*

pron. pers. m. s. suj. du v. *avoit oublié.*

avoit oublié.	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. du sing. Son sujet est *il*, son rég. est *que* pour *Dieu.*
La	art. simp. f. sing. dét. *voix.*
voix	s. f. sing. sujet du v. *rappelle.*
de	prép. régit *univers.*
le	art. simp. m. sing. dét. *univers.*
univers	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
à	prép. régit *Dieu.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *Dieu*, parce qu'il tient lieu d'article.
Dieu	s. m. sing. rég. de la prép. *à.*
me	pour *moi*, pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. rég. du v. *rappelle.*
rappelle;	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *voix*, son rég. est *me* pour *moi.* J'écris ce mot avec deux *l*, à cause de l'*e* muet qui suit. (Voy. Gramm. p. 47.)
la	art. simp. f. sing. dét. *terre.*
terre	s. f. sing. sujet du v. *publie.*
le	pron. rel. à *Dieu*, m. sing. rég. du v. *publie.*
publie.	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *terre*, son rég. est *le* pour *Dieu.*
Est-	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est*, placé après ce verbe, à cause de l'interrogation.
moi,	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *suis* sous-ent. (moi, *suis*-je ?) (46 et 47).
me	pour *à moi*, pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. rég. de la prép. sous-ent. (37).

dit-	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*.
elle ,	pron. de la 3e. pers. f. sing. , sujet du v. *dit* , et placé après ce verbe , parce qu'il y a interr.
est-	v. subst. *être* , au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
ce	pron. dém. m. sing. , sujet du v. *est* , placé après ce verbe , à cause de l'interr.
moi	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *suis* sous-ent. (moi *suis*-je ?) (46 et 47).
qui	pron. rel. à *moi* , sujet du v. *produis*.
produis	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *qui* rel. à *moi*, son rég. est *ornements*.
mes	adj. poss. pl. des deux genr. , dét. *ornements* , parce qu'il tient lieu d'article.
riches	adj. pl. des deux genr. qualif. *ornements*.
ornements ?	s. m. pl. rég. du v. *produis*.
Ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est*.
est	v. subst. *être* , au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
celui	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est* sous-ent. (46 et 47).
dont	pron. rel. à *celui* , pour *de lequel*. Il est toujours invar.
la	art. simp. f. sing. dét. *main*.
main	s. f. sing. sujet du v. *posa*.
posa	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *main* , son rég. est *fondements*.
mes	adj. poss. pl. des deux genr. , dét. *fondements*, parce qu'il tient lieu d'article.

fondements.	s. m. pl. rég. du v. *posa.*
Si	conj. condit.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *sers.*
sers	v. a. *servir*, au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *besoins.*
tes	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *besoins*, parce qu'il tient lieu d'article.
besoins,	s. m. pl. rég. du v. *sers.*
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
lui	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *est* sous-ent. (lui *est*) (46 et 47).
qui	pron. rel. à *lui*, sujet du v. *ordonne.*
me	pour à *moi*, pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. rég. de la prép. sous-ent.
le	pron. rel. au v. *servir*, mis pour *cela*, invar. et rég. du v. *ordonne.*
ordonne;	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *lui* (Dieu), son rég. est *le* pour *cela.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *présents.*
présents	s. m. pl. rég. du v. *donne* (18). On peut aussi le regarder comme rég. d'un verbe ou d'une prép. sous-ent. (19).
que	pron. rel. à *présents*, et rég. du v. *fait.*
il	pron. de la 3e. pers m. sing. sujet du v. *fait.*
me	pour à *moi*, pron de la 1re. pers. sing. des deux genr. rég. de la prép. sous-ent.

fait,	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *que* pour *présents.*
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
à	prép. régit *toi.*
toi	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. rég. de la prép. *à.*
que	conj. déterminat.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *donne.*
les	pron. rel. à *présents*, pl. des deux genr. rég. du v. *donne*, répété par pléonasme (18).
donne.	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *les* pour *présents.*

XVIe. EXERCICE.

Les empires ne peuvent se soutenir que par l'équité des mêmes lois qui les ont formés ; et l'injustice a bien pu détrôner des souverains, mais elle n'a jamais affermi les trônes : les ministres qui ont outré la puissance des rois, l'ont toujours affoiblie ; ils n'ont élevé leurs maîtres que sur la ruine de leurs états, et leur zèle n'a été utile aux Césars, qu'autant qu'il a respecté les lois de l'empire.

ANALYSE.

Les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *empires.*
empires	s. m. pl. sujet de *peuvent.*

ne	adv. de nég. modif. *peuvent.*
peuvent	v. n. *pouvoir,* 3e. pers. pl. du prés. de l'ind: Il est pris activ. Son sujet est *empires*, son rég. est *se soutenir.*
se soutenir	v. pronomin. au prés. de l'inf. rég. de *peuvent.*
que	conj. déterminat.
par	prép. qui régit *équité.*
la	art. simp. f. sing. dét. *équité.*
équité	s. f. sing. rég. de la prép. *par.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *lois.*
mêmes	adj. pl. des deux genr. qualif. *lois.*
lois	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
qui	pron. rel. à *lois*, et sujet du v. *ont formés.*
les	pron. rel. à *empires,* pl. des deux genr. rég. de *ont formés.*
ont formés ;	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *lois*, son rég. est *les* pour *empires.* Le part. *formés* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
et	conj. copul. qui lie deux membres de phrase.
la	art. simp. f. sing. dét. *injustice.*
injustice	s. f. sing. nom. de *a pu.*
a pu	v. n. *pouvoir,* pris activ. à la 3e. pers. sing. du prét. indéf. Son sujet est *injustice*, son rég. est *détrôner.*
bien	adv. de manière, modif. *a pu.*
détrôner	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *a pu.* Il régit *souverains.*
des	art. partit. pour *quelques,* pl. des deux genr., fait prendre le subst. *souverains* dans un sens d'extrait.

souverains,	s. m. pl. rég. du v. *détrôner.*
mais	conj. adversat.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing., rappelle l'idée de *injustice*, sujet du v. *a affermi.*
ne	adv. de nég. modif. *a affermi.*
jamais	adv. de temps, modif. *a affermi.*
a affermi	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*, son rég. est *trônes.* Le part. *affermi* ne s'accorde point avec ce rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règle, Gramm. p. 150 et 151.)
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *trônes.*
trônes :	s. m. pl. rég. du v. *a affermi.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *ministres.*
ministres	s. m. pl. sujet du v. *ont affoiblie.*
qui	pron. rel. à *ministres*, sujet du v. *ont outré.*
ont outré	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *ministres*, son rég. est *puissance.* Le part. *outré* ne s'accorde point avec ce rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règle, p. 150 et 151 de la Gramm.)
la	art. simp. f. sing. dét. *puissance.*
puissance	s. f. sing. rég. du v. *ont outré.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *rois.*
rois,	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
la	pron. rel. à *puissance*, f. sing., rég. du v. *ont affoiblie.*
ont affoiblie	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *ministres*, son rég. est *la* pour *puissance.* Le part. *affoiblie*

	s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
toujours ;	adv. de temps, modif. *ont affoiblie.*
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. pour *ministres*, sujet du v. *ont élevé.*
ne	adv. de nég. modif. *ont élevé.*
ont élevé	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *ministres*, son rég. est *maîtres.* Le part. *élevé* ne s'accorde point avec ce rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règle, Gramm. p. 150 et 151.)
leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *maîtres*, parce qu'il tient lieu d'article.
maîtres	s. m. pl. rég. du v. *ont élevé.*
que	conj. déterminat.
sur	prép. régit *ruine.*
la	art. simp. f. sing. dét. *ruine.*
ruine	s. f. sing. rég. de la prép. *sur.*
de	prép. régit *états.*
leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *états*, parce qu'il tient lieu d'article.
états,	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul. lie deux membres de phrase.
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *zèle*, parce qu'il tient lieu d'article.
zèle	s. m. sing. sujet du v. *a été.*
ne	adv. de nég. modif. *a été.*
a été	v. subst. *être*, au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *zèle.*
utile	adj. sing. des deux genr. attribut de *zèle.*
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *Césars.*
Césars,	nom prop. employé comme nom commun, m. pl. (Gramm. p. 15) rég.

	de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux*.
que	conj. déterminat.
autant que	adv. qui marque proportion, et modif. *a respecté*.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. pour *zèle*, sujet du v. *a respecté*.
a respecté	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *zèle*, son rég. est *lois*. Le part. *respecté* ne s'accorde point avec ce rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règ. Gramm. p. 150 et 151.)
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *lois*.
lois	s. f. pl. rég. du v. *a respecté*.
de	prép. rég. *empire*.
le	art. simp. m. sing. dét. *empire*.
empire.	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.

XVIIe. EXERCICE.

Enfin, sous un superbe pavillon, au milieu de ses femmes et d'une foule de guerriers, ses yeux rencontrent Armide, qui, l'air morne et le cœur gros de soupirs, semble s'entretenir avec elle-même : sa tête est appuyée sur sa main ; ses regards sont attachés à la terre ; on ne sait si elle pleure ; mais ses prunelles sont mouillées, et des perles liquides nagent dans ses yeux.

ANALYSE.

Enfin,	adv. d'ordre, de temps, modif. le v. *rencontrent*.
sous	prép. régit *pavillon*.

un	adj. numér. m. sing., dét. *pavillon*, parce qu'il tient lieu d'article.
superbe	adj. sing. des deux genr. qualif. *pavillon.*
pavillon,	s. m. sing. rég. de la prép. *sous.*
au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *milieu.*
milieu	s. m. sing. rég. de *à* dans l'art. comp. *au.*
de	prép. régit *femmes.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *femmes*, parce qu'il tient lieu d'article.
femmes	s. f. pl. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul.
de	prép. régit *foule.*
une	adj. numér. f. sing., dét. *foule*, parce qu'il tient lieu d'article.
foule	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
de	prép. régit *guerriers.*
guerriers,	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *yeux*, parce qu'il tient lieu d'article.
yeux	s. m. pl. sujet du v. *rencontrent.*
rencontrent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *yeux*, son rég. est *Armide.*
Armide,	nom prop. de femme, rég. du v. *rencontrent.*
qui,	pron. rel. à *Armide*, sujet du v. *semble.*
le	art. simp. m. sing. dét. *air.*
air	s. m. sing. rég. de la prép. *avec* sous-ent. (34).
morne	adj. sing. des deux genr. qualif. *air.*
et	conj. copul.
le	art. simp. m. sing. dét. *cœur.*
cœur	s. m. sing. rég. de la prép. *avec* sous-ent. (34).

gros	adj. m. sing. qualif. *cœur*.
de	prép. régit *soupirs*.
soupirs ,	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
semble	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *Armide*.
s'entretenir	v. réfl. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition , le second se met à l'inf.
avec	prép. régit *elle-même*.
elle-même :	pron. de la 3e. pers. f. sing. rég. de la prép. *avec*.
sa	adj. poss. f. sing. dét. *tête* , parce qu'il tient lieu d'article.
tête	s. f. sing. sujet du v. *est appuyée*.
est appuyée	v. passif *être appuyé* , au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *tête*. Le part. *appuyée* s'accorde avec ce sujet. (Première règle , Gramm. p. 149.)
sur	prép. régit *main*.
sa	adj. poss. f. sing. dét. *main* , parce qu'il tient lieu d'article.
main ;	s. f. sing. rég. de la prép. *sur*.
ses	adj. poss. pl. des deux genr. , dét. *regards* , parce qu'il tient lieu d'article.
regards	s. m. pl. sujet du v. *sont attachés*.
sont attachés	v. passif *être attaché*, au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *regards*. Le part. *attachés* s'accorde avec ce sujet. (Première règle, Gramm. p. 149).
à	prép. régit *terre*.
la	art. simp. f. sing. dét. *terre*.
terre ;	s. f. sing. rég. de la prép. *à*.
on	pron. indéf. m. sing. sujet du v. *sait*.
ne	adv. de nég. modif. *sait*.

sait	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *on*.
si	conj. condit.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. sujet du v. *pleure*.
pleure ;	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*.
mais	conj. adversat.
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *prunelles*, parce qu'il tient lieu d'article.
prunelles	s. f. pl. sujet du v. *sont mouillées*.
sont mouillées,	v. passif *être mouillé*, au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *prunelles*. Le part. *mouillées* s'accorde avec ce sujet. (Première règle, Gramm. p. 149.)
et	conj. copul. qui lie deux membres de phrase.
des	art. partit. pl. des deux genr. mis pour *quelques*, fait prendre le subst. *perles* dans un sens d'extrait.
perles	s. f. pl. sujet du v. *nagent*.
liquides	adj. pl. des deux genr. qualif. *perles*.
nagent	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *perles*.
dans	prép. régit *yeux*.
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *yeux*, parce qu'il tient lieu d'article.
yeux.	s. m. pl. rég. de la prép. *dans*.

XVIIIe. EXERCICE.

Je me pare des fleurs qui tombent de sa main :
Il ne fait que l'ouvrir, et m'en remplit le sein.
Pour consoler l'espoir du laboureur avide,

C'est lui qui dans l'Égypte, où je suis trop aride,
Veut qu'au moment prescrit, le Nil, loin de ses bords,
Répandu sur la plaine, y porte mes trésors:
A de moindres objets tu peux le reconnoître:
Contemple seulement l'arbre que je fais croître.
Mon suc dans la racine à peine répandu,
Du tronc qui le reçoit, à la branche est rendu.
La feuille le demande, et la branche fidelle,
Prodigue de son bien, le partage avec elle.

ANALYSE.

Je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *me pare.*
me pare	v. pronomin. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *fleurs.*
fleurs	s. f. pl. rég de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
qui	pron. rel. à *fleurs*, sujet du v. *tombent.*
tombent	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *fleurs.*
de	prép. régit *main.*
sa	adj. poss. f. sing, dét. *main*, parce qu'il tient lieu d'article.
main:	s. f. sing. rég de la prép. *de.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing., rappelle l'idée de *Dieu,* et est sujet des v. *fait* et *remplit.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *fait.*
fait	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il.*
que	conj. déterminat.
la	pron. rel. à *main*, f. sing. rég. du v. *ouvrir.*

ouvrir,	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont de suite, on met le second à l'inf. (39). Il régit *la* pour *main.*
et	conj. copul. joint deux membres de phrase.
me	pour *à moi*, pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. rég. de la prép. sous-ent. (37).
en	pron. rel. à *fleurs*, pour *de cela*, toujours invar.
remplit	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing Son sujet est *il*, son rég. est *sein.*
le	art. simp. m. sing. dét. *sein.*
sein.	s. m. sing. rég. du v. *remplit.*
Pour	prép. régit *consoler.*
consoler	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *pour.* Il régit *espoir.*
le	art. simp. m. sing. dét. *espoir.*
espoir	s. m. sing. rég. de *consoler.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *laboureur.*
laboureur	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
avide,	adj. sing. des deux genr. qualif. *laboureur.*
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce.*
lui	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *est* (46 et 47).
qui	pron. rel. à *lui*, sujet du v. *veut.*
dans	prép. régit *Égypte.*
la	art. simp. f. sing. dét. *contrée* sous-ent. (43).
Égypte,	nom prop. d'une contrée de l'Afrique, rég. de la prép. *dans.*

où	adv. de lieu, modif. *suis.*
je	pron. de la 1re. pers. sing., sujet du v. *suis.*
suis	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je* pour *terre.*
trop	adv. de quant. modif. l'adj. *aride.*
aride,	adj. sing. des deux genr., attribut de *je* pour *terre.*
veut	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *lui* (Dieu).
que	conj. déterminat.
au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *moment.*
moment	s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au.*
prescrit,	part. adj. m. sing. qualif. *moment.*
le	art. simp. m. sing. dét. *fleuve* sous-ent. (43).
Nil,	nom prop. de *fleuve,* sujet du v. *porte.*
loin de	prép. régit *bords.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *bords,* parce qu'il tient lieu d'article.
bords,	s. m. pl. rég. de la prép. *loin de.*
répandu	part. adj. m. sing. qualif. *Nil.*
sur	prép. régit *plaine.*
la	art. simp. f. sing. dét. *plaine.*
plaine,	s. f. sing. rég. de la prép. *sur.*
y	adv. de lieu, modif. le v. *porte.*
porte	v. a. au prés. du subj. 3e. pers. sing. Son sujet est *Nil*, son rég. est *trésors.* Le verbe est au subj. parce qu'après le v. *vouloir,* la conj. *que* régit le subj.
mes	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *trésors*, parce qu'il tient lieu d'article.
trésors.	s. m. pl. rég. du v. *porte.*

A	prép. régit *objets.*
de	partic. employée comme art. partit., équivaut à *quelques*, et fait prendre le subst. *objets* dans un sens d'extrait (23).
moindres	adj. pl. des deux genr. Il exprime seul une comparaison, et qualif. *objets.*
objets	s. m. pl. rég. de la prép. *à.*
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *peux.*
peux	v. n. pris activ. au prés. de l'ind. 2e. pers. du sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *reconnoître.*
le	pour *lui* (Dieu), pron. de la 3e. pers. m. sing. rég. de *reconnoître.*
reconnoître :	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *peux.* Il régit *le* pour *lui* (Dieu).
contemple	v. a. à l'impér. 2e. pers. sing. Son rég. est *arbre.*
seulement	adv. qui modif. le v. *contemple.*
le	art. simp. m. sing. dét. *arbre.*
arbre	s. m. sing. rég. du v. *contemple.*
que	pron. rel. à *arbre,* rég. des deux verbes réunis et inséparables *fais croître.* (Gramm. p. 165.)
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *fais.*
fais	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. du sing. Son sujet est *je.*
croître.	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf.
Mon	adj. poss. m. sing., dét. *suc,* parce qu'il tient lieu d'article.
suc	s. m. sing. sujet du v. *est rendu.*
dans	prép. régit *racine.*
la	art. simp. f. sing. dét. *racine.*

racine	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
à peine	adv. de temps, modif. *répandu.*
répandu,	part. adj. m. sing. qualif. *suc.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *tronc.*
tronc	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
qui	pron. rel. à *tronc*, sujet du v. *reçoit.*
le	pron. rel. à *suc*, m. sing. rég. du v. *reçoit.*
reçoit,	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *tronc*, son rég. est *le* pour *suc.*
à	prép. régit *branche.*
la	art. simp. f. sing. dét. *branche.*
branche	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
est rendu.	v. passif *être rendu*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *suc.* Le part. *rendu* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
La	art. simp. f. sing. dét. *feuille.*
feuille	s. f. sing. sujet du v. *demande.*
le	pron. rel. à *suc*, m. sing. rég. du v. *demande.*
demande,	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *feuille*, son rég. est *le* pour *suc.*
et	conj. copul. qui lie deux membres de phrase.
la	art. simp. f. sing. dét. *branche.*
branche	s. f. sing. sujet du v. *partage.*
fidelle,	adj. sing. des deux genr. qualif. *branche.*
prodigue	adj. sing. des deux genr. qualif. *branche.*
de	prép. rég. *bien.*

son	adj. poss. m. sing., dét. *bien*, parce qu'il tient lieu d'article.
bien,	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
le	pron. rel. à *suc*, m. sing. rég. du v. *partage.*
partage	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *branche*, son rég. est *le* pour *suc.*
avec	prép. régit *elle.*
elle.	pron. de la 3e. pers. f. sing., tient la place de *feuille*, rég. de la prép. *avec.*

XIXe. EXERCICE.

De l'éclat de ses fruits justement enchanté,
Ne méprise jamais ces plantes sans beauté;
Troupe obscure et timide, humble et foible vulgaire,
Si tu sais découvrir leur vertu salutaire,
Elles pourront servir à prolonger tes jours.
Et ne t'afflige pas si les leurs sont si courts:
Toute plante en naissant déjà renferme en elle,
D'enfants qui la suivront une race immortelle.

ANALYSE.

De	prép. régit *éclat.*
le	art. simp. m. sing. dét. *éclat.*
éclat	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
de	prép. rég. *fruits.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *fruits*, parce qu'il tient lieu d'article.
fruits	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
justement	adv. de manière, modif. *enchanté.*

enchanté,	part. adj. m. sing. qualif. *toi* sous-ent. sujet de la phrase (*toi* enchanté ne méprise point).
ne	adv. de nég. modif. *méprise.*
méprise	v. a. à l'impér. 2e. pers. sing. Son rég. est *plantes.*
jamais	adv. de temps, modif. le v. *méprise.*
ces	adj. dém. pl. des deux genres, dét. *plantes*, parce qu'il tient lieu d'article.
plantes	s. f. pl. rég. du v. *méprise.*
sans	prép. régit *beauté.*
beauté;	s. f. sing. rég. de *sans*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indéterminé.
troupe	s. f. sing. attribut de *elles* (*plantes*) dans la phrase ainsi rétablie : si tu sais découvrir la vertu d'*elles*, troupe obscure, etc. (4o).
obscure	adj. f. sing. qualif. *troupe.*
et	conj. copul. joint deux adjectifs.
timide,	adj. sing. des deux genr. qualif. *troupe.*
humble	adj. sing. des deux genr. qualif. *vulgaire.*
et	conj. copul. lie deux adjectifs.
foible	adj. sing. des deux genr. qualif. *vulgaire.*
vulgaire,	s. m. sing. attribut de *elles* (*plantes*) dans la phrase ainsi rétablie : si tu sais découvrir la vertu d'*elles*, vulgaire humble et foible, etc. (4o).
si	conj. condit.
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet de *sais.*
sais	v. a. *savoir*, au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *découvrir.*

découvrir	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la v. *sais*. Il régit *vertu*.
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *vertu*, parce qu'il tient lieu d'article.
vertu	s. f. sing. rég. de *découvrir*.
salutaire, elles	adj. sing. des deux genr. qualif. *vertu*. pron. de la 3e. pers. f. pl., rappelle l'idée de *plantes*, sujet du v. *pourront*.
pourront	v. n. pris activ. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *elles*. Il régit *servir*.
servir	v. n. au prés. de l'inf. rég. du v. *pourront*.
à	prép. régit *prolonger*.
prolonger	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *à*. Il régit *jours*.
tes	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *jours*, parce qu'il tient lieu d'article.
jours.	s. m. pl. rég. du v. *prolonger*.
Et	conj. copul. lie deux phrases.
ne pas	adv. de nég. modif. *t'afflige*.
t'afflige	v. pronomin. à l'impér. 2e. pers. sing.
si	conj. causat. *de ce que, parce que*, etc.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *leurs* pour *jours*.
leurs	pron. poss. pl. des deux genr. pour *jours* sujet du v. *sont*.
sont	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *leurs* pour *jours*.
si	adv. de quant. modif. *courts*.
courts :	adj. m. pl. attribut de *leurs* pour *jours*.
toute	adj. coll. f. sing., dét. *plante*, parce qu'il tient lieu d'article (22).
plante	s. f. sing. sujet du v. *renferme*.
en	prép. régit *naissant*.
naissant	v. n. au part. prés. rég. de la prép. *en*.

déjà	adv. de temps, modif. le v. *renferme.*
renferme	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *plante*, son rég. est *race.*
en	prép. régit *elle.*
elle,	pron. de la 3e. pers. f. sing. rég. de la prép. *en.*
de	prép. régit *enfants.*
enfants	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
qui	pron. rel. à *enfants*, sujet du v. *suivront.*
la	pron. rel. à *plante*, f. sing. rég. du v. *suivront.*
suivront	v. a. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *enfants*, son rég. est *la* pour *plante.*
une	adj. numér. f. sing., dét. *race*, parce qu'il tient lieu d'article.
race	s. f. sing. rég. de *renferme.*
immortelle.	adj. f. sing. qualif. *race.*

XXe. EXERCICE.

La Providence se servit d'elle pour donner aux uns l'envie de leur perfection, pour ôter aux autres les prétextes de leur négligence. Combien d'ames timides a-t-elle encouragées par sa profession publique de dévotion, et par les marques visibles de la miséricorde de Dieu sur elle! Combien de fausses vertus a-t-elle redressées par les règles qu'elle avoit prescrites à la sienne! Combien de désordres a-t-elle arrêtés, moins par la force de ses corrections, que par la persuasion de son exemple!

ANALYSE.

La	art. simp. f. sing. qui dét. *providence.*
Providence	s. f. sing. sujet du v. *se servit.*
se servit	v. pronomin. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *providence.*
de	prép. régit *elle.*
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. rég. de la prép. *de.*
pour	prép. régit *donner.*
donner	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *pour.* Il régit l'*envie.*
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *uns.*
uns	pron. indéf. m. pl. rég. de *à* dans *aux.*
la	art. simp. f. sing. dét. *envie.*
envie	s. f. sing. rég. du v. *donner.*
de	prép. régit *perfection.*
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *perfection*, parce qu'il tient lieu d'article.
perfection,	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
pour	prép. régit *ôter.*
ôter	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *pour.* Il régit *prétextes.*
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *autres.*
autres	pron. indéf. (Gramm. p. 33) m. pl. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *prétextes.*
prétextes	s. m. pl. rég. du v. *ôter.*
de	prép. régit *négligence.*
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *négligence*, parce qu'il tient lieu d'article.

négligence.	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
Combien	adv. de quant. employé comme subst. collect. rég. du v. *a encouragées* (45).
de	prép. régit *ames.*
ames	s. f. pl. rég. de la prép. *de.*
timides	adj. pl. des deux genr. qualif. *ames.*
a encouragées	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*, son rég. est *combien.* Le part. *encouragées* s'accorde avec *ames*, parce que les noms collect. *combien, que, tant,* etc. soumettent toujours au genre et au nombre du subst. qui les suit, les mots correspondants (45).
-t-	lettre euphonique.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. sujet du v. *a encouragées*, placé apres le verbe, parce qu'il y a interr.
par	prép. régit *profession.*
sa	adj. poss. f. sing. dét. *profession,* parce qu'il tient lieu d'article.
profession	s. f. sing. rég. de *par.*
publique	adj. f. sing. qualif. *profession.*
de	prép. régit *dévotion.*
dévotion,	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
par	prép. régit *marques.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *marques.*
marques	s. f. pl. rég. de *par.*
visibles	adj. pl. des deux genr. qualif. *marques.*
de	prép. régit *miséricorde.*
la	art. simp. f. sing. dét. *miséricorde.*
miséricorde	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*

de	prép. régit *Dieu*.
Dieu	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.
sur	prép. régit *elle*.
elle !	pron. de la 3e. pers. f. sing. rég. de *sur*.
Combien	adv. de quant. employé comme subst. collect. rég. de *a redressées* (45).
de	prép. régit *vertus*.
fausses	adj. f. pl. qualif. *vertus*.
vertus	s. f. pl. rég. de la prép. *de*.
a redressées	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*, son rég. est *combien*. Le part. *redressées* s'accorde avec *vertus*, parce que les noms collect. *combien*, *que*, *tant*, etc. soumettent toujours au genre et au nombre du subst. qui les suit, les mots correspondants (45). (Troisième règle des participes.)
-t-	lettre euphonique.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. sujet du v. *a redressées*, placé après ce verbe, à cause de l'interr.
par	prép. régit *règles*.
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *règles*.
règles	s. f. pl. rég. de *par*.
que	pron. rel. à *règles*, rég. du v. *avoit prescrites*.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. sujet du v. *avoit prescrites*.
avoit prescrites	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*, son rég. est *que* pour *règles*. Le part. *prescrites* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
à	prép. régit *sienne*.

la	art. simp. f. sing. dét. *sienne.*
sienne!	pron. poss. f. sing. rappelle l'idée de *vertu*, rég. de la prép. *à.*
Combien	adv. de quant., pris comme subst. collect. rég. du v. *a arrêtés* (45).
de	prép. régit *désordres.*
désordres	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
a arrêtés	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle*, le rég. est *combien.* Le part. *arrêtés* s'accorde avec le subst. *désordres*, parce que le collect. partit. *combien*, etc. soumet au genre et au nombre du subst. qui le suit, les mots correspondants (45). (Troisième règle des part.)
-t-	lettre euphonique.
elle,	pron. de la 3e. pers. f. sing. sujet du v. *a arrêtés.*
moins	adv. de compar. modif. *a arrêtés.*
par	prép. régit *force.*
la	art. simp. f. sing. dét. *force.*
force	s. f. sing. rég. de *par.*
de	prép. régit *corrections.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *corrections*, parce qu'il tient lieu d'article.
corrections,	s. f. pl. rég. de la prép. *de.*
que	conj. copul., lie deux objets de comparaison.
par	prép. régit *persuasion.*
la	art. simp. f. sing. dét. *persuasion.*
persuasion	s. f. sing. rég. de *par.*
de	prép. régit exemple.
son	adj. poss. m. sing., dét. *exemple*, parce qu'il tient lieu d'article.
exemple!	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*

XXI^e. EXERCICE.

Villes, que nos ennemis s'étoient déjà partagées, vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire. Provinces, qu'ils avoient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons. Vous durez encore, places que l'art et la nature ont fortifiées, et qu'ils avoient résolu de démolir; et vous n'avez tremblé que sous des projets frivoles d'un vainqueur en idée, qui comptoit le nombre de nos soldats, et qui ne songeoit pas à la sagesse de leur capitaine.

ANALYSE.

Villes,	s. f. pl. mis en apostr.
que	pron. rel. à *villes* et rég. du v. *avoient partagées.*
nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *ennemis*, parce qu'il tient lieu d'article.
ennemis	s. m. pl. sujet du v. *s'étoient partagées* pour *avoient partagées.*
s'étoient partagées	v. réfl. au plusq.-parf. de l'ind. 3^e. pers. pl. Son sujet est *ennemis. Etoient* est mis pour *avoient.* Le rég. est *que* pour *villes.* Le part. s'accorde avec ce rég. (Règle, *la mort que Lucrèce s'est donnée*, Gramm. p. 155.)
déjà,	adv. de temps, modif. *s'étaient partagées.*
vous	pron. de la 2^e. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *êtes.*
êtes	v. subst. au prés. de l'ind. 2^e. pers. pl. Son sujet est *vous.*

encore	adv. de temps, modif. le v. *êtes.*
dans	prép. régit *enceinte.*
la	art. simp. f. sing. dét. *enceinte.*
enceinte	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
de	prép. régit *empire.*
notre	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *empire*, parce qu'il tient lieu d'art.
empire.	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
Provinces,	s. f. pl. mis en apostr.
que	pron. rel. à *provinces*, rég. de *avoient ravagées.*
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. sujet du v. *avoient ravagées.*
avoient ravagées	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *ennemis*, son rég: est *que* pour *provinces.* Le part. *ravagées* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
déjà	adv. de temps, modif. *avoient ravagées.*
dans	prép. régit *désir.*
le	art. simp. m. sing. dét. *désir.*
désir	s. m. sing. rég. de *dans.*
et	conj. copul.
dans	prép. régit *pensée.*
la	art. simp. f. sing. dét. *pensée.*
pensée,	s. f. sing. rég. de *dans.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *avez recueilli.*
avez recueilli	v. a. au prét. indéf. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous* pour *provinces*, son rég. est *moissons.* Le part. *recueilli* ne s'accorde point avec ce rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règle.)
encore	adv. de temps, modif. *vous avez recueilli.*

vos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *moissons*, parce qu'il tient lieu d'article.
moissons.	s. f. pl. rég. de *avez recueilli.*
Vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *durez.*
durez	v. n. au prés. de l'ind. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous* pour *places.*
encore,	adv. de temps, modif. le v. *vous durez.*
places	s. f. pl. mis en apostr.
que	pron. rel. à *places*, rég. du v. *ont fortifiées.*
le	art. simp. m. sing. dét. *art.*
art	s. m. sing., l'un des sujets du v. *ont fortifiées.*
et	conj. copul. lie deux subst.
la	art. simp. f. sing. dét. *nature.*
nature	s. f. sing., autre sujet du v. *ont fortifiées.*
ont fortifiées,	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Ses sujets sont *art* et *nature*, son rég. est *que* pour *places.* Le part. *fortifiées* f. pl. s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
et	conj. copul. lie deux membres de phrase.
que	pron. rel. à *places*, rég. du v. *démolir.*
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl., rappelle l'idée de *ennemis*, sujet de *avoient résolu.*
avoient résolu	v. n. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *ennemis.*
de	prép. régit *démolir.*
démolir ;	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de.* Il régit *que* pour *places.*
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *avez tremblé.*

ne	adv. de négat. modif. *avez tremblé.*
avez tremblé	v. n. au prét. indéf. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous.*
que	conj. déterminat.
sous	prép. régit *projets.*
des	art. partit. pl. des deux genr. mis pour *quelques*, fait prendre le subst. *projets* dans un sens d'extrait.
projets	s. m. pl. rég. de *sous.*
frivoles	adj. pl. des deux genr. qualif. *projets.*
de	prép. régit *vainqueur.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *vainqueur*, parce qu'il tient lieu d'art.
vainqueur	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
en	prép. régit *idée.*
idée,	s. f. sing. rég. de la prép. *en.*
qui	pron. rel. à *vainqueur*, sujet du v. *comptoit.*
comptoit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *vainqueur*, son rég. est *nombre.*
le	art. simp. m. sing., dét. *nombre.*
nombre	s. m. sing. rég. du v. *comptoit.*
de	prép. régit *soldats.*
nos	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *soldats*, parce qu'il tient lieu d'art.
soldats,	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul., joint deux memb. de phrase.
qui	pron. rel. à *vainqueur*, sujet du v. *songeoit.*
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *songeoit.*
songeoit	v. n. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *vainqueur.*
à	prép. régit *sagesse.*
la	art. simp. f. sing. dét. *sagesse.*
sagesse	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*

de	prép. régit *capitaine.*
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dés. *capitaine,* parce qu'il tient lieu d'article.
capitaine.	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*

XXII^e. EXERCICE.

Le plus saint des devoirs, celui qu'en traits de flamme
La nature a gravé dans le fond de notre ame,
C'est de chérir l'objet qui nous donna le jour.
Qu'il est doux à remplir ce précepte d'amour!
Voyez ce foible enfant que le trépas menace;
Il ne sent plus ses maux quand sa mère l'embrasse.
Dans l'âge des erreurs, ce jeune homme fougueux
N'a qu'elle pour ami, dès qu'il est malheureux.

ANALYSE.

Le	art. simp. m. sing. dét. *devoir,* sous-ent. (Gramm. p. 115.) Le plus saint *devoir* des devoirs.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *saint.*
saint	adj. m. sing. qualif. *devoir* sous-ent.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *devoirs.*
devoirs,	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
celui	pron. dém. m. sing. rappelle l'idée de *devoir,* sujet du v. *est* (13).
que	pron. rel. à *celui,* rég. du v. *a gravé.*
en	prép. régit *traits.*
traits	s. m. pl. rég. de la prép. *en.*
de	prép. régit *flamme.*

flamme	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
la	art. simp. f. sing. dét. *nature*.
nature	s. f. sing. sujet du v. *a gravé*.
a gravé	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *nature*, son rég. est *que* pour *devoir*. Le part. *gravé* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
dans	prép. régit *fond*.
le	art. simp. m. sing. dét. *fond*.
fond	s. m. sing. rég. de la prép. *dans*.
de	prép. régit *ame*.
notre	adj. poss. sing. des deux genr. dét. *ame*, parce qu'il tient lieu d'article.
ame,	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est*.
est	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
de	prép. régit *chérir*.
chérir	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de*. Il régit *objet*.
le	art. simp. m. sing. dét. *objet*.
objet	s. m. sing. rég. du v. *chérir*.
qui	pron. rel. à *objet*, et sujet du v. *donna*.
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. *à* sous-ent. (donna *à* nous).
donna	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *objet*, son rég. est *jour*.
le	art. simp. m. sing. dét. *jour*.
jour.	s. m. sing. rég. du v. *donna*.
Que	adv. de quant. pour *combien*, modif. l'adj. *doux*.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *est*, tient la place de *précepte*, et

	se trouve employé par pléonasme.
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *précepte.*
doux	adj. m. sing. attribut de *précepte.*
à	prép. régit le v. *remplir.*
remplir	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *à.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *précepte,* parce qu'il tient lieu d'article.
précepte	s. m. sing. sujet du v. *est.*
de	prép. régit *amour.*
amour!	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
Voyez	v. a. *voir,* à l'impér., 2e. pers. pl. Son rég. est *enfant.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *enfant,* parce qu'il tient lieu d'article.
foible	adj. sing. des deux genr. qualif. *enfant.*
enfant	s. m. sing. rég. de *voyez.*
que	pron. rel. à *enfant,* et rég. du v. *menace.*
le	art. simp. m. sing. dét. *trépas.*
trépas	s. m. sing. sujet du v. *menace.*
menace;	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *trépas,* son rég. est *que* pour *enfant.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée d'*enfant,* sujet du v. *sent.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *sent.*
sent	v. a. *sentir,* au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *enfant,* son rég. est *maux.*
plus	adv. qui marque cessation, et modif. le v. *sent.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *maux,* parce qu'il tient lieu d'article.
maux	s. m. pl. rég. du v. *sent.*
quand	conj. circonst.

sa	adj. poss. f. sing. dét. *mère*, parce qu'il tient lieu d'article.
mère	s. f. sing. sujet du v. *embrasse.*
le	pron. rel. à *enfant*, m. sing. rég. du v. *embrasse.*
embrasse :	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *mère*, son rég. est *le* pour *enfant.*
dans	prép. régit *âge.*
le	art. simp. m. sing. dét. *âge.*
âge	s. m. sing. rég. de la prép. *dans.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *erreurs.*
erreurs ,	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
ce	adj. dém. m. sing. dét. *jeune homme*, parce qu'il tient lieu d'article.
jeune	adj. sing. des deux genr. qualif. *homme.*
homme	s. m. sing. sujet du v. *a.*
fougueux	adj. m. sing. qualif. *jeune homme.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *a.*
a	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *jeune homme*, son rég. est *elle.*
que	conj. déterminat.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. tient la place de *mère*, rég. du v. *a.*
pour	prép. régit *ami.*
ami,	s. m. sing. rég. de *pour.*
dès que	conj. circonst.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée de *jeune homme*, sujet du v. *est.*
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il.*
malheureux.	adj. m. sing. attribut de *il* (jeune homme).

XXIII^e. EXERCICE.

Ce vieillard qui va perdre un reste de lumière,
Retrouve encor des pleurs en parlant de sa mère :
Bienfait du Créateur, qui daigna nous choisir
Pour première vertu notre plus doux plaisir.
Il fit plus : il voulut qu'une amitié si pure
Fût un bien de l'amour, comme de la nature,
Et que les nœuds d'hymen, en doublant nos parents,
Vinssent multiplier nos plus chers sentiments.

ANALYSE.

Ce	adj. dém. m. sing., dét. *vieillard*, parce qu'il tient lieu d'article.
vieillard	s. m. sing. sujet du v. *retrouve*.
qui	pron. rel. à *vieillard*, sujet du v. *va*.
va	v. n. *aller*, au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *vieillard*.
perdre	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf.; il régit *reste*.
un	adj. numér. m. sing. dét. *reste*, parce qu'il tient lieu d'article.
reste	s. m. sing. rég. de *perdre*.
de	prép. régit *lumière*.
lumière,	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
retrouve	v. a. au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *vieillard*, son rég. est *pleurs*.
encor	adv. de temps, modif. *retrouve*.
des	art. partit. pl. des deux genr. mis pour *quelques*, fait prendre le subst. *pleurs* dans un sens d'extrait.

pleurs	s. m. pl. rég. de *retrouve.*
en	prép. régit *parlant.*
parlant	v. n. au part. prés. rég. de la prép. *en.*
de	prép. régit *mère.*
sa	adj. poss. f. s. dét. *mère*, parce qu'il tient lieu d'article.
mère :	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
bienfait	s. m. sing. rég. d'un verbe sous-ent. (*admirons, reconnoissons* ce, etc.) On pourroit aussi en faire le sujet du v. *est.* (Tel *est* le bienfait.)
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *créateur.*
Créateur,	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
qui	pron. rel. à *créateur*, et sujet du v. *daigna.*
daigna	v. n. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *créateur.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. *à* sous-ent. (daigna choisir *à* nous).
choisir	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le 2e. se met à l'inf. Il régit *plaisir.*
pour	prép. régit *vertu.*
première	adj. ordin. f. sing. qualif. *vertu.*
vertu	s. f. sing. rég. de la prép. *pour.*
notre	adj. poss. sing. des deux genr. dét. *plaisir*, parce qu'il tient lieu d'article.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *doux.*
doux	adj. m. sing. qualif. *plaisir.*
plaisir.	s. m. sing. rég. du v. *choisir.*
Il	pron. de la 3e. pers. m. sing., rappelle l'idée de *créateur*, sujet du v. *fit.*
fit	v. a. *faire*, au prét. déf. 3e. pers sing.

Son sujet est *il* pour *créateur*. Il régit *plus*.

plus : adv. de quant., pris substantiv. et rég. du v. *fit*.

il pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée de *créateur*, sujet du v. *voulut*.

voulut v. a. *vouloir*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *créateur*.

que conj. déterminat.

une adj. numér. f. sing., dét. *amitié*, parce qu'il tient lieu d'article.

amitié s. f. sing. sujet du v. *fût*.

si adv. de quant. modif. l'adj. *pure*.

pure adj. f. sing. qualif. *amitié*.

fût v. subst. à l'imparf. du subj. 3e. pers. sing. Son sujet est *amitié*.

un adj. numér. m. sing., dét. *bien*, parce qu'il tient lieu d'article.

bien s. m. sing. attribut de *amitié*.

de prép. régit *amour*.

le art. simp. m. sing. dét. *amour*.

amour, s. m. sing. rég. de la prép. *de*.

comme adv. de compar. modif. le v. *est* sous-ent. (comme elle *est* un bien, etc.)

de prép. régit *nature*.

la art. simp. f. sing. dét. *nature*.

nature, s. f. sing. rég. de la prép. *de*.

et conj. copul. lie deux memb. de phrase.

que conj. déterminat.

les art. simp. pl. des deux genres, dét. *nœuds*.

nœuds s. m. pl. sujet du v. *vinssent*.

de prép. régit *hymen*.

hymen, s. m. sing. rég. de la prép. *de*.

en prép. régit *doublant*.

doublant	v. a. au part. prés. rég. de la prép. *en*. Il régit *parents*.
nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *parents*, parce qu'il tient lieu d'article.
parents,	s. m. pl. rég. du v. *doublant*.
vinssent	v. n. *venir*, à l'imparf. du subj. 3e. pers. pl. Son sujet est *nœuds*.
multiplier	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf. Il régit *sentiments*.
nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *sentiments*, parce qu'il tient lieu d'article.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *chers*.
chers	adj. m. pl. qualif. *sentiments*.
sentiments.	s. m. pl. rég. du v. *multiplier*.

XXIVe. EXERCICE.

Monsieur, cette comparaison est bonne; mais elle n'est pas de vous : je l'ai entendu faire à notre curé, qui disoit encore qu'au jeu des échecs toutes les différentes pièces, après s'être promenées pendant la partie, finissoient par aller se coucher pêle-mêle dans la boîte; ce qui, me semble, peint aussi bien ce que nous faisons sur cette pauvre terre.

(Sancho à Don Quichotte.)

ANALYSE.

Monsieur,	s. m. sing. placé en apostr.
cette	adj. dém. f. sing., dét. *comparaison*, parce qu'il tient lieu d'article.
comparaison	s. f. sing. sujet du v. *est*.

est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *comparaison.*
bonne ;	adj. f. sing. attribut de *comparaison.*
mais	conj. adversat.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. tient la place de *comparaison*, sujet du v. *est.*
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *est.*
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle* pour *comparaison.*
de	prép. régit *vous.*
vous :	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. *de.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *ai entendu.*
la	pron. rel. à *comparaison*, f. sing. rég. du v. *faire.*
ai entendu	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *faire.*
faire	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *ai entendu.* Son rég. est *la* pour *comparaison.* Ce rég. (*la*) ne tombe point sur le v. *ai entendu*, parce qu'on ne peut pas dire : *j'ai entendu la comparaison faisant.* (Gramm. p. 159.)
à	prép. régit *curé.*
notre	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *curé*, parce qu'il tient lieu d'article.
curé ,	s. m. sing. rég. de la prép. *à.*
qui	pron. rel. à *curé*, sujet du v. *disoit.*
disoit	v. a. *dire*, à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *curé.*
encore	adv. modif. *disoit.*
que	conj. déterminat.

au	art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *jeu.*
jeu	s. m. sing. rég. de *à* dans l'art. comp. *au.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *échecs.*
échecs	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
toutes	adj. f. pl. qualif. *pièces.*
les	art. simp. pl. des deux genres, dét. *pièces.*
différentes	adj. f. pl. qualif. *pièces.*
pièces,	s. f. pl. sujet du v. *finissoient.*
après	prép. régit *s'être promenées.*
s'être promenées	v. pronomin. au prét. de l'inf. rég. de la prép. *après.* Le part. *promenées,* joint au v. *être,* s'accorde avec *pièces.* (Première règle, Gramm. p. 157.)
pendant	prép. régit *partie.*
la	art. simp. f. sing. dét. *partie.*
partie,	s. f. sing. rég. de *pendant.*
finissoient	v. n. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *pièces.*
par	prép. régit *aller.*
aller	v. n. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *par.*
se coucher	v. pronomin. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf.
pêle-mêle	adv. de manière, modif. *se coucher.*
dans	prép. régit *boîte.*
la	art. simp. f. sing. dét. *boîte.*
boîte;	s. f. sing. rég. de la prép. *dans.*
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est* sous-ent.

qui,	pron. rel. à *ce*, pour *cela*, sujet du v. *peint.*
me	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. pour *à moi*, rég. de la prép. sous-ent.
semble,	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Il est pris unipersonn., et a pour sujet *il* sous-ent. (*il* me semble).
peint	v. a. *peindre*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* rel. de *ce*, son rég. est *ce* pour *cela.*
aussi	adv. de compar. modif. l'adv. *bien.*
bien	adv. de manière, modif. le v. *peint.*
ce	pron. dém. m. sing. pour *cela*, rég. du v. *peint.*
que	pron. rel. à *ce* pour *cela*, rég. du v. *faisons.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *faisons.*
faisons	v. a. *faire*, au prés. de l'ind. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous*, son rég. est *que* pour *ce*, *cela.*
sur	prép. régit *terre.*
cette	adj. dém. f. sing., dét. *terre*, parce qu'il tient lieu d'article.
pauvre	adj. sing. des deux genr. qualif. *terre.*
terre.	s. f. sing. rég. de la prép. *sur.*

XXVe. EXERCICE.

Il y aura demain un an, ma fille, que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu, que ce jour est présent à ma mémoire ! et que je souhaite en retrouver un autre qui

soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout entière!

ANALYSE.

Il	pron. abs. c'est-à-dire, qui ne se rapporte à rien, mis pour *cela*, m. sing. sujet du v. *se aura* ou *sera* (50).
y aura	pour *se aura* ou *sera*, v. unip. au futur simp.
demain	adv. de temps, modif. le v. *il y aura.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *an*, parce qu'il tient lieu d'article.
an,	s. m. sing. sujet du v. *sera, se aura* (50).
ma	adj. poss. f. sing., dét. *fille*, parce qu'il tient lieu d'article.
fille,	s. f. sing. placé en apostr.
que	conj. circonst. pour *depuis que.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *ai vue.*
ne	adv. de nég. modif. *ai vue.*
vous	pron. de la 2e. pers. du pl. employé pour *toi*, se rapporte à *fille*, rég. du v. *ai vue.*
ai vue,	v. a. *voir*, au prét. indéf., 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *vous* relatif à *fille*. Le part. *vue* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
que	conj. circonst. pour *depuis que.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *ai embrassée.*
ne	adv. de nég. modif. *ai embrassée.*
vous	pron. de la 2e. pers. du pl. employé pour *toi*, se rapporte à *fille*, rég. du v. *ai embrassée.*

ai embrassée,	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *vous* relatif à *fille*. Le part. *embrassée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
que	conj. circonst. pour *depuis que.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *ai entendue.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *ai entendue.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. pour *toi*, relatif à *fille*, et rég. de *ai entendue.*
ai entendue	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *vous*, relatif à *fille*. Le part. *entendue* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
parler,	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf.
et	conj. copul. lie deux memb. de phrase.
que	conj. circonst. pour *depuis que*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *quittai.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. pour *toi*, rég. du v. *quittai.*
quittai	v. a. au prét. déf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *vous.*
à	prép. régit *Charenton.*
Charenton.	nom prop. d'un village, rég. de la prép. *à.*
Mon	adj. poss. m. sing., dét. *Dieu*, parce qu'il tient lieu d'article.
Dieu,	s. m. sing. placé en apostr.
que	adv. de quant. pour *combien*, modif. l'adj. *présent.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *jour*, parce qu'il tient lieu d'article.

jour	s. m. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. , au prés. de l'ind. , 3e. pers. sing. Son sujet est *jour.*
présent	adj. m. sing. attribut de *jour.*
à	prép. régit *mémoire.*
ma	adj. poss. f. sing., dét. *mémoire,* parce qu'il tient lieu d'article.
mémoire!	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
et	conj. copul. lie deux memb. de phrase.
que	adv. de quant. pour *combien,* modif. le v. *je souhaite.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *souhaite.*
souhaite	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je,* son rég. est *retrouver.*
en	pron. rel. à *jour,* toujours invar.
retrouver	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *souhaite.* Il régit *autre* pour *jour.*
un	adj. numér. m. sing. , dét. *autre* pour *jour,* parce qu'il tient lieu d'article.
autre	pron. rel. à *jour,* rég. de *retrouver.*
qui	pron. rel. à *autre* pour *jour,* sujet du v. *soit marqué.*
soit marqué	v. passif *être marqué,* au prés. du subj. 3e. pers. sing. Ce verbe est au subj. parce qu'il est précédé du rel. *qui* , et qu'il y a marque de désir. (Gramm. p. 145.) Le sujet est *qui* pour *jour,* le part. *marqué* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
par	prép. régit *revoir.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. pour *toi* , rég. de *revoir.*
revoir,	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *par.* Il régit *vous.*
par	prép. régit *embrasser.*

vous	Pron. de la 2e. pers. pl. pour *toi*, rég. de *embrasser*.
embrasser,	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *par*. Il régit *vous*.
par	prép. régit *attacher*.
me	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., rég. de *attacher*.
attacher	v. a. formant avec le pron. *me* un v. réfl. au prés. de l'inf. Il est rég. de la prép. *par*.
à	prép. régit *vous*.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. pour *toi*, rég. de la prép. *à*.
pour jamais !	locut. adverb. qui marque le temps, et modif. *m'attacher*.
que	conj. qui marque un souhait, et peut être considérée comme conj. causat. *Pourquoi* ne puis-je?
ne	adv. de nég. modif. *puis-je*.
puis-	v. n. pris activ. 1re. pers. sing. du prés. de l'ind. Son sujet est *je;* il régit *finir*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *puis*, placé après ce verbe, parce qu'il y a interr.
ainsi	adv. de manière, modif. le v. *finir*.
finir	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *je puis*. Il régit *vie*.
ma	adj. poss. f. sing., dét. *vie*, parce qu'il tient lieu d'article.
vie	s. f. sing. rég. du v. *finir*.
avec	prép. régit *personne*.
la	art. simp. f. sing. dét. *personne*.
personne	s. f. sing. rég. de *avec*.
qui	pron. rel. à *personne*, sujet du v. *a occupée*.
la	pron. rel. à *vie*, f. s. rég. de *a occupée*.

a occupée	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *personne*, son rég. est *la* pour *vie ;* le part. *occupée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
tout	adv. qui modif. l'adj. *entière*, *Tout* ne change point devant un adj. f. qui commence par une voyelle. (Gr. p. 127.)
entière!	adj. f. sing. qualif. le subst. *vie*.

XXVIe. EXERCICE.

O Télémaque! craignez de tomber entre les mains de Pygmalion notre roi : il les a trempées, ces mains cruelles, dans le sang de Sichée, mari de Didon sa sœur. Didon, pleine du désir de la vengeance, s'est sauvée de Tyr avec plusieurs vaisseaux. La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté, l'ont suivie : elle a fondé sur la côte d'Afrique une superbe ville qu'elle a nommée *Carthage*.

ANALYSE.

O	partic. qui sert à l'apostr.
Télémaque!	nom prop. d'homme, mis en apostr.
craignez	v. a. *craindre*, à l'impér. 2e. pers. pl.
de	prép. régit *tomber.*
tomber	v. n. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de.*
entre	prép. régit *mains.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *mains.*
mains	s. f. pl. rég. de *entre.*
de	prép. régit *Pygmalion.*

Pygmalion	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *de.*
notre	adj. poss. sing. des deux genr. dét. *roi*, parce qu'il tient lieu d'article.
roi :	s. m. sing. attribut de *Pygmalion.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée de *Pygmalion.* Il est sujet du v. *a trempées.*
les	pron. rel. à *mains*, rég. de *a trempées.* Ce régime est répété par pléonasme (14).
a trempées,	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *Pygmalion*, son rég. est *les* pour *mains.* Le part. *trempées* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
ces	adj. dém. pl. des deux genr. dét. *mains*, parce qu'il tient lieu d'article.
mains	s. f. pl. rég. de *a trempées* (14).
cruelles,	adj. f. pl. qualif. *mains.*
dans	prép. régit *sang.*
le	art. simp. m. sing. dét. *sang.*
sang	s. m. sing. rég. de *dans.*
de	prép. régit *Sichée.*
Sichée,	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *de.*
mari	s. m. sing., attribut de *Sichée.*
de	prép. qui régit *Didon.*
Didon	nom prop. de femme, rég. de la prép. *de.*
sa	adj. poss. f. sing. dét. *sœur*, parce qu'il tient lieu d'article.
sœur.	s. f. sing., attribut de *Didon.*
Didon,	nom prop. de femme, sujet du v. *s'est sauvée.*
pleine	adj. f. sing., qualif. *Didon.*

du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *désir*.
désir	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du*.
de	prép. régit *vengeance*.
la	art. simp. f. sing. dét. *vengeance*.
vengeance,	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
s'est sauvée	v. réfl. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Didon*. En mettant le verbe *avoir* au lieu du v. *être*, on dira : Didon a sauvé *elle; se* est donc rég. direct. Le part. *sauvée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Gramm. p. 154.)
de	prép. régit *Tyr*.
Tyr	nom prop. de ville, rég. de la prép. *de*.
avec	prép. régit *vaisseaux*.
plusieurs	adj. pl. des deux genr., dét. *vaisseaux*, parce qu'il tient lieu d'article (22).
vaisseaux.	s. m. pl. rég. de *avec*.
La	art. simp. f. sing. dét. *plupart*.
plupart	s. collect. f. sing. sujet du v. ont *suivie*. Lorsque *la plupart* est suivi d'un nom pluriel, le verbe dont il est le sujet se met aussi au pl. (Gramm. p. 124.)
de	prép. régit *ceux*.
ceux	pron. dém. m. pl. rég. de la prép. *de*.
qui	pron. rel. à *ceux*, sujet du v. *aiment*.
aiment	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *ceux*, son rég. est *vertu* et *liberté*.
la	art. simp. f. sing. dét. *vertu*.
vertu	s. f. sing. rég. du v. *aiment*.
et	conj. copul. qui lie deux subst.
la	art. simp. f. sing. dét. *liberté*.
liberté,	s. f. sing. autre rég. du v. *aiment*;

la	pron. pers. rel. à *Didon*, f. sing. rég. de *ont suivie.*
ont suivie ;	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *la plupart*, son rég. est *la* pour *Didon.* Le part. *suivie* s'accorde avec ce rég. *la* qui le précède. (Troisième règle, Gramm. p. 150.)
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing., rappelle l'idée de *Didon*, sujet du v. *a fondé.*
a fondé	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle* pour *Didon*, son rég. est *ville.* Le part. *fondé* ne s'accorde point avec ce rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règle, Gramm. p. 151.)
sur	prép. régit *côte.*
la	art. simp. f. sing. dét. *côte.*
côte	s. f. sing. rég. de *sur.*
de	prép. régit *Afrique.*
Afrique	nom prop. d'une des quatre parties du monde, rég. de la prép. *de.*
une	adj. numér. f. sing., dét. *ville*, parce qu'il tient lieu d'article.
superbe	adj. sing. des deux genr. qualif. *ville.*
ville	s. f. sing. rég. de *a fondé.*
que	pron. rel. à *ville*, rég. de *a nommée.*
elle	pron. pers. rel. à *Didon*, f. sing. sujet du v. *a nommée.*
a nommée	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle* pour *Didon*, son rég. est *que* pour *ville.* Le part. *nommée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
Carthage.	nom prop. de ville, attribut de *que* pour *ville.*

XXVII^e. EXERCICE.

Où as-tu caché cette image ? Je ne l'ai point cachée, je l'ai livrée aux flammes ; je l'ai dû, pour la sauver des profanations et des sacriléges de l'impiété. Seigneur, ou tu demandes le coupable ou tu demandes l'image enlevée ? L'image, tu ne la verras jamais ; le coupable, tu le vois.

ANALYSE.

Où	adv. de lieu, modif. *as caché.*
as caché	v. a. au prét. indéf. 2^e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *image*. Le part. *caché* ne change point, parce que le rég. est après. (Quatrième règle.)
tu	pron. de la 2^e. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *as caché*, placé après le v. *as*, parce qu'il y a interrogation.
cette	adj. dém. f. sing., dét. *image*, parce qu'il tient lieu d'article.
image ?	s. f. sing. rég. de *as caché.*
Je	pron. de la 1^re. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *ai cachée.*
ne point	adv. de nég. modif. *ai cachée.*
la	pron. rel. à *image*, f. sing. rég. de *ai cachée.*
ai cachée,	v. a. au prét. indéf. 1^re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *la* pour *image*. Le part. *cachée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)

je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet de *ai livrée.*
la	pron. rel. à *image*, f. sing. rég. de *ai livrée.*
ai livrée	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *la* pour *image.* Le part. *livrée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
aux	art. comp. pl. des deux genres pour *à les... à* régit *flammes.*
flammes ;	s. f. pl. rég. de *à* dans l'art. comp. *aux.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *ai dû.*
le	pron. rel. m. sing. pour *cela*, rég. du v. *faire* sous-ent. (Je l'ai dû *faire*, j'ai dû *faire* cela, la livrer aux, etc.)....
ai dû,	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *faire* sous-ent.
pour	prép. régit *sauver.*
la	pron. rel. à *image,* f. sing., rég. du v. *sauver.*
sauver	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *pour.* Il régit *la* pour *image.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *profanations.*
profanations	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
et	conj. copul. lie deux subst.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *sacriléges.*
sacriléges	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
de	prép. régit *impiété.*

la	art. simp. f. sing. dét. *impiété.*
impiété.	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
Seigneur,	s. m. sing., mis en apostr.
ou	conj. disjonct.
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *demandes.*
demandes	v. a. à la 2e. pers. sing. du prés. de l'ind. Son sujet est *tu*, son rég. est *coupable.*
le	art. simp. m. sing. dét. *coupable.*
coupable,	s. m. sing. rég. du v. *demandes.*
ou	conj. disjonct.
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *demandes.*
demandes	v. a. au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *image.*
la	art. simp. f. sing. dét. *image.*
image	s. f. sing. rég. du v. *demandes.*
enlevée?	part. adj. f. sing. qualif. *image.*
La	art. simp. f. sing. dét. *image.*
image,	s. f. sing. rég. du v. *demandes* sous-ent. (*demandes-tu* l'image?.... On peut encore le regarder comme sujet du v. *est. Est-ce* l'image?)
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet de *verras.*
ne	adv. de nég. modif. *verras.*
la	pron. rel. à *image*, f. sing. rég. du v. *verras.*
verras	v. a. *voir*, au fut. simp. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *la* pour *image.*
jamais;	adv. de temps, modif. *verras.*
le	art. simp. m. sing. dét. *coupable.*
coupable,	s. m. sing. rég. du v. *demandes* sous-ent., ou sujet du v. *est* aussi sous-

	ent. (*demandes-tu* le coupable? ou *est-ce* le coupable?)
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. sujet du v. *vois*.
le	pron. rel. à *coupable*, m. sing. rég. de *vois*.
vois.	v. a. au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est *le* pour *coupable*.

XXVIIIe. EXERCICE.

Un octogénaire plantoit.
Passe encor de bâtir ; mais planter à cet âge !
Disoient trois jouvenceaux, enfants du voisinage :
Assurément il radotoit.
Car, au nom des dieux, je vous prie,
Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ?
Autant qu'un patriarche il vous faudroit vieillir.
A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées ;
Quittez le long espoir et les vastes pensées :
Tout cela ne convient qu'à nous.

ANALYSE.

Un	adj. numér. m. sing. dét. *octogénaire*, parce qu'il tient lieu d'article.
octogénaire	s. m. sing. sujet du v. *plantoit*.
plantoit.	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *octogénaire*.
Passe	v. a. au prés. du subj. 3e. pers. sing., mis pour *qu'on lui passe*, *par-*

	donne, etc. Le sujet est *on* sous-ent. On peut dire aussi qu'il est pris unipersonn.
encor	adv. qui marque ici restriction, et modif. le v. *passe.*
de	prép. régit *bâtir.*
bâtir ;	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de.*
mais	conj. adversat.
planter	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *devoit* ou *pouvoit* sous-ent. (*devoit-il, pouvoit-il* planter à cet âge ?)
à	prép. régit *âge.*
cet	adj. dém. m. sing., dét. *âge,* parce qu'il tient lieu d'article.
âge !	s. m. sing. rég. de la prép. *à.*
disoient	v. a. *dire*, à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *jouvenceaux.*
trois	adj. numér. pl. des deux genr., dét. *jouvenceaux*, parce qu'il tient lieu d'article (22).
jouvenceaux ,	s. m. pl. sujet du v. *disoient.*
enfants	s. m. pl. attribut de *jouvenceaux.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *voisinage.*
voisinage :	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
assurément	adv. d'affirmation, modif. *radotoit.*
il	pron. de la 3e. pers, m. s. rappelle l'idée *d'octogénaire*, sujet du v. *radotoit.*
radotoit.	v. n. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *octogénaire.*
Car ,	conj. causat.
au	art. comp. m. s. pour *à le... à* régit *nom.*
nom	s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *dieux.*

dieux ,	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *prie.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., rég. du v. *prie.*
prie ,	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je,* son rég. est *vous.*
quel	adj. interr. m. s. qualif. *fruit.*
fruit	s. m. sing. rég. du v. *recueillir.*
de	prép. régit *labeur.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *labeur,* parce qu'il tient lieu d'article.
labeur	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
pouvez-	v. n. pris activ. au prés. de l'ind. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous* , son rég. est *recueillir.*
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., sujet du v. *pouvez* , placé après le verbe , parce qu'il y a interr.
recueillir?	v. a. au prés. de l'inf., rég. de *pouvez.* Il régit *fruit.*
Autant	adv. de compar. modif. le v. *vieillir.*
que	conj. copul.
un	adj. numér. m. sing., dét. *patriarche,* parce qu'il tient lieu d'article.
patriarche	s. m. sing. sujet du v. *vieillit* sous-ent. (autant qu'un patriarche *vieillit.*)
il faudroit	v. unip. au condit. prés.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. pour *à vous* , rég. de la prép. *à* sous-ent.
vieillir.	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition , le second se met à l'inf. (54 et 39.)
A	prép. régit *quoi.*

quoi	pron. interr. pour *quelle chose*, rég. de la prép. *à*.
bon	adj. m. s., qualif. *il* pour *cela* dans la phrase : à quoi *cela est-il bon ?*
charger	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de* sous-ent., dans la phrase : à quoi cela est-il bon *de* charger votre vie ? etc. Il régit *vie*.
votre	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *vie*, parce qu'il tient lieu d'article.
vie	s. f. sing. rég. du v. *charger*.
des	art. comp. pl. des deux genr., pour *de les... de* régit *soins*.
soins	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
de	prép. régit *avenir*.
un	adj. numér. m. sing., dét. *avenir*, parce qu'il tient lieu d'article.
avenir	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.
qui	pron. rel. à *avenir*, sujet du v. *est fait*.
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *est fait*.
est fait	v. passif *être fait*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *avenir*. Le part. *fait* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
pour	prép. régit *vous*.
vous ?	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., rég. de *pour*.
Ne	adv. de nég. modif. *songez*.
songez	v. n. à l'impér. 2e. pers. pl.
désormais	adv. de temps, qui modif. le v. *songez*.
que	conj. déterminat.
à	prép. régit *erreurs*.
vos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *erreurs*, parce qu'il tient lieu d'article.
erreurs	s. f. pl. rég. de la prép. *à*.

passées ;	part. adj. f. pl. qualif. *erreurs.*
quittez	v. a. à l'impér. 2e. pers. pl. Son rég. est *espoir* et *pensées.*
le	art. simp. m. sing. dét. *espoir.*
long	adj. m. sing. qualif. *espoir.*
espoir	s. m. sing. rég. du v. *quittez.*
et	conj. copul., lie deux subst.
les	art. simp. pl. des deux genres, dét. *pensées.*
vastes	adj. pl. des deux genr., qualif. *pensées.*
pensées :	s. f. pl. 2e. rég. du v. *quittez.*
tout	adj. collect. m. sing. qualif. *cela.*
cela	pron. dém. m. sing. sujet du v. *convient.*
ne	adv. de nég. modif. *convient.*
convient	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *cela.*
que	conj. déterminat.
à	prép. régit *nous.*
nous.	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., rég. de la prép. *à.*

XXIXe. EXERCICE.

Il ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le vieillard. Tout établissement
Vient tard et dure peu. La main des parques blêmes
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier ? Est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ?
Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Hé bien, défendez-vous au sage

De se donnér des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

ANALYSE.

Il	pron. de la 3e. pers. m. sing. mis pour *cela*, sujet du v. *convient*.
ne pas	adv. de nég. modif. *convient*.
convient	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *cela*.
à	prép. régit *vous-mêmes*.
vous-mêmes,	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. se rapporte aux deux *jouvenceaux*, rég. de la prép. *à*. *Même* après les pron. pers. se joint à ces pron. par un tiret, et il en prend le nombre. (Gramm. p. 134.)
repartit	v. a. pris ici neutralem. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *vieillard*.
le	art. simp. m. sing. dét. *vieillard*.
vieillard.	s. m. sing. sujet du v. *repartit*.
Tout	adj. collect. m. sing., dét. *établissement*, parce qu'il tient lieu d'article (22).
établissement	s. m. sing. sujet des v. *vient* et *dure*.
vient	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *établissement*.
tard	adv. de temps, modif. *vient*.
et	conj. copul., lie deux verbes.
dure	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *établissement*.
peu.	adv. de quant. modif. *dure*.
La	art. simp. f. sing. dét. *main*.
main	s. f. sing., sujet du v. *se joue*.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *parques*.

parques	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
blêmes	adj. pl. des deux genr. qualif. *parques*.
de	prép. régit *jours*.
vos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *jours*, parce qu'il tient lieu d'article.
jours	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
et	conj copul., lie un nom et un pron.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *miens*.
miens	pron. poss. m. pl., tient la place de *jours*, rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
se joue	v. réfl. au prés. de l'ind. 3e. pers. du sing. Son sujet est *main*.
également.	adv. de manière, modif. *se joue*.
Nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *termes*, parce qu'il tient lieu d'article.
termes	s. m. pl. sujet du v. *sont*.
sont	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *termes*.
pareils	adj. m. pl., attribut de *termes*.
par	prép. régit *durée*.
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *durée*, parce qu'il tient lieu d'article.
courte	adj. f. sing. qualif. *durée*.
durée.	s. f. sing. rég. de *par*.
Qui	pron. interr. m. sing., sujet du v. *doit*.
de	prép. régit *nous*.
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. rég. de la prép. *de*.
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *clartés*.
clartés	s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
de	prép. régit *voûte*.

la	art. simp. f. sing. dét. *voûte.*
voûte	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
azurée	adj. f. sing. qualif. *voûte.*
doit	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui,* son rég. est *jouir.*
jouir	v. n. au prés. de l'inf. rég. de *doit.*
le	art. simp. m. sing. dét. *dernier.*
dernier?	adj. ordin. pris substantiv., m. sing., attribut du sujet *qui.*
Est-	v. subst. *être*, au prés. de l'ind. 3e. pers sing. Son sujet est *moment.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *est.* Ce sujet est ajouté au sujet principal *moment*, parce qu'il y a interr.
aucun	adj. m. sing., dét. *moment,* parce qu'il tient lieu d'article (22).
moment	s. m. sing. sujet du v. *est.*
qui	pron. rel. à *moment,* sujet du v. *puisse.*
vous	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr. rég. du v. *assurer.*
puisse	v. n. pris substantiv. au prés. du subj. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *moment.* Il est au subj. à cause de *qui* dans une proposit. qui exprime l'interr., le doute. (Gramm. p. 145.) Il régit *assurer.*
assurer	v. a. au prés. de l'inf., rég. du v. *puisse.* Il régit *vous.*
de	prép. régit *second.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *second,* parce qu'il tient lieu d'article.
second	adj. ord. pris substantiv. m. sing. se rapporte à *moment.* Il est rég. de la prép. *de.*
seulement?	adv. de quant. modif. *assurer.*
Mes	adj. poss. pl. des deux genr., dét.

arrière-neveux , parce qu'il tient lieu d'article.

arrière-neveux — subst. comp. m. pl. sujet du v. *devront.*
Quand le subst. comp. est formé d'un nom joint à un verbe ou à une prép., le *nom* seul prend la marque du pl. (Gramm. p. 108.)

me — pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. pour *à moi*, rég. de la prép. sous-ent.

devront — v. a. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *arrière-neveux*, son rég. est *ombrage.*

cet — adj. dém. m. sing, dét. *ombrage*, parce qu'il tient lieu d'article.

ombrage : — s. m. sing. rég. du v. *devront.*

hé bien , — interj. qui marque une idée de conséquence. (*En conséquence de cela*, défendez-vous, etc.)

défendez- — v. a. au prés. de l'ind. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous.*

vous — pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., sujet du v. *défendez*, placé après ce verbe, à cause de l'interr.

au — art. comp. m. sing. pour *à le... à* régit *sage.*

sage — s. m. sing. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au.*

de — prép. régit *se donner.*

se donner — v. réfl. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de.* Il se tourne par donner *à soi.* Il a pour rég. *des soins.*

des — art. partit. pl. des deux genr. pour *quelques*, fait prendre le subst. *soins* dans un sens d'extrait.

soins — s. m. pl. rég. du v. *donner.*

pour — prép. régit *plaisir.*

le	art. simp. m. sing. dét. *plaisir.*
plaisir	s. m. sing. rég. de la prép. *pour.*
de	prép. régit *autrui.*
autrui?	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
cela	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est.*
même	adj. sing. des deux genr. qualif. *cela.*
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing., Son sujet est *cela.*
un	adj. numér. m. sing. dét. *fruit,* parce qu'il tient lieu d'article.
fruit	s. m. sing. attribut du sujet *cela.*
que	pron. rel. à *fruit,* rég. du v. *goûte.*
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *goûte.*
goûte	v. a. au prés. de l'ind. Son sujet est *je,* son rég. est *que* pour *fruit.*
aujourd'hui.	adv. de temps, modif. *je goûte.*

XXXe. EXERCICE.

J'EN puis jouir demain, et quelques jours encore ;
Je puis enfin compter l'aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux.
Le vieillard eut raison : l'un des trois jouvenceaux
Se noya dès le port, allant à l'Amérique ;
L'autre, afin de monter aux grandes dignités,
Dans les emplois de Mars servant la république,
Par un coup imprévu vit ses jours emportés ;
Le troisième tomba d'un arbre
Que lui-même il vouloit enter :
Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre
Ce que je viens de raconter.

ANALYSE.

Je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *puis*.
en	pron. rel. mis pour *de cela*, rég. de la prép. sous-ent.
puis	v. n. pris activ. 1re. pers. sing. du prés. de l'ind. Son sujet est *je*. Il régit *jouir*.
jouir	v. n. au prés. de l'inf. rég. du v. *puis*.
demain,	adv. de temps, modif. *jouir*.
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
quelques	adj. pl. des deux genr., dét. *jours*, parce qu'il tient lieu d'article (22).
jours	s. m. pl. rég. de la prép. *pendant* sous-ent.
encore;	adv. de quant. modif. *jouir*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *puis*.
puis	v. n. *pouvoir*, pris activ. à la 1re. pers. sing. du prés. de l'ind. Son sujet est *je*. Il régit *compter*.
enfin	adv. qui indique une conclusion. Il modif. le v. *puis*.
compter	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *je puis*. Il régit *aurore*.
la	art. simp. f. sing. dét. *aurore*.
aurore	s. f. sing. rég. de *compter*.
plus	adv. de quant. pris substantiv. pour *un plus grand nombre*, rég. d'une prép. sous-ent. (*dans*, *pendant*, *jusqu'à*, etc.)
de	prép. régit *fois*.
une	adj. numér. f. sing., dét. *fois*, parce qu'il tient lieu d'article.
fois	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.

sur	prép. régit *tombeaux.*
vos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *tombeaux*, parce qu'il tient lieu d'article.
tombeaux.	s. m. pl. rég. de *sur.*
Le	art. simp. m. sing. dét. *vieillard.*
vieillard	s. m. sing. sujet du v. *eut.*
eut	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *vieillard*, son rég. est *raison.*
raison :	s. f. sing. rég. du v. *eut.*
le	art. simp. m. sing. dét. *un.*
un	pron. indéf. m. sing. sujet du v. *se noya.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *jouvenceaux.*
trois	adj. de nomb. card., qualif. *jouvenceaux.*
jouvenceaux	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*
se noya	v. pronomin. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *l'un.*
dès	prép. régit *port.*
le	art. simp. m. sing. dét. *port.*
port,	s. m. sing. rég. de la prép. *dès.*
allant	v. n. au part. prés., rég. de la prép. *en* sous-ent. (35).
à	prép. régit *Amérique.*
la	art. simp. f. sing., dét. *partie du monde* sous-ent. (43).
Amérique ;	nom prop. d'une des quatre parties du monde, f. sing. rég. de la prép. *à.*
le	art. simp. m. sing. dét. *autre.*
autre,	pron. indéf. m. sing. sujet du v. *vit.*
afin de	prép. régit *monter.*
monter	v. n. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *afin de.*

aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *dignités.*
grandes	adj. f. pl. qualif. *dignités.*
dignités,	s. f. pl. rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux.*
dans	prép. régit *emplois.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *emplois.*
emplois	s. m. pl. rég. de *dans.*
de	prép. régit *Mars.*
Mars	nom prop. du dieu de la guerre, rég. de la prép. *de.*
servant	v. a. au part. prés. rég. d'une prép. sous-ent. (*en*). Il régit *république.*
la	art. simp. f. sing. dét. *république.*
république,	s. f. sing. rég. de *servant.*
par	prép. régit *coup.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *coup,* parce qu'il tient lieu d'article.
coup	s. m. sing. rég. de *par.*
imprévu	adj. m. sing. qualif. *coup.*
vit	v. a. *voir,* au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est l'*autre,* son rég. est *jours.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *jours,* parce qu'il tient lieu d'article.
jours	s. m. pl. rég. de *vit.*
emportés ;	part. adj. m. pl. qualif. *jours.*
le	art. simp. m. sing. dét. *troisième.*
troisième	adj. ordin. pris substantiv. m. sing. sujet du v. *tomba.*
tomba	v. n. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *troisième.*
de	prép. régit *arbre.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *arbre,* parce qu'il tient lieu d'article.
arbre	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*

que	pron. rel. à *arbre*, rég. de *enter*.
lui-même	pron. de la 3e. pers. m. sing. sujet du v. *vouloit*.
il	pron. pers. m. sing., sujet répété du v. *vouloit*. (Il est répété par *pléonasme*.)
vouloit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *lui-même*. Il rég. *enter*.
enter :	v. a. au prés. de l'inf. rég. du v. *vouloit*. Son rég. est *que* pour *arbre*.
et,	conj. copul., lie deux parties de phrase.
pleurés	part. adj. m. pl. qualif. *eux* pour *jeunes gens* dans la phrase : il grava sur leur marbre *d'eux pleurés*, etc. (40).
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *vieillard*.
vieillard,	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du*.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing., rappelle l'idée de *vieillard*, sujet de *grava*.
grava	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*, son rég. est *ce*.
sur	prép. régit *marbre*.
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *marbre*, parce qu'il tient lieu d'art.
marbre	s. m. sing. rég. de *sur*.
ce	pron. dém. m. sing. pour *cela*, rég. de *grava*.
que	pron. rel. à *ce* pour *cela*, rég. de *raconter*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr. sujet de *viens*.
viens	v. n. *venir*, au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*.
de	prép. régit *raconter*.
raconter.	v. a. au prés. de l'inf., rég. de la prép. *de*. Il régit *que* pour *cela*.

XXXI^e. EXERCICE.

Que vous êtes changée, Madame, depuis deux mois, sans que rien ait changé que vous! Vos langueurs ont disparu; il n'est plus question de dégoûts ni d'abattement; toutes les grâces sont venues reprendre leur poste; tous vos charmes se sont ranimés; la rose qui vient d'éclore n'est pas plus fraîche que vous; les saillies ont recommencé; vous avez de l'esprit avec tout le monde, etc.

ANALYSE.

Que	adv. de quant. pour *combien*, modif. le v. *êtes changée.*
vous	pron. de la 2^e. pers. pl. des deux genr. mis pour *tu*, se rapporte à *madame*, sujet du v. *êtes changée.*
êtes changée,	v. passif au prés. de l'ind. 2^e. pers. sing. Son sujet est *vous* pour *tu*, f. sing. Le part. *changée* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
Madame,	s. f. sing. mis en apostr.
depuis	prép. régit *mois.*
deux	adj. de nomb. card. pl. des deux genr., dét. *mois*, parce qu'il tient lieu d'article.
mois,	s. m. pl. rég. de *depuis.*
sans que	conj. disjonct.
rien	s. m. sing. sujet du v. *ait changé.*
ait changé	v. a. pris neutralem. au prét. du subj. 3^e. pers. sing. Son sujet est *rien.* Il est au subj., parce que la conj. *sans que* régit ce mode. (Gramm. p. 178.)

que	sorte de prép. pour *excepté*, régit *vous*. (Rien n'est changé *excepté* vous.)
vous !	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. mis ici pour *toi*, se rapporte à *madame*, rég. de *que* équivalant à *excepté, si ce n'est.*
Vos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *langueurs*, parce qu'il tient lieu d'article.
langueurs	s. f. pl. sujet du v. *ont disparu.*
ont disparu;	v. n. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *langueurs*. Le part. *disparu* ne change point, parce que conjugué avec le v. *avoir*, il ne s'accorde point avec son sujet. (Deuxième règle.)
il	pron. abs., c'est-à-dire, qui ne se rapporte à rien, m. sing. sujet du v. *est.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *est.*
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il*. (*Il est* est pris ici unipersonn.)
plus	adv. de temps qui, joint à *ne*, marque cessation. Il modif. *est.*
question	s. f. sing. sujet du v. *est* censé répété. (Cela n'est plus, question *n'est* plus.) (5o.)
de	prép. régit *dégoûts.*
dégoûts	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
ni	conj. disjonct.
de	prép. régit *abattement.*
abattement;	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
toutes	adj. collect. f. pl. qualif. *grâces.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *grâces.*
grâces	s. f. pl. sujet du v. *sont venues.*

sont venues	v. n. *venir,* au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *grâces*. Le part. *venues* s'accorde avec ce sujet. (Première règle , Gramm. p. 149.)
reprendre	v. a. au prés. de l'inf. rég. d'une prép. sous-ent. (38). Il régit *poste*.
leur	adj. poss. sing. des deux genr. , dét. *poste* , parce qu'il tient lieu d'article.
poste ;	s. m. sing. rég. de *reprendre*.
tous	adj. collect. m. pl. qualif. *charmes*.
vos	adj. poss. pl. des deux genr. , dét. *charmes* , parce qu'il tient lieu d'article.
charmes	s. m. pl. sujet du v. *se sont ranimés*.
se sont ranimés;	v. pronomin. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Le sujet est *charmes;* le part. *ranimés* s'accorde avec ce sujet , suivant la règle des part. passés des v. pronomin. (Gramm. p. 157.)
la	art. simp. f. sing. dét. *rose*.
rose	s. f. sing. sujet du v. *est*.
qui	pron. rel. à *rose* , sujet du v. *vient*.
vient	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *rose*.
de	prép. régit *éclore*.
éclore	v. n. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de*.
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *est*.
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *rose*.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *fraîche*.
fraîche	adj. f. sing. attribut de *rose*.
que	conj. copul. lie deux objets comparés.
vous ;	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. mis pour *toi* , sujet du v. *êtes* sous-ent. (que vous *n'êtes fraîche*.)

les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *saillies.*
saillies	s. f. pl. sujet du v. *ont recommencé.*
ontrecommencé;	v. a. pris neutralem. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *saillies.* Le part. *recommencé* ne change point. (Deuxième règle.)
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr. sujet du v. *avez.*
avez	v. a. *avoir* au prés. de l'ind. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous*, son rég. est *esprit.*
de le	art. partit. pour *quelque*, fait prendre le subst. *esprit* dans un sens d'extrait.
esprit	s. m. sing. rég. du v. *avez.*
avec	prép. régit *monde.*
tout	adj. collect. m. sing. qualif. *monde,*
le	art. simp. m. sing. dét. *monde.*
monde.	s. m. sing. rég. de *avec.*

XXXIIe. EXERCICE.

Ils sont donc unis? demanda le berger d'un air sombre. Ils le sont, répondit Rose, et jamais hymen ne fut accompli sous de si tristes auspices. La malheureuse Estelle, pâle, les yeux rouges de larmes, s'est traînée jusqu'à l'autel. En se mettant à genoux, elle est tombée sur la pierre. Lorsqu'il a fallu prononcer le serment, ses sanglots, ses pleurs ont étouffé sa voix; ses yeux se sont fermés à la lumière. Marguerite et moi qui examinions touts ses mouvements, nous nous sommes précipitées vers elle; nous l'avons soutenue sur notre sein. Méril a voulu tout suspendre;

mais Estelle, rassemblant ses forces, s'est relevée, a saisi la main de Méril, et d'une voix ferme, a prononcé le fatal serment qui l'engage à jamais.

ANALYSE.

Ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. Sujet du v. *sont unis.*
sont unis	v. pass. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils.* Le part. *unis,* joint au v. *être,* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
donc ?	conj. qui marque *conclusion,* etc.
demanda	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *berger.*
le	art. simp. m. sing. dét. *berger.*
berger	s. m. sing. sujet du v. *demanda,* placé après le verbe, parce qu'on rapporte les propres paroles de celui qui fait la question. (Gramm. p. 141.)
de	prép. régit *air.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *air,* parce qu'il tient lieu d'article.
air	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
sombre.	adj. sing. des deux genr. qualif. *air.*
Ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. sujet du v. *sont.*
le	pron. rel. à *unis,* attribut de *ils.* (Ils sont *cela,* ils sont *unis.* Ce pron. ne change point, lorsqu'il se rapporte à un adj.) (Gramm. p. 131.)
sont,	v. subst. *être,* au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils.*
répondit	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Rose.*
Rose,	nom prop. de femme, sujet du v. *ré-*

	pondit, placé après ce verbe, parce qu'on rapporte les propres paroles de la personne qui répond. (Gr. p. 141.)
et	conj. copul. qui lie deux membres de phrase.
jamais	adv. de temps, modif. le v. *fut accompli.*
hymen	s. m. sing. sujet du v. *fut accompli*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indét.
ne	adv. de nég. modif. *fut accompli.*
fut accompli	v. passif *être accompli*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *hymen;* le part. *accompli* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
sous	prép. régit *auspices.*
de	partic. employée comme art. partit., fait prendre le subst. *auspices* dans un sens d'extrait.
si	adv. de quant., modif. *tristes.*
tristes	adj. pl. des deux genr. qualif. *auspices.*
auspices.	s. m. pl. rég. de *sous.*
La	art. simp. f. sing. dét. *fille*, sous-ent.
malheureuse	(43.) adj. f. sing. qualif. le subst. *fille* sous-ent. (La malheureuse *fille* appelée *Estelle.*)
Estelle,	nom prop. de femme, sujet du v. *s'est traînée.*
pâle,	adj. sing. des deux genr. qualif. *Estelle.*
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *yeux.*
yeux	s. m. pl. rég. de la prép. *avec* sous-ent. (34).
rouges	adj. pl. des deux genr. qualif. *yeux.*
de	prép. régit *larmes.*

larmes,	s. f. pl. rég. de la prép. *de*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indét.
s'est traînée	v. réfl. au prét. indéf. 3e. pers. du sing. Son sujet est *Estelle;* le rég. est *se* pour *elle* (*a traîné elle*). Le part. *traînée* s'accorde avec ce rég., suivant la règle des part. des v. réfl. (Gramm. p. 154.)
jusqu'à	prép. régit *autel.*
le	art. simp. m. sing. dét. *autel.*
autel.	s. m. sing. rég. de *jusqu'à.*
En	prép. régit *se mettant.*
se mettant	v. réfl. au part. prés. rég. de la prép. *en.*
à	prép. régit *genoux.*
genoux,	s. m. pl. rég. de la prép. *à.*
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing. tient la place d'*Estelle*, sujet du v. *est tombée.*
est tombée	v. n. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle;* le part. *tombée* f. s. s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
sur	prép. régit *pierre.*
la	art. simp. f. sing. dét. *pierre.*
pierre.	s. f. sing. rég. de *sur.*
Lorsque	conj. circonst.
il a fallu	v. unip. au prét. indéf.
prononcer	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf... Il régit *serment.*
le	art. simp. m. sing. dét. *serment.*
serment,	s. m. sing. rég. du v. *prononcer.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *sanglots,* parce qu'il tient lieu d'article.

sanglots,	s. m. pl. sujet du v. *ont étouffé.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *pleurs,* parce qu'il tient lieu d'article.
pleurs	s. m. pl., autre sujet du v. *ont étouffé.*
ont étouffé	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *sanglots* et *pleurs*, son rég. est *voix ;* le part. *étouffé* ne change point. (Deuxième et quatrième règle.)
sa	adj. poss. f. sing., dét. *voix*, parce qu'il tient lieu d'article.
voix ;	s. f. sing. rég. de *ont étouffé.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *yeux,* parce qu'il tient lieu d'article.
yeux	s. m. pl., sujet du v. *se sont fermés.*
se sont fermés	v. pronomin. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *yeux ;* le part. *fermés* s'accorde avec ce sujet, suivant la règ. des part. des v. pronomin. (Gramm. p. 157.)
à	prép. régit *lumière.*
la	art. simp. f. sing. dét. *lumière.*
lumière.	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
Marguerite	nom prop. de femme, l'un des sujets du v. *nous sommes précipitées.*
et	conj. copul. qui lie deux sujets.
moi	pron. de la 1re. pers. sing. se rapporte à *Rose*, autre sujet du v. *nous sommes précipitées.*
qui	pron. rel. à *Marguerite* et au pron. *moi*, sujet du v. *examinions.*
examinions	v. a. à l'imparf. de l'ind. 1re. pers. pl. Son sujet est *Marguerite* et *moi.* Le v. prend le pl. parce qu'il a deux sujets ; il prend la 1re. pers. à cause du sujet *moi*... Il régit *mouvements.*
touts	adj. coll. m. pl. qualif. *mouvements.*

ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *mouvements,* parce qu'il tient lieu d'article.
mouvements,	s. m. pl. rég. de *examinions.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. sujet répété du v. *nous sommes précipitées.*
nous sommes précipitées	v. réfl. *se précipiter,* au prét. indéf. 1re. pers. pl. Son sujet est *Marguerite* et *moi ;* le part. *précipitées* s'accorde avec le rég. *nous,* suivant la règle des part. des v. réfl. (Gramm. p. 154.) (Nous avons précipité *nous.*)
vers	prép. régit *elle.*
elle;	pron. de la 3e. pers. f. sing., se rapporte à *Estelle,* rég. de *vers.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., sujet du v. *avons soutenue.*
la	pron. rel. à *Estelle,* f. sing. rég. de *avons soutenue.*
avons soutenue	v. a. *soutenir,* au prét. indéf. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous ;* son rég. est *la* pour *Estelle.* Le part. *soutenue* f. s. s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
sur	prép. régit *sein.*
notre	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *sein,* parce qu'il tient lieu d'article.
sein.	s. m. sing. rég. de *sur.*
Méril	nom prop. d'homme, sujet du v. *a voulu.*
a voulu	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Méril ;* il régit *suspendre.*
tout	s. coll. m. sing. rég. de *suspendre.*
suspendre :	v. a. au prés. de l'inf. rég. de *a voulu.* Il régit *tout.*

mais	conj. adversat.
Estelle,	nom prop. de femme, sujet des v. *s'est relevée, a saisi, a prononcé.*
rassemblant	v. a. au part. prés. rég. d'une prép. sous-ent. (*en*). Il régit *forces.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *forces*, parce qu'il tient lieu d'article.
forces,	s. f. pl. rég. de *rassemblant.*
s'est relevée,	v. réfl. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Estelle.* Le rég. est *se* pour *elle* (*a* relevé *elle.*) Le part. *relevée* s'accorde avec ce rég. suivant la règle des part. des v. réfl. (Gramm. p. 154.)
a saisi	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Estelle*, son rég. est *main.*
la	art. simp. f. sing. dét. *main.*
main	s. f. sing. rég. de *a saisi.*
de	prép. régit *Méril.*
Méril,	nom prop. d'homme, rég. de la prép. *de.*
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
de	prép., régit *voix.*
une	adj. numér. f. sing., dét. *voix*, parce qu'il tient lieu d'article.
voix	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
ferme,	adj. sing. des deux genr., qualif. *voix.*
a prononcé	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Estelle*, son rég. est *serment.*
le	art. simp. m. sing., dét. *serment.*
fatal	adj. m. sing., qualif. *serment.*
serment	s. m. sing. rég. de *a prononcé.*
qui	pron. rel. à *serment*, sujet du v. *engage.*

la	pron. rel. à *Estelle*, f. sing.; rég. du v. *engage.*
engage	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *serment*, son rég. est *la* pour *Estelle.*
à jamais.	adv. de temps, modif. *engage.*

XXXIIIe. EXERCICE.

Ainsi parle la terre, et, charmé de l'entendre,
Quand je vois, par ces nœuds que je ne puis comprendre,
Tant d'êtres différents l'un à l'autre enchaînés,
Vers une même fin constamment entraînés,
A l'ordre général conspirer touts ensemble;
Je reconnois par-tout la main qui les rassemble,
Et d'un dessein si grand j'admire l'unité,
Non moins que la sagesse et la simplicité.

ANALYSE.

Ainsi	adv. de manière, modif. le v. *parle.*
parle	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *terre.*
la	art. simp. f. sing. dét. *terre.*
terre,	s. f. sing. sujet du v. *parle,* placé après ce verbe, parce qu'on rapporte les propres paroles de la *terre.* (Gramm. p. 141.)
et,	conj. copul., lie deux membres de phrase.
charmé	part. adj. m. sing., qualif. *je*, sujet de la phrase.
de	prép. régit *entendre.*
la	pron. rel. à *terre*, f. sing. rég. de *entendre.*

entendre,	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de*. Il régit *la* pour *terre*.
quand	adv. de temps, modif. *je vois*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *vois*.
vois,	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *tant*.
par	prép. régit *nœuds*.
ces	adj. dém. pl. des deux genr., dét. *nœuds*, parce qu'il tient lieu d'article.
nœuds	s. m. pl. rég. de *par*.
que	pron. rel. à *nœuds*, rég. du v. *comprendre*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *puis*.
ne	adv. de nég., modif. *puis*.
puis,	v. n. *pouvoir*, pris activ. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*. Il régit *comprendre*.
comprendre,	v. a. au prés. de l'inf., rég. du v. *je puis*. Son rég. est *que* pour *nœuds*.
tant	adv. de quant. pris substantiv. pour *un si grand nombre*, rég. du v. *vois*.
de	prép. régit *êtres*.
êtres	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
différents	adj. m. pl. qualif. *êtres*.
le	art. simp. m. sing., dét. *un*.
un	pron. indéf. m. sing., sujet du v. *est* sous-ent. (L'un *est enchaîné* à l'autre.)
à	prép. régit *autre*.
le	art. simp. m. sing., dét. *autre*.
autre	pron. indéf. m. sing., rég. de *à*.
enchaînés,	part. adj. m. pl. qualif. *êtres*.
vers	prép. régit *fin*.

une	adj. numér. f. sing., dét. *fin*, parce qu'il tient lieu d'article.
même	adj. sing. des deux genr., qualif. *fin*.
fin	s. f. sing. rég. de *vers*.
constamment	adv. de manière, modif. *entraînés*.
entraînés,	part. adj. m. pl. qualif. *êtres*.
à	prép. régit *ordre*.
le	art. simp. m. sing., dét. *ordre*.
ordre	s. m. sing. rég. de *à*.
général	adj. m. sing. qualif. *ordre*.
conspirer	v. n. au prés. de l'inf. rég. d'une prép. sous-ent.
touts	adj. collect. m. pl. qualif. *êtres*.
ensemble;	adv. d'union, qui modif. *conspirer*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet de *reconnois*.
reconnois	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *main*.
par-tout	adv. de lieu, modif. le v. *reconnois*.
la	art. simp. f. sing., dét. *main*.
main	s. f. sing., rég. de *reconnois*.
qui	pron. rel. à *main*, sujet du v. *rassemble*.
les	pron. rel. à *êtres*, rég. du v. *rassemble*.
rassemble,	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *main*, son rég. est *les* pour *êtres*.
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
de	prép. régit *dessein*.
un	adj. numér. m. sing., dét. *dessein*, parce qu'il tient lieu d'article.
dessein	s. m. sing. rég. de la prép. *de*.
si	adv. de quant. modif. *grand*.
grand	adj. m. sing. qualif. *dessein*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet de *admire*.

admire	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *unité.*
la	art. simp. f. sing., dét. *unité.*
unité,	s. f. sing., rég. de *admire.*
non	adv. de nég., modif. l'adv. *moins.*
moins	adv. de compar., modif. le v. *admire.* (Non moins que je n'*admire.*)
que	conj. copul., joint deux objets de compar.
la	art. simp. f. sing., dét. *sagesse.*
sagesse	s. f. sing. rég. du v. *admire* censé répété. (Non moins que je n'*admire* la sagesse.)
et	conj. copul., joint deux subst.
la	art. simp. f. sing., dét. *simplicité.*
simplicité.	s. f. sing. rég. du v. *admire* censé répété.

XXXIVe. EXERCICE.

Mais pour toi, que jamais ces miracles n'étonnent,
Stupide spectateur des biens qui t'environnent;
O toi qui follement fais ton Dieu du hasard,
Viens me développer ce nid qu'avec tant d'art,
Au même ordre, toujours, architecte fidelle,
A l'aide de son bec maçonne l'hirondelle!
Comment, pour élever ce hardi bâtiment,
A-t-elle en le broyant arrondi son ciment?
Et pourquoi ces oiseaux, si remplis de prudence,
Ont-ils de leurs enfants su prévoir la naissance?

ANALYSE.

Mais	conj. adversat.
pour	prép. régit *toi.*

toi,	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., rég. de *pour*.
que	pron. rel. à *toi*, rég. du v. *étonnent*.
jamais	adv. de temps, modif. le v. *étonnent*.
ces	adj. dém. pl. des deux genr., dét. *miracles*, parce qu'il tient lieu d'article.
miracles	s. m. pl. sujet du v. *étonnent*.
ne	adv. de nég., modif. *étonnent*.
étonnent,	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *miracles*, son rég. est *que* pour *toi*.
stupide	adj. sing. des deux genr., qualif. *spectateur*.
spectateur	s. m. sing., placé en apostr.
des	art. comp. pl. des deux genr., pour *de les... de* régit *biens*.
biens	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
qui	pron. rel. à *biens*, sujet du v. *environnent*.
te	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., pour *toi*, rég. du v. *environnent*.
environnent ;	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *biens*, son rég. est *te* pour *toi*.
ô	partic. qui sert à l'apostr.
toi	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., mis en apostr.
qui	pron. rel. à *toi*, sujet du v. *fais*.
follement	adv. de manière, modif. *fais*.
fais	v. a. au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *toi*, son rég. est *Dieu*.
ton	adj. poss. m. sing., dét. *Dieu*, parce qu'il tient lieu d'article.

Dieu	s. m. sing. rég. de *fais.*
du	art. comp. m. sing. pour *de le... de* régit *hasard.*
hasard,	s. m. sing. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *du.*
viens	v. n. à l'impér. 2^e^. pers. du sing.
me	pron. de la 1^re^. pers. sing. des deux genr. pour à *moi*, rég. de la prép. sous-ent.
développer	v. a. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf. Il régit *nid.*
ce	adj. dém. m. sing., dét. *nid*, parce qu'il tient lieu d'article.
nid	s. m. sing. rég. de *développer.*
que	pron. rel. à *nid*, rég. de *maçonne.*
avec	prép. régit *tant.*
tant	adv. de quant. pris substantiv., rég. de *avec.*
de	prép. régit *art.*
art,	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
au	art. comp. m. sing. pour *à le...* à régit *ordre.*
même	adj. sing. des deux genr., qualif. *ordre.*
ordre,	s. m. sing. rég. de *à*, dans l'art. comp. *au.*
toujours,	adv. de temps, modif. *fidelle.*
architecte	s. m. sing. attribut de *hirondelle.*
fidelle.	adj. sing. des deux genr., qualif. *architecte.*
à	prép. régit *aide.*
la	art. simp. f. sing., dét. *aide.*
aide	s. f. sing. rég. de *à.*
de	prép. rég. *bec.*
son	adj. poss. sing. m., dét. *bec*, parce qu'il tient lieu d'article.
bec	s. m. sing., rég. de la prép. *de.*

maçonne	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *hirondelle*, son rég. est *que* pour *nid*.
la	art. simp. f. sing. dét. *hirondelle*.
hirondelle ;	s. f. sing. sujet du v. *maçonne*.
comment ,	adv. de manière, modif. le v. *a arrondi*.
pour	prép. régit *élever*.
élever	v. a. au prés. de l'inf., rég. de *pour*. Il régit *bâtiment*.
ce	adj. dém. m. sing., dét. *bâtiment*, parce qu'il tient lieu d'article.
hardi	adj. m. sing., qualif. *bâtiment*.
bâtiment ,	s. m. sing. rég. de *élever*.
a arrondi	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle* pour *hirondelle*, son rég. est *ciment*.
-t-	lettre euphonique entre deux tirets.
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing., rappelle l'idée d'*hirondelle*, sujet du v. *a arrondi*, placé après ce verbe, à cause de l'interr.
en	prép. régit *broyant*.
le	pron. rel. à *ciment*, m. sing. rég. de *broyant*.
broyant	v. a. au part. prés., rég. de la prép. *en*. Il régit *le* pour *ciment*.
son	adj. poss. m. sing., dét. *ciment*, parce qu'il remplace l'article.
ciment ?	s. m. sing. rég. de *a arrondi*.
Et	conj. copul.
pourquoi	conj. causat.
ces	adj. dém. pl. des deux genr., dét. *oiseaux*, parce qu'il tient lieu d'article.
oiseaux ,	s. m. pl. sujet du v. *ont su*.
si	adv. de quant. modif. le part. *remplis*.
remplis	part. adj. m. pl. qualif. *oiseaux*.

de	prép. régit *prudence.*
prudence ,	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
ont su	v. a. *savoir,* au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *oiseaux*, son rég. est *prévoir.*
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. , qui se rapporte à *oiseaux ,* sujet répété du v. *ont su ,* et placé après ce verbe, à cause de l'interr.
de	prép. régit *enfants.*
leurs	adj. poss. pl. des deux genr. , dét. *enfants,* parce qu'il tient lieu d'article.
enfants	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
prévoir	v. a. au prés. de l'inf. , rég. du v. *ont su.* Il régit *naissance.*
la	art. simp. f. sing., dét. *naissance.*
naissance ?	s. f. sing. rég. de *prévoir.*

XXXVe. EXERCICE.

Que de berceaux pour eux aux arbres suspendus !
Sur le plus doux coton que de lits étendus !
Le père vole au loin, cherchant dans la campagne,
Des vivres qu'il rapporte à sa tendre compagne ;
Et la tranquille mère, attendant son secours,
Échauffe dans son sein le fruit de leurs amours.
Des ennemis souvent ils repoussent la rage,
Et dans de foibles corps s'allume un grand courage.
Si chèrement aimés, leurs nourrissons un jour
Aux fils qui naîtront d'eux, rendront le même amour.

ANALYSE.

Que	adv. de quant. pour *combien,* employé comme subst collect. , sujet du v. *sont suspendus* (45).

de	prép. régit *berceaux*.
berceaux	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
pour	prép. qui régit *eux*.
eux	pron. de la 3e. pers. m. pl. rappelle l'idée *d'enfants*, rég. de *pour*.
aux	art. comp. pl. des deux genr. pour *à les... à* régit *arbres*.
arbres	s. m. pl. rég. de *à* dans l'art. comp. *aux*.
suspendus !	part. pass. m. pl. censé joint au v. *sont*. Le sujet est *que* pour *quel grand nombre*. Ce sujet commande l'accord du v. et du part. avec le subst. *berceaux* (45).
Sur	prép. régit *coton*.
le	art. simp. m. sing. dét. *coton*.
plus	adv. de quant. modif. l'adj. *doux*.
doux	adj. m. sing. qualif. *coton*.
coton	s. m. sing. rég. de *sur*.
que	adv. de quant. pour *combien*, employé comme subst. collect. sujet du v. *sont étendus* (45).
de	prép. régit *lits*.
lits	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
étendus !	part. pass. m. pl. censé joint au v. *sont*. Le sujet de *sont étendus* est *que* pour *quel grand nombre*. Ce sujet commande l'accord du v. et du part. avec le subst. *lits* qui suit *que* (45).
Le	art. simp. m. sing., dét. *père*.
père	s. m. sing. sujet du v. *vole*.
vole	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *père*.
au loin,	adv. de lieu, modif. le v. *vole*.
cherchant	v. a. au part. prés., rég. d'une prép. sous-ent. (*en*). Il régit *vivres*.
dans	prép. régit *campagne*.

la	art. simp. f. sing. dét. *campagne.*
campagne,	s. f. sing. rég. de *dans.*
des	art. partit. pl. des deux genr., mis pour *quelques*, fait prendre le subst. *vivres* dans un sens d'extrait.
vivres	s. m. pl. rég. de *cherchant.*
que	pron. rel. à *vivres*, rég. de *rapporte.*
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée de *père*, sujet du v. *rapporte.*
rapporte	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *père*, son rég. est *que* pour *vivres.*
à	prép. régit *compagne.*
sa	adj. poss. f. sing., dét. *compagne*, parce qu'il tient lieu d'article.
tendre	adj. sing. des deux genr. qualif. *compagne.*
compagne ;	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
la	art. simp. f. sing., dét. *mère.*
tranquille	adj. sing. des deux genr. qualif. *mère.*
mère,	s. f. sing. sujet du v. *échauffe.*
attendant	v. a. au part. prés. rég. d'une prép. sous-ent. (*en*) (35). Il régit *secours.*
son	adj. poss. m. sing., dét. *secours*, parce qu'il tient lieu d'article.
secours,	s. m. sing. rég. de *attendant.*
échauffe	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *mère*, son rég. est *fruit.*
dans	prép. régit *sein.*
son	adj. poss. m. sing., dét. *sein*, parce qu'il tient lieu d'article.
sein	s. m. sing., rég. de *dans.*
le	art. simp. m. sing., dét. *fruit.*
fruit	s. m. sing., rég. de *échauffe.*
de	prép. régit *amours.*

leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *amours*, parce qu'il tient lieu d'article.
amours.	s. pl. des deux genr., rég. de la prép. *de*.
Des	art. comp. pl. des deux genr., pour *de les... de* régit *ennemis*.
ennemis	s. m. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des*.
souvent	adv. de temps, modif. *repoussent*.
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. rappelle l'idée d'*oiseaux*, sujet du v. *repoussent*.
repoussent	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *oiseaux*, son rég. est *rage*.
la	art. simp. f. sing. dét. *rage*.
rage,	s. f. sing. rég. de *repoussent*.
et	conj. copul., lie deux memb. de phrase.
dans	prép. régit *corps*.
de	partic. employée comme art. partit. pour *quelques*, fait prendre le subst. *corps* dans un sens d'extrait.
foibles	adj. pl. des deux genr. qualif. *corps*.
corps	s. m. pl. rég. de *dans*.
s'allume	v. pronomin. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *courage*.
un	adj. numér. m. sing., dét. *courage*, parce qu'il tient lieu d'article.
grand	adj. m. sing., qualif. *courage*.
courage.	s. m. sing. sujet du v. *s'allume*.
Si	adv. de quant. modif. l'adv. *chèrement*.
chèrement	adv. de manière, modif. le part. *aimés*.
aimés,	part. adj. m. pl. qualif. *nourrissons*.
leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *nourrissons*, parce qu'il tient lieu d'article.

nourrissons	s. m. pl. sujet du v. *rendront.*
un jour	adv. de temps, modif. le v. *rendront.*
aux	art. comp. pour *à les*, pl. des deux genr., *à* régit *fils.*
fils	s. m. pl. rég. de *à* dans l'art. comp. *aux.*
qui	pron. rel. à *fils*, sujet du v. *naîtront.*
naîtront	v. n. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *fils.*
de	prép. régit *eux.*
eux,	pron. de la 3e. pers. m. pl. se rapporte à *père* et à *mère*, rég. de la prép. *de.*
rendront	v. a. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *nourrissons*, son rég. est *amour.*
le	art. simp. m. sing., dét. *amour.*
même	adj. sing. des deux genr. qualif. *amour.*
amour.	s. m. sing. rég. de *rendront.*

XXXVIe. EXERCICE.

Quand des nouveaux zéphyrs l'haleine fortunée
Allumera pour eux le flambeau d'hymenée,
Fidellement unis par leurs tendres liens,
Ils rempliront les airs de nouveaux citoyens :
Innombrable famille, où bientôt tant de frères
Ne reconnoîtront plus leurs aïeux ni leurs pères.
Ceux qui de nos hivers redoutant le courroux,
Vont se réfugier dans des climats plus doux,
Ne laisseront jamais la saison rigoureuse
Surprendre parmi nous leur troupe paresseuse.

ANALYSE.

Quand	adv. de temps, modif. le v. *allumera.*
des	art. comp. pl. des deux genr. pour *de les... de* régit *zéphyrs.*

nouveaux	adj. m. pl. qualif. *zéphyrs.*
zéphyrs	s. m. pl. rég. de la prép. *de*, dans l'art. comp. *des.*
la	art. simp. f. s. dét. *haleine.*
haleine	s. f. sing. sujet du v. *allumera.*
fortunée	adj. f. sing. qualif. *haleine.*
allumera	v. a. au futur simp. 3e. pers. sing. Son sujet est *haleine*, son rég. est *flambeau.*
pour	prép. qui régit *eux.*
eux	pron. de la 3e. pers. m. pl. rég. de *pour.*
le	art. simp. m. sing. dét. *flambeau.*
flambeau	s. m. sing., rég. de *allumera.*
de	prép. régit *hymenée.*
hymenée,	s. m. sing. rég. de la prép. *de.*
fidellement	adv. de manière, modif. le part. *unis.*
unis	part. adj. m. pl. qualif. *ils* pour *eux.* (Eux fidellement *unis* rempliront, etc.)
par	prép., régit *liens.*
leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *liens,* parce qu'il tient lieu d'article.
tendres	adj. pl. des deux genr. qualif. *liens.*
liens,	s. m. pl. rég. de *par.*
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. sujet du v. *rempliront.*
rempliront	v. a. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils*, son rég. est *airs.*
les	art. simp. pl. des deux genr. dét. *airs.*
airs	s. m. pl. rég. de *rempliront.*
de	prép. régit *citoyens.*
nouveaux	adj. m. pl. qualif. *citoyens.*
citoyens :	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
innombrable	adj. sing. des deux genr. qualif. *famille.*
famille,	s. f. sing. attribut de *nouveaux citoyens.*
où	adv. de lieu pour *dans laquelle,* modif. *reconnoîtront.*

bientôt	adv. de temps, modif. *reconnoîtront.*
tant	adv. de quant., pris substantiv., mis pour *un si grand nombre*, sujet du v. *reconnoîtront.*
de	prép. régit *frères.*
frères	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
ne	adv. de nég. modif. *reconnoîtront.*
reconnoîtront	v. a. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *tant* qui commande l'accord du v. et de l'adj. avec le subst. suivant *frères* (45). Il régit *aïeux* et *pères.*
plus	adv. de temps qui, joint à *ne*, marque cessation, etc. Il modif. *reconnoîtront.*
leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *aïeux*, parce qu'il tient lieu d'article.
aïeux	s. m. pl. rég. de *reconnoîtront.*
ni	conj. copul.
leurs	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *pères*, parce qu'il tient lieu d'article.
pères.	s. m. pl. rég. de *reconnoîtront.*
Ceux	pron. dém. m. pl. rappelle l'idée d'*oiseaux*, sujet de *laisseront.*
qui	pron. rel. à *ceux*, et sujet de *vont.*
de	prép. régit *hivers.*
nos	adj. poss. pl. des deux genr. dét. *hivers*, parce qu'il remplace l'article.
hivers	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
redoutant	v. a. au part. prés., rég. d'une prép. sous-ent. (*en*) (35). Il régit *courroux.*
le	art. simp. m. s. dét. *courroux.*
courroux,	s. m. sing. rég. de *redoutant.*
vont	v. n. *aller* au prés. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *ceux* (les oiseaux).

se réfugier	v. réfl. au prés. de l'inf. rég. d'une prép. sous-ent. (38).
dans	prép. régit *climats*.
des	art. partit. pl. des deux genr. fait prendre le subst. *climats* dans un sens d'extrait.
climats	s. m. pl. rég. de *dans*.
plus	adv. de compar. modif. l'adj. *doux*.
doux,	adj. m. pl. qualif. *climats*.
ne	adv. de nég. modif. *laisseront*.
laisseront	v. a. au fut. simp. 3e. pers. pl. Son sujet est *ceux*, son rég. est *saison*.
jamais	adv. de temps, modif. *laisseront*.
la	art. simp. f. sing. dét. *saison*.
saison	s. f. sing. rég. de *laisseront*.
rigoureuse	adj. f. sing. qualif. *saison*.
surprendre	v. a. au prés. de l'inf. rég. d'une prép. sous-ent. (38). Il régit *troupe*.
parmi	prép. régit *nous*.
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr. rég. de *parmi*.
leur	adj. poss. sing. des deux genr., dét. *troupe*, parce qu'il tient lieu d'art.
troupe	s. f. sing. rég. de *surprendre*.
paresseuse.	adj. f. sing. qualif. *troupe*.

XXXVIIe. EXERCICE.

Louis IX influa sur son siècle par ses armes, par ses lois, et par ses vertus plus fortes encore que ses lois et ses armes. Élevé dans le tumulte des guerres, il sentit dès son enfance les épines de la vie. Le malheur fut son premier maître, et la première leçon qu'il reçut de sa mère fut d'obéir. Quand vous croirez être au-dessus des hommes, lui répétoit-elle

souvent, songez que Dieu est au-dessus de vous, et qu'entre un roi et un malheureux il n'y a qu'une ligne de distance.

ANALYSE.

Louis	nom prop. d'homme, sujet du v. *influa.*
IX	adj. de nomb. *cardinal*, employé ici comme adj. de nombre *ordinal* pour *neuvième*, qualif. *Louis.*
influa	v. n. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *Louis.*
sur	prép. régit *siècle.*
son	adj. poss. m. sing. dét. *siècle*, parce qu'il tient lieu d'article.
siècle	s. m. sing. rég. de *sur.*
par	prép. régit *armes.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *armes*, parce qu'il tient lieu d'article.
armes,	s. f. pl. rég. de *par.*
par	prép. régit *lois.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *lois*, parce qu'il tient lieu d'article.
lois,	s. f. pl. rég. de *par.*
et	conj. copul.
par	prép. régit *vertus.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *vertus*, parce qu'il tient lieu d'article.
vertus	s. f. pl. rég. de *par.*
plus	adv. de compar. modif. *fortes.*
fortes	adj. f. pl. qualif. *vertus.*
encore	adv. de quant. modif. *fortes.*
que	conj. copul., lie deux objets de compar.
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *lois*, parce qu'il tient lieu d'article.
lois	s. f. pl. sujet du v. *étoient* sous-ent.

(Ses vertus plus fortes que ses lois *n'étoient fortes.*)

et — conj. copul., lie deux subst.

ses — adj. poss. pl. des deux genr., dét. *armes*, parce qu'il tient lieu d'article.

armes. — s. f. pl. sujet du v. *étoient* sous-ent. (Que ses armes *n'étoient fortes.*)

Élevé — part. adj. m. sing., qualif. *il* pour *Louis IX.*

dans — prép. régit *tumulte.*

le — art. simp. m. sing. dét. *tumulte.*

tumulte — s. m. sing. rég. de *dans.*

des — art. comp. pl. des deux genr., pour *de les... de* régit *guerres.*

guerres, — s. f. pl. rég. de la prép. *de* dans l'art. comp. *des.*

il — pron. de la 3e. pers. m. sing., rappelle l'idée de *Louis IX.* Il est le sujet du v. *sentit.*

sentit — v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il,* son rég. est *épines.*

dès — prép. régit *enfance.*

son — adj. poss. m. sing. employé pour *sa* devant un nom fém. qui commence par une voyelle. Il dét. *enfance,* parce qu'il tient lieu d'article.

enfance — s. f. sing. rég. de la prép. *dès.*

les — art. simp. pl. des deux genr., dét. *épines.*

épines — s. f. pl. rég. de *sentit.*

de — prép. régit *vie.*

la — art. simp. f. sing. dét. *vie.*

vie. — s. f. sing. rég. de la prép. *de.*

Le — art. simp. m. sing. dét. *malheur.*

malheur — s. m. sing., sujet du v. *fut.*

fut	v. subst. *être*, au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *malheur*.
son	adj. poss. m. sing., dét. *maître*, parce qu'il tient lieu d'article.
premier	adj. ordin. m. sing. qualif. *maître*.
maître,	s. m. sing., attribut de *malheur*.
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
la	art. simp. f. sing. dét. *leçon*.
première	adj. ordin. f. sing. qualif. *leçon*.
leçon	s. f. sing., sujet du v. *fut*.
que	pron. rel. à *leçon*, rég. du v. *reçut*.
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée de *Louis IX*, sujet du v. *reçut*.
reçut	v. a. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *Louis IX*, son rég. est *que* pour *leçon*.
de	prép. régit *mère*.
sa	adj. poss. f. sing., dét. *mère*, parce qu'il tient lieu d'article.
mère	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
fut	v. subst. au prét. déf. 3e. pers. sing. Son sujet est *leçon*.
de	prép. régit *obéir*.
obéir.	v. n. au prés. de l'inf., rég. de la prép. *de*.
Quand	adv. de temps, modif. *croirez*.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., sujet de *croirez*.
croirez	v. a. au fut. simp. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous*.
être	v. subst. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont de suite, le second se met à l'inf.
au-dessus de	prép. régit *hommes*. (*Au-dessus des* est mis pour *au-dessus de les*.)
les	art. pl. dét. *hommes*.

hommes,	s. m. pl. rég. de *au-dessus de.*
lui	pron. de la 3e. pers. pour *à lui,* rég. de la prép. sous-ent. (37).
répétoit-	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *elle.*
elle	pron. de la 3e. pers. f. sing., sujet du v. *répétoit*, placé après le verbe, parce qu'on rapporte les propres paroles de la personne qui parle.
souvent,	adv. de temps, modif. *répétoit.*
songez	v. n. à l'impér. 2e. pers. pl.
que	conj. déterminat.
Dieu	s. m. sing. sujet du v. *est.*
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *Dieu.*
au-dessus de	prép. régit *vous.*
vous,	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., rég. de la prép. *au-dessus de.*
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
que	conj. déterminat.
entre	prép. régit *roi* et *malheureux.*
un	adj. numér. m. sing. dét. *roi*, parce qu'il tient lieu d'article.
roi	s. m. sing. rég. de *entre.*
et	conj. copul., lie deux obj. de compar.
un	adj. numér. m. sing., dét. *malheureux,* parce qu'il tient lieu d'article.
malheureux	s. m. sing. rég. de la prép. *entre.*
il	pron. absolu, m. sing., sujet du v. *il y a* pour *se a.*
y a	v. unip. pour *se a* (50).
ne	adv. de nég. modif. *il y a.*
que	conj. déterminat.
une	adj. numér. f. sing., dét. *ligne*, parce qu'il tient lieu d'article.

ligne	s. f. sing. sujet du v. *se a*, ou *est* censé répété (50).
de	prép. régit *distance*.
distance.	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.

XXXVIII^e. EXERCICE.

Les deux heures que j'ai dormi m'ont soulagé la tête. Les beaux jours qu'il y a eu cet automne ont été attribués par le peuple à l'influence de la comète que nous avons vue paroître. Les dix jours que j'ai demeuré chez vous ne m'ont duré qu'un instant. Les trois lieues que nous avons couru à travers les champs, nous ont donné un grand appétit.

ANALYSE.

Les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *heures*.
deux	adj. de nomb. card. qualif. *heures*.
heures	s. f. pl. sujet du v. *ont soulagé*.
que	conj. ellipt., pour *pendant lesquelles*.
je	pron. de la 1^re. pers. sing. des deux genr., sujet de *ai dormi*.
ai dormi	v. n. au prét. indéf. 1^re. pers. sing. Son sujet est *je*.
me	pour *à moi*, pron. de la 1^re. pers. sing. des deux genr., rég. de la prép. sous-ent.
ont soulagé	v. a. au prét. indéf. 3^e. pers. pl. Son sujet est *heures*, son rég. est *tête*.
la	art. simp. f. sing. dét. *tête*.
tête.	s. f. sing. rég. du v. *ont soulagé*.
Les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *jours*,

beaux	adj. m. pl. qualif. *jours*,
jours	s. m. pl. sujet du v. *ont été attribués*,
que	conj. ellipt., tient la place de plusieurs mots. (Les beaux jours *qui se ont eu*, ou *qui ont été*) (55).
il	pron. abs. regardé comme sujet dans l'unip. *il y a eu*.
y a eu	v. unip. pour *se ont eu*, ou *ont été* (55).
cet	adj. dém. m. sing., dét. *automne*, parce qu'il tient lieu d'article.
automne	s. m. sing. rég. d'une prép. sous-ent. (*Dans*, *pendant*, etc.)
ont été attribués	v. passif *être attribué*, au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *jours*, Le part. *attribués* joint au v. *être* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
par	prép. régit *peuple*.
le	art. simp. m. sing., dét. *peuple*.
peuple	s. m. sing. rég. de *par*.
à	prép. régit *influence*.
la	art. simp. f. sing., dét. *influence*.
influence	s. f. sing. rég. de la prép. *à*.
de	prép. régit *comète*.
la	art. simp. f. sing., dét. *comète*.
comète	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
que	pron. rel. à *comète* et rég. du v. *avons vue*.
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., sujet de *avons vue*.
avons vue	v. a. *voir*, au prét. indéf. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous*, son rég. est *que* pour *comète*. Le part. *vue* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
paroître.	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux

verbes sont de suite, le second se met à l'inf.

Les — art. simp. pl. des deux genr., dét. *jours*.

dix — adj. de nomb. card. pl. des deux genr., qualif. *jours*.

jours — s. m. pl. sujet du v. *ont duré*.

que — conj. ellipt., pour *pendant lesquels*.

je — pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *ai demeuré*.

ai demeuré — v. n. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*.

chez — prép. régit *vous*.

vous — pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., rég. de *chez*.

ne que — adv. de quant. mis pour *seulement*, modif. *ont duré* (ont duré *seulement*).

me — pour *à moi*, pron. de la 1re. pers. sing., rég. de la prép. sous-ent.

ont duré — v. n. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *jours*.

un — adj. numér. m. sing., dét. *instant*.

instant. — s. m. sing. rég. d'une prép. sous-ent. (*pendant.*) (On diroit peut-être mieux : ne m'ont duré que comme *un instant dure*, et alors *instant* seroit le sujet du v. *dure* sous-ent.)

Les — art. simp. pl. des deux genr., dét. *lieues*.

trois — adj. de nomb. card. pl. des deux genr., qualif. *lieues*.

lieues — s. f. pl. sujet du v. *ont donné*.

que — conj. ellipt. qui tient lieu de plusieurs mots. (Les trois lieues *dans la longueur desquelles* nous avons couru.)

nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., sujet de *avons couru.*
avons couru	v. n. au prét. indéf. 1re. pers. pl. Le sujet est *nous.*
à travers	prép. régit *champs.*
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *champs.*
champs,	s. m. pl. rég. de *à travers.*
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., pour *à nous*, rég. de la prép. sous-ent.
ont donné	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Le sujet est *lieues*, le rég. est *appétit.*
un	adj. numér. m. sing., dét. *appétit*, parce qu'il tient lieu d'article.
grand	adj. m. sing. qualif. *appétit.*
appétit.	s. m. sing., rég. du v. *ont donné.*

XXXIXe. EXERCICE.

Les sommes que le commerce leur a values ne les ont pas enrichis. Je ne crois point que vos deux chevaux, quelque beaux qu'ils soient, vaillent les deux mille écus qu'ils vous ont coûté. Que de soins m'a coûtés cette affaire que vous m'avez confiée, et que j'ai terminée heureusement! Que vous ont servi les soins que vous vous êtes donnés, les peines que vous ayez prises pour obliger ces méchantes gens?

ANALYSE.

Les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *sommes.*
sommes	s. f. pl. sujet du v. *ont enrichis.*

que	pron. rel. à *sommes* et rég. du v. *a values.*
le	art. simp. m. sing., dét. *commerce.*
commerce	s. m. sing. sujet du v. *a values.*
leur	pour *à eux*, pron. de la 3e. pers. m. pl., rég. de la prép. *à* sous-ent.
a values	v. *valoir,* pris activ., parce qu'il signifie *procurer* (Gramm. p. 171), au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *commerce,* son rég. est *que* pour *sommes.* Le part. *values* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
ne pas	adv. de nég. modif. le v. *ont enrichis.*
les	pron. rel. pour *eux,* m. pl., rég. de *ont enrichis.*
ont enrichis.	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *sommes*, son rég. est *les* pour *eux.* Le part. *enrichis* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
Je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *crois.*
ne point	adv. de nég. modif. *crois.*
crois	v. a. au prés. de l'ind. 1re. pers. sing. Son sujet est *je.*
que	conj. déterminat.
vos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *chevaux*, parce qu'il tient lieu d'article.
deux	adj. de nomb. card. pl. des deux genr., qualif. *chevaux.*
chevaux,	s. m. pl. sujet du v. *vaillent.*
quelque	adv. de quant., modif. l'adj. *beaux.*
beaux	adj. m. pl. attribut de *ils* pour *chevaux.*
que	conj. déterminat.
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. rappelle l'idée de *chevaux*, sujet du v. *soient.*

soient, v. subst. au prés. du subj. 3e. pers. pl.; au subj. à cause de *quelque que*. Le sujet est *ils* pour *chevaux*.

vaillent v. n. *valoir*, au prés. du subj. 3e. pers. pl. Le sujet est *chevaux*. Le verbe est au subj., parce que la phrase exprime un doute. (Gramm. p. 144.)

les art. simp. pl. des deux genr., dét. *écus*.

deux mille adj. de nomb. card., qualif. *écus*.

écus s. m. pl. rég. d'une prép. sous-ent. Le v. *valoir* est neutre, et ne peut pas avoir de rég. direct. Il faut donc qu'il y ait ici une prép. sous-ent. (Je ne crois pas que vos chevaux vaillent *pour* ou *par* les deux mille écus, etc.)

que conj. ellipt. qui remplace plusieurs mots. Le v. *coûter* vient du verbe latin *constare*. Cela me coûte dix fr., mot à mot, est à moi, *pour*, *avec* dix francs.... Ainsi, les mots *qu'ils vous ont coûté*, doivent être changés en ceux-ci : *avec lesquels ils ont été à vous*.... *que* est donc mis pour *avec lesquels*.

ils pron. de la 3e. pers. m. pl. rappelle l'idée de *chevaux*, sujet du v. *ont coûté*.

vous pour *à vous*, pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., rég. de la prép. *à* sous-ent.

ont coûté. v. n. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *chevaux*.

Que adv. de quant. pour *combien*, pris substantiv., rég. du v. *a coûtés*.

de prép. régit *soins*.

soins s. m. pl. rég. de la prép. *de*.

me | pour *à moi,* pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., rég. de la prép. sous-ent. *à.*

a coûtés | v. n. pris activ., parce qu'il signifie *causer;* au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *affaire*, sou rég. est *que* (45). Le part. *coûtés*, m. pl. s'accorde avec le subst. *soins* qui suit *que.*

cette | adj. dém. f. sing., dét. *affaire,* parce qu'il tient lieu d'article.

affaire | s. f. sing. sujet du v. *a coûtés.*

que | pron. rel. à *affaire*, et rég. du v. *avez confiée.*

vous | pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., sujet de *avez confiée.*

me | pour *à moi*, pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., rég. de la prép. *à* sous-ent.

avez confiée, | v. a. au prét. indéf. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous*, son rég. est *que* pour *affaire.* Le part. *confiée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)

et | conj. copul., lie deux membres de phrase.

que | pron. rel. à *affaire,* et rég. du v. *ai terminée.*

je | pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *ai terminée.*

ai terminée | v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *que* pour *affaire.* Le part. *terminée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)

heureusement! | adv. de manière, modif. le v. *ai terminée.*

Que	pron. interr. pour *à quoi*, *de quoi*, rég. de la prép. sous-ent.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., pour *à vous*, rég. de la prép. sous-ent.
ont servi	v. n. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *soins*, *peines*.
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *soins*.
soins	s. m. pl. sujet du v. *ont servi*, placé après ce verbe, à cause de l'interr.
que	pron. rel. à *soins*, rég. du v. *vous avez donnés*.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., sujet du v. *avez donnés*.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., pour *à vous*, rég. de la prép. sous-ent.
êtes donnés,	v. réfl. *se donner*. Le v. *êtes* est ici pour *avez*. Le sujet est *vous*, le rég. est *que* pour *soins*. Le part. *donnés* s'accorde avec ce rég. suivant la règle des part. passés des verbes réfléchis. (Gramm. p. 155.)
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *peines*.
peines	s. f. pl. sujet du v. *ont servi*, placé après le verbe, à cause de l'interr.
que	pron. rel. à *peines*, rég. de *avez prises*.
vous	pron. de la 2e. pers. pl. des deux genr., sujet de *avez prises*.
avez prises	v. a. *prendre*, au prét. indéf. 2e. pers. pl. Son sujet est *vous*; le rég. est *que* pour *peines*. Le part. *prises* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
pour	prép. régit *obliger*.

obliger	v. a. au prés. de l'inf., rég. de *pour*. Il régit *gens*.
ces	adj. dém. pl. des deux genr., dét. *gens*, parce qu'il tient lieu d'article.
méchantes	adj. f. pl. qualif. *gens*. Lorsque l'adj. précède le subst. *gens*, ce subst. est du fém. (Gramm. p. 103.)
gens ?	s. m. et f. pl. rég. du v. *obliger*.

XL^e. EXERCICE.

Qu'est-ce donc que l'instant où l'on cesse de vivre?
L'instant où de ses fers une ame se délivre.
Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu;
L'esprit retourne au ciel, dont il est descendu.
Peut-on lui disputer sa naissance divine ?
N'est-ce pas cet esprit plein de son origine,
Qui, malgré son fardeau, s'élève, prend l'essor,
A son premier séjour quelquefois vole encor,
Et revient tout chargé de richesses immenses ?

ANALYSE.

Que	pron. interr. pour *quelle chose*, attribut de *instant*.
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3^e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
ce	pron. dém. m. sing., sujet du v. *est*, placé après le verbe à cause de l'interr.
donc	conj. qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement.
que	conj. explét.

le	art. simp. m. sing., dét. *instant.*
instant	s. m. sing. sujet du v. *est* censé répété. (46 et 47.)
où	adv. de temps, modif. le v. *cesse.*
l'on	pron. indéf. m. sing., sujet du v. *cesse.* Après *si*, *où*, etc., il faut faire précéder *on* de *l'* (Gramm. p. 139).
cesse	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *l'on.*
de	prép. régit *vivre.*
vivre ?	v. n. au prés. de l'inf., rég. de la prép. *de.*
Le	art. simp. m. sing., dét. *instant.*
instant	s. m. sing. sujet du v. *est* censé répété. (*C'est* l'instant, etc.)
où	adv. de temps, modif. le v. *se délivre.*
de	prép. régit *fers.*
ses	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *fers,* parce qu'il tient lieu d'article.
fers	s. m. pl. rég. de la prép. *de.*
une	adj. numér. f. sing., dét. *ame*, parce qu'il tient lieu d'article.
ame	s. f. sing. sujet du v. *se délivre.*
se délivre.	v. pronomin. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ame.*
Le	art. simp. m. sing., dét. *corps.*
corps,	s. m. sing. sujet du v. *est rendu.*
né	part. pass. adj. m. sing. qualif. *corps.*
de	prép. régit *poudre.*
la	art. simp. f. sing., dét. *poudre.*
poudre,	s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
à	prép. régit *poudre.*
la	art. simp. f. sing., dét. *poudre.*
poudre	s. f. sing. rég. de la prép. *à.*
est rendu ;	v. passif *être rendu*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Le sujet est *corps.*

	Le part. *rendu* s'accorde avec ce sujet. (Première règle.)
le	art. simp. m. sing., dét. *esprit*.
esprit	s. m. sing. sujet du v. *retourne*.
retourne	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *esprit*.
au	pour *à le*, art. comp. m. sing., *à* régit *ciel*.
ciel,	s. m. sing., rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *au*.
dont	pron. rel. à *ciel*, pour *de lequel* (toujours invar.)
il	pron. de la 3e. pers. m. sing. rappelle l'idée d'*esprit*, sujet du v. *est descendu*.
est descendu.	v. n. *descendre*, au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *il* pour *esprit*. Le part. *descendu*, m. sing. s'accorde avec ce sujet. (Première règle, Gramm. p. 149.)
Peut-	v. n. *pouvoir*, pris activ. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *on*. Il régit *disputer*.
on	pron. indéf. m. sing. sujet du v. *peut*, placé après ce verbe, parce que la phrase est interr.
lui	pour *à lui*, pron. de la 3e. pers., se rapporte à *esprit*. Il est rég. de la prép. *à* sous-ent.
disputer	v. a. au prés. de l'inf., rég. du v. *peut*. Il régit *naissance*.
sa	adj. poss. f. sing., dét. *naissance*, parce qu'il tient lieu d'article.
naissance	s. f. sing. rég. de *disputer*.
divine ?	adj. f. sing. qualif. *naissance*.
Ne pas	adv. de nég. modif. le v. *est*.

est-	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
ce	pron. dém. m. sing., sujet du v. *est*, placé après ce verbe à cause de l'interr.
cet	adj. dém. m. sing., dét. *esprit*, parce qu'il tient lieu d'article.
esprit	s. m. sing. sujet du v. *est* censé répété (46 et 47).
plein	adj. m. sing. qualif. *esprit*.
de	prép. régit *origine*.
son	adj. poss. m. sing., dét. *origine*, parce qu'il tient lieu d'article. Il est mis pour *sa*, parce que le nom fém. qui suit, commence par une voyelle.
origine,	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
qui,	pron. rel. à *esprit*, sujet des v. *s'élève*, *prend*.
malgré	prép. régit *fardeau*.
son	adj. poss. m. sing., dét. *fardeau*, parce qu'il tient lieu d'article.
fardeau,	s. m. sing. rég. de *malgré*.
s'élève,	v. réfl. *s'élever*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *esprit*.
prend	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *esprit*, son rég. est *essor*.
le	art. simp. m. sing., dét. *essor*.
essor,	s. m. sing. rég. du v. *prend*.
à	prép. régit *séjour*.
son	adj. poss. m. sing., dét. *séjour*, parce qu'il tient lieu d'article.
premier	adj. ordin. m. sing. qualif. *séjour*.
séjour	s. m. sing. rég. de la prép. *à*.
quelquefois	adv. de temps, modif. *vole*.

vole	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *esprit*.
encor,	adv. de temps, qui modif. *vole*.
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
revient	v. n. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *qui* pour *esprit*.
tout	adv. de quant. modif. le part. *chargé*.
chargé	part. adj. m. sing. qualif. *qui* pour *esprit*.
de	prép. régit *richesses*.
richesses	s. f. pl. rég. de la prép. *de*, employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indéf.
immenses ?	adj. pl. des deux genr., qualif. *richesses*.

XLIe. EXERCICE.

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire ?
Tout l'univers admiroit ta splendeur :
Tu n'es plus que poussière ; et de cette grandeur
Il ne nous reste plus que la triste mémoire.
Sion, jusques au ciel élevée autrefois,
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,
Puissé-je demeurer sans voix,
Si dans mes chants ta douleur retracée
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée !

ANALYSE.

Déplorable	adj. sing. des deux genr., qualif. *Sion*.
Sion,	nom prop. de ville, placé en apostr.

que	pron. interr. pour *quelle chose*, rég. de *as fait.*
as fait	v. a. au prét. indéf. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu*, son rég. est le pron. interr. *que.*
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *as fait*, placé après ce verbe, parce que la phrase est interr.
de	prép. régit *gloire.*
ta	adj. poss. f. sing., dét. *gloire*, parce qu'il tient lieu d'article.
gloire ?	s. f sing. rég. de la prép. *de.*
Tout	adj. collect. m. sing. qualif. *univers.*
le	art. simp. m. sing. dét. *univers.*
univers	s. m. sing., sujet du v. *admiroit.*
admiroit	v. a. à l'imparf. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *univers*, son rég. est *splendeur.*
ta	adj. poss. f. sing., dét. *splendeur*, parce qu'il tient lieu d'article.
splendeur :	s. f. sing. rég. de *admiroit.*
tu	pron. de la 2e. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *es.*
ne	adv. de nég. modif. le v. *es.*
es	v. subst. au prés. de l'ind. 2e. pers. sing. Son sujet est *tu.*
plus	adv. de temps, de compar., qui, joint à *ne*, marque *cessation.* Il modif. le v. *es.*
que	conj. déterminat.
poussière ;	s. f. sing. attribut du sujet *tu.*
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
de	prép. régit *grandeur.*
cette	adj. dém. f. sing., dét. *grandeur*, parce qu'il tient lieu d'article.

grandeur | s. f. sing. rég. de la prép. *de.*
il | pron. abs., c'est-à-dire, qui ne se rapporte à aucun nom. Il est sujet du v. *reste*, pris unipersonn.
ne | adv. de nég. modif. le v. *reste.*
nous | pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., pour *à nous* (il reste *à nous*), rég. de la prép. sous-ent.
reste | v. n. *rester*, au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Il est employé unipersonnellement. (*Il reste* pour *cela reste.*) (48.) Le sujet est *il.*
plus | adv. de temps, de compar., qui, joint à *ne*, marque cessation. Il modif. *reste.*
que | conj. déterminat.
la | art. simp. f. sing., dét. *mémoire.*
triste | adj. sing. des deux genr., qualif. *mémoire.*
mémoire. | s. f. sing. sujet du v. *reste*, censé répété. (Cela nous *reste* seulement, la triste mémoire nous *reste.*) (48.)
Sion, | nom prop. de ville, placé en apostr.
jusques à | prép. régit *ciel.* (Je décompose *jusques au* en *jusques à le*... L'art. *le* m. sing. dét. *ciel.*)
ciel | s. m. sing. rég. de *jusques à.*
élevée | part. adj. f. sing. qualif. *Sion.*
autrefois, | adv. de temps, modif. le part. *élevée.*
jusqu'aux | pour *jusqu'à les*... *jusqu'à*, prép. régit *enfers*... *les*, art. pl. dét. *enfers.*
enfers | s. m. pl. rég. de *jusqu'à.*
maintenant | adv. de temps, modif. le part. *abaissée.*
abaissée, | part. adj. f. sing. qualif. *Sion.*
puissé- | v. n. *pouvoir,* pris activ. au prés. du

	subj. 1re. pers. sing. Il faut suppléer : *je consens que*. (Je consens que je puisse demeurer.) (44). Le sujet est *je*. Le rég. est l'inf. *demeurer*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet de *puisse*. Lorsque *je* est placé après *puisse*, l'*e* final de ce verbe prend un accent aigu. (Gramm. p. 141.)
demeurer	v. n. au prés. de l'inf., rég. de *puisse-je*.
sans	prép. régit *voix*.
voix,	s. f. sing., employé sans article, parce qu'il est pris dans un sens indét.
si	conj. condit.
dans	prép. régit *chants*.
mes	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *chants*, parce qu'il tient lieu d'article.
chants	s. m. pl. rég. de la prép. *dans*.
ta	adj. poss. f. sing., dét. *douleur*, parce qu'il tient lieu d'article.
douleur	s. f. sing. sujet du v. *occupe*.
retracée	part. adj. f. sing. qualif. *douleur*.
jusqu'au	pour *jusqu'à le... jusqu'à* régit *soupir... le*, art. m. sing. dét. *soupir*.
dernier	adj. m. sing. qualif. *soupir*.
soupir	s. m. sing. rég. de *jusqu'à*.
ne	adv. de nég. modif. le v. *occupe*.
occupe	v. a. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *douleur*, son rég. est *pensée*.
ma	adj. poss. f. sing., dét. *pensée*, parce qu'il tient lieu d'article.
pensée !	s. f. sing. rég. du v. *occupe*.

XLIIe. EXERCICE.

Que de périls j'ai courus dans les deux derniers voyages que j'ai faits! Ces juges se sont laissé gagner par l'appât d'une somme qu'on leur a promise, et qu'ils n'ont point touchée. Nous les avons vus tomber, ces colosses aux pieds d'argile; c'est par ceux-là mêmes qui les avoient élevés si haut, que nous les avons vu abattre. Nous nous sommes réjouis de ce que nos ennemis avoient négligé les belles occasions qu'ils avoient eues de nous attaquer, de ce qu'ils les avoient laissées échapper, de ce qu'ils n'en avoient point profité.

ANALYSE.

Que	adv. de quant. pour *combien*, pris ici comme subst. collect. et rég. du v. *ai courus* (45).
de	prép. régit *périls*.
périls	s. m. pl. rég. de la prép. *de*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet du v. *ai courus*.
ai courus	v. *courir*, pris activ. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est le nom collect. *que*. Le part. *courus*, m. pl., s'accorde avec le subst. *périls* (45).
dans	prép. régit *voyages*.
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *voyages*.
deux	adj. de nomb. card. pl. des deux genr., qualif. *voyages*.

derniers	adj. m. pl. qualif. *voyages*.
voyages	s. m. pl. rég. de la prép. *dans*.
que	pron. rel. à *voyages*, et rég. de *ai faits*.
je	pron. de la 1re. pers. sing. des deux genr., sujet de *ai faits*.
ai faits !	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. sing. Son sujet est *je*, son rég. est *que* pour *voyages*. Le part. *faits*, m. pl., s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
Ces	adj. dém. pl. des deux genr., dét. *juges*, parce qu'il tient lieu d'article.
juges	s. m. pl. sujet du v. *se sont laissé*.
se sont laissé	v. réfl. *se laisser*, au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *juges*. Le v. *sont* est mis ici pour le v. auxil. *ont*. Le v. *ont laissé* régit *gagner*. Le pron. *se* est rég. de *gagner*, et non de *laissé*. Ainsi, le part. *laissé* ne s'accorde point avec *se*. (Ces juges *ont laissé* gagner eux.)
gagner	v. a. au prés. de l'inf., rég. de *ont laissé*. Il régit *se* pour *eux*.
par	prép. régit *appât*.
le	art. simp. m. sing., dét. *appât*.
appât	s. m. sing. rég. de *par*.
de	prép. régit *somme*.
une	adj. numér. f. sing., dét. *somme*, parce qu'il tient lieu d'article.
somme	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
que	pron. rel. à *somme*, et rég. du v. *a promise*.
on	pron. indéf. m. sing., sujet du v. *a promise*.

leur	pron. pers. rel. pour à *eux*, rég. de la prép. sous-ent.
a promise,	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. sing. Son sujet est *on*, son rég. est *que* pour *somme*. Le part. *promise* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
et	conj. copul., lie deux membres de phrase.
que	pron. rel. à *somme*, rég. de *ont touchée*.
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl., sujet de *ont touchée*.
ne point	adv. de nég. modif. *ont touchée*.
ont touchée.	v. a. au prét. indéf. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *juges*, son rég. est *que* pour *somme*. Le part. *touchée* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
Nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., sujet de *avons vus*.
les	pron. rel. à *colosses*, pl. des deux genr., rég. de *avons vus*. *Les* et *colosses* sont des rég. répétés par pléonasme (14).
avons vus	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous*, son rég. est *les* pour *colosses*. Le part. *vus* s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
tomber,	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second doit être à l'inf.
ces	adj. dém. pl. des deux genr., dét. *colosses*, parce qu'il tient lieu d'article.
colosses	s. m. pl. rég. de *avons vus* (14).

aux	art. comp. pour *à les*, pl. des deux genr., *à* régit *pieds*.
pieds	s. m. pl., rég. de la prép. *à* dans l'art. comp. *aux*.
de	prép. qui régit *argile*.
argile ;	s. f. sing. rég. de la prép. *de*.
ce	pron. dém. m. sing. sujet du v. *est*.
est	v. subst. au prés. de l'ind. 3e. pers. sing. Son sujet est *ce*.
par	prép. qui régit *ceux-là*.
ceux-là	pron. dém. m. pl. rég. de *par*.
mêmes	adj. pl. des deux genr., qualif. *ceux-là*.
qui	pron. rel. à *ceux-là*, et sujet de *avoient élevés*.
les	pron. rel. à *colosses*, pl. des deux genr., et rég. de *avoient élevés*.
avoient élevés	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *qui* pour *ceux-là*, son rég. est *les* pour *colosses*. Le part. *élevés*, m. pl., s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
si	adv. de quant. modif. l'adv. *haut*.
haut,	adv. qui modif. *avoient élevés*.
que	conj. déterminat.
nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., sujet de *avons vu*.
les	pron. rel. à *colosses*, pl. des deux genr., rég. de *abattre*.
avons vu	v. a. au prét. indéf. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous*, son rég. est *abattre*.
abattre.	v. a. au prés. de l'inf., rég. de *avons vu*. Il régit *les* pour *eux* (les colosses)..... Nous avons vu abattre eux, et non pas, nous avons vu eux abattant, etc. (Gramm. p. 158.)

Nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., sujet du v. *nous sommes réjouis.*
nous sommes réjouis	v. pronomin. au prét. indéf. 1re. pers. pl. Son sujet est *nous.* Le part. *réjouis*, m. pl. s'accorde avec ce sujet, suivant la règle des part. des verbes pronominaux. (Gramm. p. 157.)
de ce que	conj. causat.
nos	adj. poss. pl. des deux genr., dét. *ennemis*, parce qu'il tient lieu d'article.
ennemis	s. m. pl. sujet de *avoient négligé.*
avoient négligé	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ennemis*, son rég. est *occasions.* Le part. *négligé* ne s'accorde point avec le rég. qui n'est placé qu'après. (Quatrième règle.)
les	art. simp. pl. des deux genr., dét. *occasions.*
belles	adj. f. pl. qualif. *occasions.*
occasions	s. f. pl. rég. de *avoient négligé.*
que	pron. rel. à *occasions*, rég. de *avoient eues.*
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl., rappelle l'idée de *ennemis.* Il est sujet de *avoient eues.*
avoient eues	v. a. *avoir*, au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *ennemis*, son rég. est *que* pour *occasions.* Le part. *eues*, f. pl., s'accorde avec ce rég. qui le précède. (Troisième règle.)
de	prép. qui régit *attaquer.*

nous	pron. de la 1re. pers. pl. des deux genr., rég. de *attaquer*.
attaquer,	v. a. au prés. de l'inf. rég. de la prép. *de*. Il régit *nous*.
de ce que	conj. causat.
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl., rappelle l'idée de *ennemis*. Il est sujet du v. *avoient laissées*.
les	pron. rel. à *occasions*, pl. des deux genr., rég. de *avoient laissées*.
avoient laissées	v. a. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *ennemis*, son rég. est *les* pour *occasions*. Le part. *laissées* s'accorde avec ce rég. (Gramm. p. 166.)
échapper,	v. n. au prés. de l'inf. Quand deux verbes sont placés par apposition, le second se met à l'inf.
de ce que	conj. causat.
ils	pron. de la 3e. pers. m. pl. rappelle l'idée de *ennemis*. Il est sujet de *avoient profité*.
ne point	adv. de nég. modif. le v. *avoient profité*.
en	pron. rel. à *occasions*, mis pour *de cela*, ne change point.
avoient profité.	v. n. au plusq.-parf. de l'ind. 3e. pers. pl. Son sujet est *ils* pour *ennemis*. Le part. *profité* ne change point, parce que les part. des v. neutres sont toujours invar.

FIN.

Livres du même Auteur, qui se trouvent aux mêmes adresses.

Nouveau Dictionnaire portatif de la langue françoise, rédigé d'après le Dictionnaire de l'Académie et les meilleurs Grammairiens ; par Charles-Constant Letellier, professeur de belles-lettres ; 1 vol. in-8°. de plus de 800 pages.

Ce Dictionnaire, dédié à madame Campan, surintendante de la maison impériale Napoléon d'Ecouen, et adopté par S. Exc. monseigneur le Grand-Chancelier de la Légion d'Honneur, pour l'usage des maisons impériales d'éducation, donne la prononciation des mots, lorsqu'elle s'écarte de l'usage ordinaire : il indique la formation du pluriel, dans les cas d'exception ; il fait connoître par des définitions claires et précises, le sens propre des mots, et l'emploi qu'on en fait au figuré ; des exemples courts et choisis rendent les diverses acceptions plus claires. Il facilite singulièrement la conjugaison des verbes, en donnant les temps qui présentent quelques difficultés ou quelques irrégularités, comme dans les verbes dont l'infinitif est en *ier* ou *yer*, etc. ; et ceux que les Grammairiens appellent *défectifs*. L'auteur a exposé les règles grammaticales et la solution des difficultés, à chaque mot qui en fournit l'occasion, comme aux mots *quelque que*, *tout*, etc. On a élagué de cet ouvrage, tous les termes dont il faut éviter de se servir dans la société. Enfin, on a mis, au commencement, une Instruction très-détaillée sur la conjugaison des verbes, un Traité de la *Proposition*, une méthode d'analyse grammaticale [illegible] méthode d'analyse logique.

Grammaire françoise de Lhomond, revue et [illegible] par C.-C. Letellier, 1 vol. in-12, 14e. édition.

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Letellier, Charles Constant,

Exercices d'analyse grammaticale et d'analyse logique

Bd.: 1. (1812)

Paris 1812
L.lat.f. 162-1
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10587329-6